
Rapport de gestion 2020



Sommaire

- 2 Qui nous sommes et ce que nous faisons
- 4 Événements majeurs en 2020
- 6 Les chiffres-clés
- 10 Éditorial

Rapport de situation

- 14 **Activités commerciales**
 - Activités
 - Produits et marchés principaux
 - Clients et canaux d'écoulement
 - Approvisionnement et fournisseurs
 - Personnel
 - Bell Food Group comme employeur
 - Organisation
 - Gestion de l'innovation
 - Gestion des marques
- 22 **Stratégie**
 - Vision et missions
 - Stratégies fonctionnelles
 - Principes directeurs
 - Orientations stratégiques
- 27 **Responsabilité de l'entreprise**
 - Organisation dédiée au développement durable
 - Communication sur le développement durable
 - Produits et approvisionnement
 - Environnement et ressources
 - Personnel et société
- 30 **Marché des affaires**
 - L'exercice 2020 en bref
 - Effets extraordinaires
 - Bell Suisse
 - Bell International
 - Convenience
 - Rapport de gestion des risques
 - L'engagement chez Mosa Meat s'élargit
 - Perspectives

Corporate Governance

- 40 Structure du groupe et actionariat
- 40 Organigramme
- 42 Structure du capital
- 42 Conseil d'administration
- 44 Membres du conseil d'administration
- 46 Organisation interne et réglementation des compétences
- 47 Comités du conseil d'administration
- 47 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe
- 49 Direction générale du groupe
- 50 Membres de la direction générale du groupe
- 51 Droits de participation des actionnaires

Rapport de rémunération

- 54 Remarques préliminaires
- 54 Stratégie et principes de rémunération
- 55 Rémunération du conseil d'administration
- 57 Rémunération de la direction générale du groupe
- 58 Prêts, crédits et rentes octroyés à des membres du conseil d'administration, de la direction générale et à leurs proches
- 59 Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération
- 60 Dates importantes/Contacts

Rapport financier

- 62 **Comptes consolidés de Bell Food Group**
 - Bilan consolidé
 - Compte de résultat consolidé
 - Tableau de flux de trésorerie consolidé
 - Tableau de variation des fonds propres consolidé
 - Annexe aux comptes consolidés
 - Rapport sur l'audit des états financiers consolidés
- 92 **Comptes annuels de Bell Food Group SA**
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe
 - Répartition du bénéfice au bilan et des réserves
 - Rapport sur l'audit des comptes annuels

Informations complémentaires

- 102 Contacts et impressum

Indicateurs alternatifs de performance

Dans ses rapports annuels, semestriels et ses publications destinées aux investisseurs et analystes financiers, Bell Food Group utilise des paramètres de performance alternatifs qui ne sont pas définis selon les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont expliqués dans la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance » et mis en parallèle avec des indices Swiss GAAP RPC.

www.bellfoodgroup.com/report-fr



En ligne

www.bellfoodgroup.com/report-fr

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Bell Food Group compte parmi les principaux producteurs européens de viande et de produits prêts à consommer et se positionne comme leader du marché en Suisse. Les racines de l'entreprise riche en traditions remontent à 1869, quand Samuel Bell a ouvert au cœur de Bâle la première boucherie d'un futur réseau de succursales.

L'offre se compose aujourd'hui de viande fraîche, de volaille, de charcuterie, de Seafood ainsi que de produits prêts à consommer longue conservation, frais et ultrafrais tels que des salades, sandwiches, pâtes, sauces et condiments. Les marques Bell, Eisberg, Hilcona et Hügli permettent au groupe de répondre aux attentes diverses des clients. Plus de 12 000 collaboratrices et collaborateurs dans 15 pays s'engagent jour après jour pour produire la meilleure qualité et procurer de véritables moments de plaisir à des millions de consommatrices et de consommateurs.

Bell Food Group

Chiffre d'affaires en milliards de CHF

4.1

Sites

63

Personnel

12 043



Domaines d'activité

Bell Suisse

Suisse

Chiffre d'affaires en milliards de CHF

2.1

Sites

13

Personnel

3 504

Assortiment

Viande fraîche, volaille, charcuterie, Seafood

Bell International

Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne

Chiffre d'affaires en milliards de CHF

1.0

Sites

23

Personnel

3 469

Assortiment

Volaille, charcuterie

Convenience

Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, principauté de Liechtenstein, République tchèque, Roumanie, Suisse

Chiffre d'affaires en milliards de CHF

1.1

Sites

27

Personnel

5 070

Assortiment

Produits Convenience longue conservation, frais et ultrafrais

Événements majeurs en 2020



Bon exercice pour Bell Food Group

Grâce à son modèle commercial largement étayé, Bell Food Group peut globalement se retourner sur un bon exercice 2020. Le groupe n'a pourtant pas été épargné par les conséquences de la pandémie, concrétisées par un recul marquant du chiffre d'affaires des services alimentaires, de la vente à l'emporter et de la gamme du Convenience frais, des segments porteurs avant la crise. Toutefois, ces reculs ont été plus que compensés par la croissance très réjouissante dans le canal du commerce de détail. Notre service d'activité central, soit la viande et les produits carnés, en a profité dans toute l'Europe, mais surtout sur notre marché domestique. Bell Suisse a ainsi enregistré une nette croissance par rapport à l'exercice précédent dans pratiquement tous les groupes de produits. Suite à la vente des usines de charcuterie en Allemagne en 2019, Bell International a systématiquement poursuivi dans l'exercice sous revue sa concentration stratégique sur le jambon cru et la volaille issue de programmes durables, ce qui lui a également permis d'enregistrer de bons résultats annuels.



Sous l'emprise de la pandémie de coronavirus

Bell Food Group a ressenti les effets de la pandémie de coronavirus à une multitude d'égards. Sa priorité a toujours été de protéger la santé du personnel et d'adapter les processus de travail et de production à des conditions-cadres en rapide évolution. Les mesures prises pour contenir la pandémie ont entraîné un recul marquant dans le canal des services de restauration. À l'inverse, le commerce de détail enregistré de nettes progressions dans presque tous les groupes de produits. Cette situation a confronté l'entreprise et son personnel à des défis de taille. Grâce à la flexibilité et à l'investissement personnel de nos employés, nous avons pu les maîtriser et maintenir à tout moment nos capacités de livraison.



Concentration sur les compétences centrales

Le domaine d'activité Bell International maintient son cap avec une stratégie de concentration sur les compétences centrales dans les secteurs du jambon cru et de la volaille issue de programmes durables. Grâce à cette concentration, Bell International s'est établi auprès des clients de ces secteurs comme spécialiste disposant d'un large savoir-faire dans la transformation et la distribution. Le marché international des produits de charcuterie et de volaille a également souffert de la pandémie de coronavirus mais, grâce à une exposition relativement faible dans le secteur des services alimentaires, le domaine d'activité Bell International était proportionnellement moins fortement touché par les répercussions négatives.



Croissance temporairement freinée dans le segment du Convenience

La pandémie de coronavirus a freiné la croissance sur le marché international du Convenience. Contrairement aux segments de la viande et de la charcuterie, les manques à gagner auprès des services alimentaires et dans les assortiments à l'emporter n'ont pas pu être compensés dans la même ampleur par le canal du commerce de détail. L'exercice s'est déroulé de manière réjouissante pour les produits végétariens et végans. Un redressement rapide entre les deux premières vagues de la pandémie a montré que l'orientation stratégique à long terme est juste et que le domaine d'activité Convenience redeviendra un moteur de croissance.

+7.6%

Progrès opérationnel EBIT 2020



En 2020, la part des produits **végans et végétariens** à l'ensemble du chiffre d'affaires de Bell Food Group représentait environ 21%. En outre, la position dominante dans le segment des alternatives à la viande à base végétale a encore pu être développée.

-352

Les nouvelles solutions d'emballages ont permis d'économiser 352 tonnes de plastique en 2020.

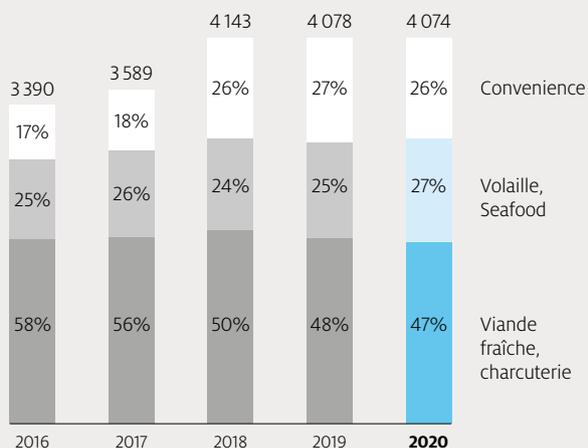


Bon exercice pour Bell Suisse avec une forte croissance dans tous les groupes de produits. Au niveau des activités internationales, la charcuterie et la volaille ont enregistré de nouveaux progrès grâce à la concentration sur les compétences centrales.

Les chiffres-clés

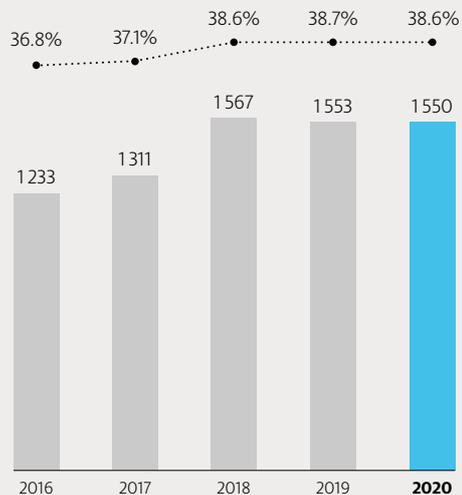
Répartition du chiffre d'affaires par catégories de produits

Chiffre d'affaires en millions de CHF



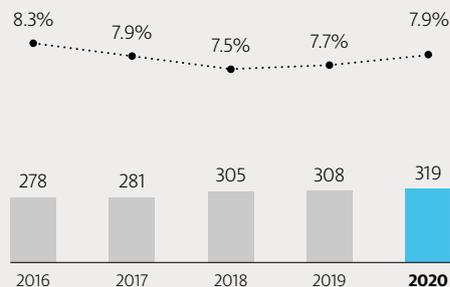
Résultat brut d'exploitation

en millions de CHF & en % des produits nets des livraisons et des prestations



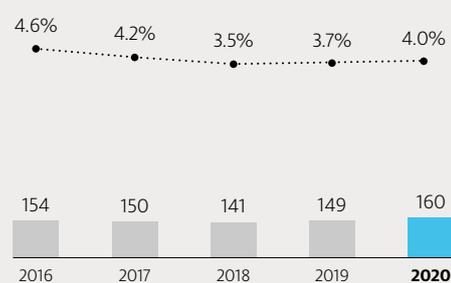
EBITDA ajusté¹

en millions de CHF & en % des produits nets des livraisons et des prestations



EBIT ajusté¹

en millions de CHF & en % des produits nets des livraisons et des prestations



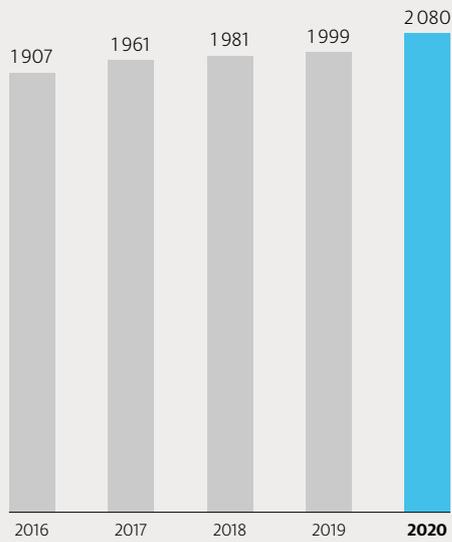
Bénéfice de l'exercice ajusté¹

en millions de CHF & en % des produits nets des livraisons et des prestations

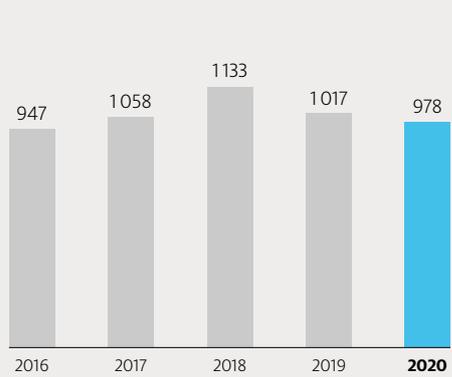


¹ Chiffres ajustés selon la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance ».

Chiffre d'affaires Bell Suisse
en millions de CHF



Chiffre d'affaires Bell International¹
en millions de CHF



Chiffre d'affaires Convenience
en millions de CHF



Volumes des ventes par catégories de produits
en millions de kg



Viande fraîche

54
↓ 2.2%



Charcuterie

95
↓ 11.6%¹



Volaille

171
↑ 5.7%



Seafood

8
↑ 11.9%



Convenience

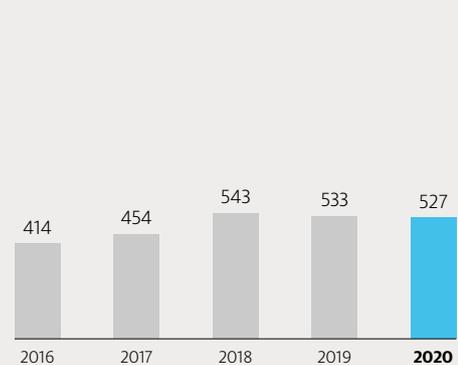
198
↓ 1.2%

Total

527
↓ 1.1%

¹ Y compris la perte des ventes/chiffre d'affaires suite à la cession des activités sur les produits de charcuterie échaudés en Allemagne et la vente du site de Perbál en Hongrie en octobre 2020.

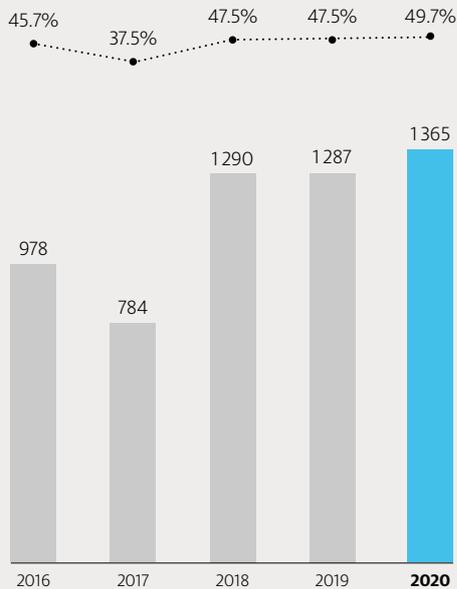
Volumes des ventes Bell Food Group
en millions de kg



Les chiffres-clés

Fonds propres

en millions de CHF & en % du total du bilan



Ratio d'endettement net

Engagements financiers nets/EBITDA



Engagements financiers nets¹

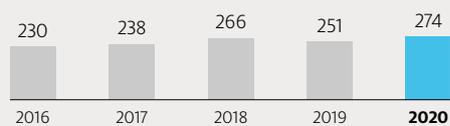
en millions de CHF

Engagements financiers moins liquidités et titres



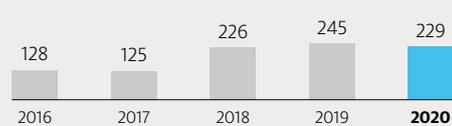
Flux de trésorerie opérationnel¹

en millions de CHF



Investissements en immobilisations corporelles et logicielles

en millions de CHF



Nouveautés

Nouveaux produits

> 2 000



Gestion de l'innovation

Effectif du personnel des secteurs développement et gestion de produits

> 150



Effectif du personnel

Nombre d'employés (EPT)

12 043

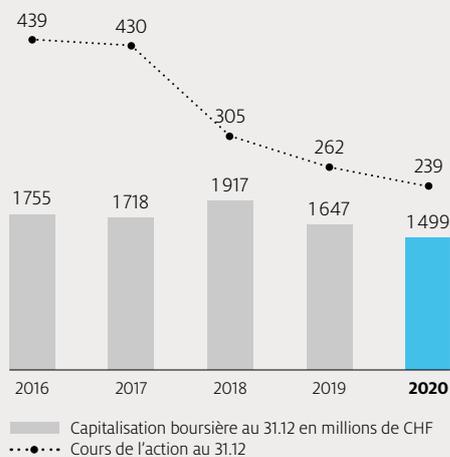


Proportion de femmes

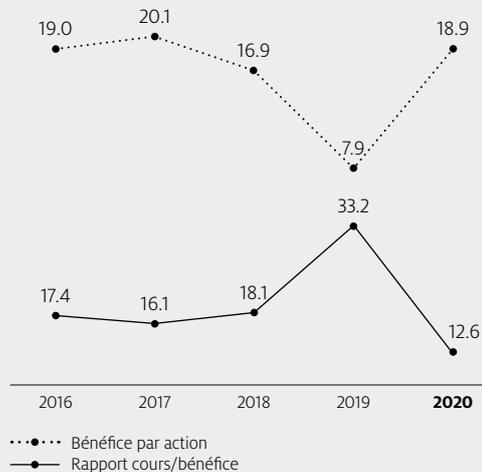
39%

¹ Chiffres ajustés selon la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance ».

Capitalisation boursière & cours de l'action en CHF



Chiffres-clés par action en CHF



Pour une meilleure comparaison des chiffres clés par action, le nombre pondéré d'actions en circulation a été corrigé de l'effet de l'augmentation de capital en 2018.

Distribution par action en CHF



Compte tenu du bon résultat annuel, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'augmenter la **distribution** de CHF 5.50 à CHF 6.50 par action. Le ratio de distribution représente ainsi 34.4%. Comme annoncé en 2019, Bell Food Group revient ainsi à sa pratique passée de distribuer annuellement env. 30% du résultat du groupe.

La distribution 2020 devrait être prélevée sur les réserves issues d'apports de capital à raison de 50%. Les versements prélevés sur des réserves issues d'apports de capital ne sont pas soumis à l'impôt anticipé et les investisseurs privés suisses profitent d'un dividende exempté d'impôt sur le revenu.

Structure du capital au 31.12

	2016	2017	2018	2019	2020
Capital-actions	2.00	2.00	3.14	3.14	3.14
Réparti en nombre d'actions enregistrées	4 000	4 000	6 286	6 286	6 286
Valeur nominale par action enregistrée	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50

Détails sur l'action

Numéro de valeur	31 596 632
ISIN	CH0315966322
Legal Entity Identifier (LEI)	50670090YSFJ2732TD58
Négoce	SIX Swiss Exchange
Symboles SIX	BELL ; Bell N ; Bell.SW
Cours actuels	www.bellfoodgroup.com

Éditorial

Bon exercice pour Bell Food Group



Hansueli Loosli
Président du conseil d'administration



Lorenz Wyss
Président de la direction générale du groupe

Chères et chers actionnaires,

Nous nous souviendrons longtemps de cet exercice 2020. L'émergence de la pandémie de coronavirus a ébranlé trois piliers de notre société jusqu'à leurs fondements : la santé, les échanges sociaux et notre prospérité économique. Notre bien le plus précieux, la santé, devint le thème omniprésent et tout le système de santé fut soudain au centre des préoccupations. Les restrictions imposées à la vie publique nous ont forcés à abandonner temporairement des habitudes et schémas comportementaux. Les contacts sociaux, les voyages ou les grands rassemblements étaient impossibles ou soumis à des restrictions drastiques pendant presque toute l'année. Parallèlement, les mesures prises pour endiguer la pandémie, surtout pendant les phases de confinement au printemps et en automne/hiver, ont confronté de nombreuses entreprises, voire des secteurs entiers, à une insécurité économique.

Défi maîtrisé

La pandémie a aussi confronté Bell Food Group à de grands défis. Notre priorité a toujours été de protéger la santé de notre personnel dans toute la mesure du possible. La gestion de la crise fut d'emblée au premier plan. Des états-majors de crise ont été constitués et des concepts de protection mis en œuvre sur tous les sites. Rétroactivement, nous sommes heureux de constater que les mesures protectrices ont bien fonctionné et que notre personnel a bénéficié de postes de travail sûrs.

L'application des mesures de protection et d'hygiène n'était pourtant pas une mince affaire. Il a fallu revoir des processus et des habitudes et nous adapter à l'évolution de la situation. En même temps, comme entreprise active dans la branche alimentaire, nous avons la mission de fournir nos clients du commerce de détail et des services alimentaires afin d'assurer l'approvisionnement de la population en produits frais. Compte tenu de la rapide modification des conditions extérieures et des fortes fluctuations au niveau des volumes

quotidiens, ce n'était pas simple. Il est d'autant plus réjouissant de constater que nous avons réussi à maintenir à tout moment nos capacités de livraison. Le mérite en revient à notre personnel : sans sa flexibilité et un engagement sans faille dans ce contexte difficile, nous n'aurions pas pu y arriver.

Effets contradictoires de la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus a entraîné un véritable changement des habitudes alimentaires, avec deux tendances opposées. D'un côté, la mobilité fortement restreinte ainsi que les phases de fermeture des restaurants ont provoqué de nets reculs des chiffres d'affaires dans le segment des services alimentaires comme dans celui en forte croissance depuis quelques années des ventes à l'emporter. Parallèlement, le commerce de détail a profité de la consommation accrue à domicile. Ces évolutions générales ont également eu des effets divers au sein de Bell Food Group. Solidement implanté dans le commerce de détail, le secteur de la viande et des produits carnés a profité de cette évolution dans toute l'Europe. La progression dans ce canal a plus que compensé le recul des ventes dans celui des services alimentaires, principalement pour le domaine d'activité Bell Suisse et, dans une moindre mesure, pour Bell International. À l'inverse, le domaine d'activité Convenience a davantage souffert des répercussions négatives de la pandémie en raison d'une concentration proportionnellement plus importante sur le canal des services alimentaires et parmi les assortiments à l'emporter.

Au cours de cet exercice difficile, Bell Food Group s'est montré particulièrement résistant à la crise. Grâce à un modèle commercial largement étayé, l'entreprise a su résorber les dynamiques imprévisibles et opposées dans le secteur alimentaire, en dégagant un résultat réjouissant pour 2020. Ce bon déroulement est principalement à rapporter aux bases stratégiques solides.

Consolidation de la position dominante dans le secteur d'activité central

Nous réalisons trois quarts de notre chiffre d'affaires dans notre secteur d'activité traditionnel de la viande, de la volaille, de la charcuterie, du Seafood et des produits carnés. Comme fournisseur offrant un assortiment complet, nous sommes leader du marché en Suisse, une position que nous avons l'intention de consolider durablement grâce notamment à des innovations. Sur les marchés européens, nos compétences centrales se situent dans la production de spécialités régionales de jambon cru et dans la volaille issue d'une production durable. Par cette spécialisation, nous voulons développer notre position dominante sur le marché européen du jambon cru et la production durable de volaille, en nous ancrant auprès de nos clients comme un partenaire digne de confiance qui dispose d'une grande expertise dans ces groupes de produits. Cette concentration avait été initiée en 2019 par la cession des activités sur les produits de charcuterie échaudés en Allemagne puis achevée en 2020 par la rationalisation du portefeuille de sites ; elle a déjà apporté de nets progrès opérationnels.

Élargissement des assortiments végétariens et Convenience

Alors que le secteur de la viande est un marché saturé dans une large mesure, les segments des produits végétariens et prêts à consommer sont encore porteurs et lucratifs. C'est pourquoi nous voulons augmenter nos parts de marché dans ces domaines, surtout dans l'espace germanophone. La transformation du site de production de Bad Wünnenberg (D) et la mise en service à Marchtrenk (A) de l'usine la plus moderne d'Europe dans le segment du Convenience nous donnent les moyens de fournir à nos clients des concepts de produits innovants à même de répondre à leurs besoins spécifiques dans les secteurs des assortiments à l'emporter et du Convenience frais. Au cours de l'exercice sous revue, la croissance dans ces deux segments a été temporairement freinée par la pandémie

de coronavirus. Un rapide redressement pendant les mois d'été, entre les deux vagues de la pandémie, a néanmoins prouvé la justesse de notre orientation stratégique. Dans le domaine des produits végétariens, nous pouvons faire la différence grâce à notre force d'innovation et à notre savoir-faire technologique. Ce constat s'applique également au secteur des services alimentaires, où nous développons de nouvelles solutions à même de répondre aux besoins futurs dans ce canal majeur à travers notre initiative « Smart Cuisine ».

Gains de productivité par une logistique élaborée et davantage d'efficience

Afin d'assurer notre compétitivité future, nous investissons dans le remplacement de nos infrastructures de production dans le cadre d'une planification globale pour les sites d'Oensingen (CH) et de Schaan (LI). Le but est d'optimiser le niveau d'automatisation, de réaliser des progrès logistiques, d'améliorer l'efficience des processus et d'augmenter la productivité. Ces investissements de grande envergure nous permettent d'assurer la rentabilité à long terme dans les secteurs de la viande et du Convenience en Suisse.

Distribution en hausse

Compte tenu du bon résultat et du solide bilan 2020, le conseil d'administration de Bell Food Group a décidé de proposer à l'assemblée générale d'augmenter la distribution de CHF 5.50 à CHF 6.50 par action. Le ratio de distribution, qui représente 34.4%, se situe ainsi dans le cadre de la politique que nous avons définie en matière de dividendes. 50 % seront à prélever sur les réserves issues d'apports de capital et 50 % sur le résultat annuel de Bell Food Group SA.

Perspectives

Une fin prochaine de la pandémie de coronavirus ne se dessine pas encore pour l'instant. Il faut s'attendre à ce que la pandémie de coronavirus exerce encore une influence significative sur la marche des affaires de Bell Food Group dans l'année en cours. En 2021, il s'agira par conséquent pour Bell Food Group de continuer à réagir de manière souple et flexible à la pandémie de coronavirus et aux mesures prises pour l'endiguer, en nous adaptant rapidement quand les conditions extérieures l'exigent. Compte tenu des expériences réunies au cours de l'exercice sous revue, nous sommes confiants et pensons y parvenir à nouveau en 2021. En même temps, nous voulons continuer de nous concentrer sur nos objectifs stratégiques à moyen et à long termes afin que l'entreprise se trouve dans la meilleure position possible à l'issue de la pandémie.

La pandémie de coronavirus nous a montré qu'une crise globale si extraordinaire ne peut être maîtrisée que si tout le monde tire à la même corde. Nous vous remercions, chères et chers actionnaires, de nous avoir honorés de votre confiance dans cette période troublée. Nous continuerons de mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir afin de la mériter par une gestion durable, prospective et innovante de notre entreprise. Nous remercions nos clients et nos partenaires commerciaux de la bonne collaboration dans un climat de confiance ainsi que les autorités et les institutions de leur soutien constructif. Finalement, nous adressons un grand merci à notre personnel. Ce n'est que grâce au remarquable engagement de chacune et de chacun d'entre vous que nous avons pu maintenir à tout moment nos capacités de production et de livraison dans cette année hors du commun et dégager un résultat réjouissant.

Hansueli Loosli
Président du conseil d'administration



Lorenz Wyss
Président de la direction générale du groupe



Rapport de situation

14 **Activités commerciales**

Activités
Produits et marchés principaux
Clients et canaux d'écoulement
Approvisionnement et fournisseurs
Personnel
Bell Food Group comme employeur
Organisation
Gestion de l'innovation
Gestion des marques

22 **Stratégie**

Vision et missions
Stratégies fonctionnelles
Principes directeurs
Orientations stratégiques

27 **Responsabilité de l'entreprise**

Organisation dédiée au développement durable
Communication sur le développement durable
Produits et approvisionnement
Environnement et ressources
Personnel et société

30 **Marche des affaires**

L'exercice 2020 en bref
Effets extraordinaires
Bell Suisse
Bell International
Convenience
Rapport de gestion des risques
L'engagement chez Mosa Meat s'élargit
Perspectives

Activités commerciales

Chiffre d'affaires par groupes de produits

Viande fraîche	22 %
Charcuterie	25 %
Volaille	22 %
Seafood	5 %
Convenience	26 %

Chiffres d'affaires produits carnés et produits végétariens

Produits carnés	79 %
Produits végétariens	21 %

Chiffre d'affaires commerce de détail et services alimentaires/industrie

Commerce de détail	75 %
Services alimentaires/industrie	25 %

Activités – modèle commercial largement étayé

Bell Food Group compte parmi les principaux transformateurs européens de viande et de produits prêts à consommer. Domiciliée à Bâle (CH), l'entreprise est leader du marché en Suisse ainsi que dans plusieurs pays d'Europe pour certains segments de produits. L'offre se compose de viande, de volaille, de charcuterie, de Seafood ainsi que de produits prêts à consommer ultra-frais, frais ou longue conservation. Le secteur Convenience comprend des salades, sandwiches, plats cuisinés, pâtes, sauces, éléments de menus et condiments. Bell Food Group est présent sur 62 sites dans 15 pays. Les marques Bell, Eisberg, Hilcona et Hügli ainsi que d'autres marques spécialisées permettent à Bell Food Group de répondre à des attentes diversifiées dans les secteurs du commerce de détail, des services alimentaires et de l'industrie.

Produits et marchés principaux – fournisseur d'assortiments complets en viande et Convenience

Viande fraîche, volaille, charcuterie et Seafood

En Suisse, notre marché principal, Bell produit et transforme de la viande fraîche de bœuf, de veau, de porc et d'agneau. Sa propre production de viande est complétée par des achats ciblés de viande prête à la transformation et de gibier, en Suisse et à l'étranger. Notre offre comprend une gamme complète de produits pour la vente au comptoir et le libre-service du commerce de détail. De plus, des assortiments spécifiques sont destinés aux secteurs des services alimentaires et de l'industrie alimentaire. En Suisse, Bell est leader du marché ou occupe une position dominante dans la plupart des catégories de produits.

En Suisse et en Autriche, nous disposons d'une production de volaille intégrée qui nous permet de maîtriser toute la chaîne de création de valeur, de l'œuf au produit savoureux à déguster. Dans le segment du poulet, nous sommes leader du marché en Autriche avec Hubers Landhendl et un prestataire déterminant en Suisse avec Bell. En Bavière, l'entreprise Süddeutsche Truthahn AG est un prestataire significatif dans le segment des produits régionaux de viande de dinde de qualité supérieure. Dans l'espace germanophone, nous comptons parmi les leaders du secteur de la volaille issue de programmes à valeur ajoutée en matière de bien-être animal. Bell est ainsi l'un des principaux producteurs de volaille biologique en Europe.

Bell est l'un des principaux producteurs de volaille bio en Europe.

Dans le secteur de la charcuterie, nous couvrons pratiquement tous les segments en Suisse : des saucisses échaudées à la viande séchée, en passant par les saucisses crues et les salaisons cuites. Sur le plan international, Bell dispose d'un assortiment de charcuterie spécialisé de sa propre production dans différents pays grâce à plusieurs usines régionales. Dans ce domaine, nous nous concentrons sur les spécialités régionales de jambon et saucissons crus, dont de nombreuses spécialités d'indication géographique protégée comme le jambon de la Forêt-Noire, la viande des Grisons ou le saucisson d'Auvergne. Sur son marché domestique, Bell Allemagne est leader du marché dans le segment du jambon cru. En France et en Espagne, Bell fait partie des prestataires en plein essor dans le segment des spécialités de jambon et saucisson crus. En Pologne, nous occupons des positions significatives dans les segments du saucisson cru et des saucisses échaudées.

Bell Seafood est le leader de son secteur en Suisse. Cette unité chevronnée commercialise avec un grand succès du poisson frais d'origine suisse et importé, des crustacés, des fruits de mer et des produits surgelés. Destiné au libre-service et à la vente au comptoir dans le commerce de détail en Suisse ainsi qu'aux services alimentaires, l'assortiment provient essentiellement de sources durables.



100 % hamburger – 0 % viande

Lancé en 2019 dans le segment des services alimentaires, « The Green Mountain Burger », un hamburger végétarien aux protéines de pois, est également référencé depuis 2020 dans le commerce de détail où il est devenu le best-seller de son segment en Suisse. L'assortiment végétarien s'est entre-temps enrichi d'autres succédanés de viande, par exemple sous forme de fromage d'Italie et de viande hachée.

→

www.bellfoodgroup.com/greenmountain-fr

Convenience

Bell Food Group compte parmi les pionniers de la production et la commercialisation d'assortiments conformes aux besoins de notre époque dans le segment du Convenience. Grâce à leur compétitivité, les divisions actives dans le segment Convenience sont des partenaires de catégorie compétents pour de nombreux clients du commerce de détail et des services alimentaires. La gamme de produits comprend des produits ultrafrais tels que des salades composées, des sandwiches, des wraps, etc. pour le secteur de la vente à l'emporter. Par ailleurs, nous produisons également d'autres produits frais tels que des menus, des salades préparées, des pâtes, des sauces et des éléments de repas. L'assortiment est complété par des produits longue conservation et des condiments.

Eisberg s'est spécialisé dans la production de salades précoupées fraîches et propose également un grand choix de mélanges de légumes et de fruits précoupés. L'assortiment est complété par des gammes complémentaires innovantes telles que des mélanges pour smoothies, des jus de fruits ou des sauces à salade. Huit sites de production en Suisse, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie et en Autriche assurent notre proximité avec les clients et garantissent la fraîcheur optimale des produits. Eisberg est leader du marché en Suisse et en Europe de l'Est dans le segment des salades fraîches précoupées.

Hilcona produit à Schaan (LI) et à Orbe (CH) des articles frais, surgelés et longue conservation de la gamme Convenience tels que des plats cuisinés frais, différentes créations de pâtes, des sandwiches, des conserves et un grand nombre d'autres produits. Le site de Landquart (CH) est le centre de compétences pour les produits végétariens et végétaliens. Cette manufacture agile s'est distinguée par de nombreuses innovations comme le tofu à base de soja biologique suisse ou des alternatives à la viande d'origine végétale pour les hamburgers, le fromage d'Italie, la viande hachée et le tartare. Hilcona produit et commercialise à Bad Wünnenberg en Allemagne des produits de la gamme Convenience pour le marché allemand. L'entreprise est leader du marché en Suisse dans son segment et un important prestataire de pâtes fraîches en Allemagne et en Autriche. Hilcona déploie par ailleurs des activités en France et dans les pays du Benelux.

Hügli est le spécialiste des produits longue conservation, dont notamment des soupes, sauces, bouillons, mélanges d'épices, sauces à salade et pour tremper ou accompagner, desserts, aliments fonctionnels, produits réfrigérés à base d'herbes aromatiques, éléments de menus et produits végétariens ou végétaliens. La plupart des gammes sont disponibles sous forme de produits secs ou liquides. Hügli approvisionne le secteur des services alimentaires et produit des articles destinés à des marques tierces, au commerce de détail et à l'industrie alimentaire ainsi que la gamme commercialisée sous sa propre marque, essentiellement de qualité biologique. En Suisse et en Allemagne, ses marchés domestiques, Hügli compte parmi les leaders des produits longue conservation de la gamme Convenience. Hügli dispose par ailleurs de sites de production en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en République tchèque. Les moyens de production internationaux sont complétés par nos propres organisations de vente en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne.

Clients et canaux d'écoulement – du supermarché à la vente à l'emporter

Nous approvisionnons de nombreux clients du commerce de détail, de la restauration et de l'industrie alimentaire. Dans le canal du commerce de détail, nous fournissons aussi bien les grands supermarchés et les distributeurs régionaux que des magasins de spécialités et des dépanneurs. Dans le segment des services alimentaires, nous approvisionnons notamment la restauration rapide, des entreprises du secteur de la restauration collective (cantines, hôpitaux, maisons de retraite, etc.), l'hôtellerie, la vente à l'emporter et la restauration traditionnelle. Généralement, la distribution s'effectue par le biais de grossistes, avec ou sans service de livraison. Dans certains secteurs du domaine du Convenience, nous disposons également d'organisations de distribution spécialisées et de nos propres solutions logistiques. Dans le canal de l'industrie alimentaire, nous fournissons des composants spécifiques à d'autres producteurs de denrées alimentaires.

Satisfaction des clients

Afin d'assurer le succès à long terme de nos produits et prestations, il est important que nous sachions comment leur qualité est évaluée. La satisfaction des clients fait chaque année l'objet d'un recensement systématique chez Bell Food Group, par le biais de questionnaires en ligne standardisés. Cela permet de mieux comparer et répertorier les résultats. Il ressort des enquêtes menées en 2019 et en 2020 que les prestations de Bell Food Group sont jugées bonnes à très bonnes par ses clients.

Approvisionnement et fournisseurs – la qualité débute par les matières premières

La gestion de la qualité de Bell Food Group commence par la sélection des meilleures matières premières. Nous privilégions les fournisseurs à même de répondre à nos exigences en matière de gestion durable, qui satisfont à nos critères qualitatifs et peuvent garantir la disponibilité des matières premières transformées. Les aspects relatifs au développement durable sont explicitement ancrés dans nos principes d'approvisionnement – de la sélection des fournisseurs à l'utilisation des matériaux. Avec tous nos principaux fournisseurs, nous signons des contrats-cadres. Par ailleurs, les fournisseurs sont soumis à une évaluation annuelle globale dans le cadre d'une gestion systématique de l'approvisionnement. Bell Food Group vise une étroite collaboration avec des fournisseurs fidèles et performants.

En ce qui concerne la viande, des caractéristiques telles que les conditions d'élevage et de nourrissage des animaux constituent des critères décisifs. Bell Food Group a défini des conditions-cadres précises et des directives correspondantes pour l'achat d'animaux d'abattage, de viande et de poisson. D'une façon générale, nous privilégions les sources autochtones, en tenant compte de la disponibilité et de nos standards qualitatifs. La filière de la viande, de la réception de la matière première à chaque unité de consommateurs, est documentée sans faille et entièrement traçable.

Dans toute la mesure du possible, nous nous procurons la matière première des salades auprès de producteurs établis dans les régions des sites de production. Mis en service en 2019, le nouveau site de production d'Eisberg à Marchtrenk en Autriche se procure ses matières premières auprès d'une vingtaine de producteurs locaux. Son équipe de spécialistes conseille tous les fournisseurs sur place. En Espagne, l'un des principaux pays producteurs d'Europe, Eisberg dispose de sa propre organisation d'achat. Grâce à un solide réseau d'approvisionnement dans divers pays, la qualité habituelle peut être assurée même lors de situations météorologiques exceptionnelles.

Hilcona mise également sur le développement de matières premières à travers sa filiale Hilcona Agrar. Lorsque cela n'est pas possible, Hilcona collabore avec des fournisseurs de longue date. 60 % des légumes proviennent d'env. 350 producteurs sous contrat en Suisse et au Liechtenstein. La production de tofu s'effectue exclusivement à base de soja issu d'une culture biologique suisse.

L'usine de Marchtrenk (A) se procure la majeure partie des matières premières auprès de **producteurs régionaux.**



Nos employés font la différence

Des collaboratrices et collaborateurs de toutes les divisions de Bell Food Group offrent un aperçu passionnant de leur travail quotidien.

→

www.bellfoodgroup.com/collaborateurs

Personnel – l'être humain au centre

Chez Bell Food Group, plus de 12 000 employés représentant une centaine de nationalités assurent au quotidien la fraîcheur et la qualité du large assortiment. Une multitude de professions sont représentées au sein de Bell Food Group. Le spectre va du technologue en denrées alimentaires à l'agent de production en passant par l'employé de commerce et l'informaticien.

Bell Food Group incarne un producteur de denrées alimentaires dynamique, actif sur le plan international, dont les racines sont régionales. En tant qu'employeur conscient de nos responsabilités, nous encourageons l'évolution personnelle des collaboratrices et collaborateurs. Une stratégie formulée pour l'ensemble du groupe dans le secteur des ressources humaines résume les principes de manière homogène, notamment en ce qui concerne les déroulements en matière de recrutement et de développement du personnel. La gestion de la santé en entreprise ainsi que la gestion des talents représentent d'autres priorités pour le groupe. Divers paramètres ainsi que des enquêtes menées régulièrement auprès du personnel nous permettent de contrôler nos performances en tant qu'employeur.

Effectif du personnel de Bell Food Group	2019	2020
Effectif du personnel		
Effectif moyen converti en postes à plein temps ¹	12 195	12 043
Effectif au 31 décembre, en nombre de personnes	11 960	11 744
Effectif du personnel au 31.12		
Bell Suisse	3 383	3 504
Bell International	3 775	3 469
Convenience	5 037	5 070
dont emplois à plein temps	74 %	75 %
dont emplois à temps partiel	26 %	25 %
Proportion d'hommes	60 %	61 %
Proportion de femmes	40 %	39 %
Proportion de femmes parmi les cadres	24 %	26 %
Nombre de nationalités	100	98
Structure d'âge		
moins de 30 ans	20 %	20 %
31-50 ans	53 %	52 %
plus de 51 ans	27 %	28 %
Formation et perfectionnement		
Apprentis	155	157
Nombre de jours de formation	12 689	13 385

¹ Y compris personnel de sociétés tierces employé temporairement.



Formation professionnelle adaptée aux sports de compétition

Grâce à des solutions sur mesure, Bell Food Group permet de concilier carrière professionnelle et sport de compétition.

→

www.bellfoodgroup.com/performance-fr

Bell Food Group comme employeur – l'être humain au centre

Bell Food Group place toujours l'être humain au centre : avec ses aptitudes individuelles, ses besoins et nos objectifs communs. Nous voulons que nos employés se rendent au travail avec plaisir et puissent contribuer au succès commun. Nous offrons un environnement professionnel ouvert et humain, marqué par l'estime mutuelle.

L'entreprise et son personnel se réfèrent aux critères de performance suivants :

Les gens aiment bien manger et partager un repas constitue un patrimoine culturel majeur. Procurer du plaisir à travers des denrées alimentaires de qualité supérieure est notre passion. C'est également notre contribution à la qualité de vie.

Tous ceux qui travaillent chez Bell Food Group connaissent leur métier. S'investir activement, prendre les choses en main et les faire avancer n'est pas seulement permis chez nous, mais vivement encouragé. Chacun apporte en effet sa contribution personnelle à la nouveauté et à la réalisation de nos objectifs.

De cette manière, nous émettons des signaux dans l'industrie alimentaire – comme entreprise, comme équipe, comme professionnels.

Nous estimons nos employés, leur engagement personnel, leurs diverses forces et aptitudes. Et nous voulons accompagner, soutenir et encourager chacun individuellement – à tous les niveaux et dans tous les domaines. Celui qui est capable de tirer le meilleur de lui-même en fait également profiter Bell Food Group. De cette manière, nous progressons ensemble.

Tout ce que nous produisons est bon et de la meilleure qualité. Nous le garantissons depuis 150 ans. Grâce au large éventail de compétences, à notre savoir-faire artisanal et à de solides bases financières, nous accompagnons, soutenons et inspirons nos clients, nos partenaires et les consommateurs. Pour cela, on peut toujours compter sur nous – aujourd'hui et demain.

Organisation – performante et efficiente

Bell Food Group SA est l'organisation faîtière de l'entreprise. Le siège du groupe se trouve à Bâle en Suisse, où l'entreprise a été créée en 1869. L'entreprise est structurée en trois domaines d'activité opérationnels et un de service Finances/Services. Des fonctions communes au groupe telles que les ressources humaines, l'informatique et les services d'entreprise sont organisées en domaines centraux. Les activités opérationnelles sont principalement décentralisées, proches des clients et des marchés. Divers centres de compétences complètent l'organisation de Bell Food Group. Ces centres de compétences thématiques réunissent des experts des différentes divisions afin d'assurer le transfert de savoir-faire, l'identification et l'exploitation de synergies ainsi que l'optimisation des processus transversaux.

Bell Food Group est présent dans 15 pays d'Europe avec des sites de production, des plateformes logistiques et des bureaux de vente. Les différents sites de production sont spécialisés et se concentrent sur un programme d'assortiments défini. Bell Food Group dispose également de manufactures régionales pour la production de spécialités charcutières locales identifiées par d'importantes désignations d'origine protégées. Au cours de l'exercice sous revue, les sites de production de Perbál en Hongrie, Saint-André en France et Recogne en Belgique ainsi que la plateforme logistique de Zellik en Belgique ont été cédés dans le cadre d'opérations d'actifs à divers repreneurs. Dans toutes ces opérations, l'ensemble du personnel a été repris par les acquéreurs. Le domaine d'activité Bell International a ainsi poursuivi en 2020 sa stratégie de concentration sur les spécialités internationales de jambon cru et de rationalisation des sites de production.

Bell Food Group se compose des domaines d'activité Bell Suisse, Bell International, Conve-nience et Finances/Services.

Les sites de production du **domaine d'activi-té Bell Suisse** lui permettent de proposer un éventail complet de produits dans les segments de la viande, de la charcuterie, de la volaille ainsi que du Seafood. La production et transformation de viande sont centralisées à Bâle pour le porc et à Oensingen pour le bœuf. La transformation de volaille et de produits de la gamme Seafood est assurée par deux sites spécifiques. Dans le domaine de la charcuterie, les assortiments nationaux sont produits à Bâle, alors que les sites de Churwalden, Gossau, Chermignon et Cheseaux se concentrent principalement sur les spécialités régionales.

Beaucoup de ces produits ont une indica-tion géographique protégée. Les sites de Schlie-ren et de Genève sont spécialisés dans la pro-duction d'assortiments pour les services alimentaires.

Le **domaine d'activité Bell International** se compose des divisions Bell Allemagne, Bell Europe de l'Ouest/de l'Est et Hubers/Süttag. La division Bell Allemagne se concentre sur sa solide position dans le domaine du jambon cru allemand et international. Les usines en Espagne spécialisées dans la charcuterie es-pagnole sont rattachées à la division Bell Al-lemagne sur le plan de l'organisation. L'entre-prise a des sites de production de spécialités de jambon cru régionales à Seevetal (D), Edewecht (D) et Schiltach (D). En Espagne, la division Bell International dispose de deux sites de production de jambon Serrano à Fuensalida et Casarrubios del Monte ainsi que d'une usine spécialisée dans la production de charcuteries ibériques à Azuaga.



Hilcona comme chaudron d'innovation

Des équipes pluridisciplinaires développent des nouveautés passionnantes dans « l'iBox ».

→

www.bellfoodgroup.com/ibox-fr

La division Bell Europe de l'Ouest/de l'Est réunit les activités en France et en Pologne ainsi que les activités commerciales en Belgique, en Hongrie et en Roumanie. En France, Bell produit diverses spécialités régionales de jambon et saucisson crus dans ses sites de Teilhède, Riom, Saint-Symphorien-sur-Coise, Virieu-le-Grand et Aime. En Pologne, des spécialités charcutières locales telles que le saucisson hongrois ou le salami de Cracovie sont produites sur le site de Niepolomice pour les marchés polonais et hongrois. Les activités internationales d'exportation sont également établies au sein de cette division et portent sur la commercialisation de divers assortiments de tous les domaines d'activité hors d'Europe.

La division Hubers/Süttag est active dans le secteur de la volaille en Autriche et en Allemagne. Le site de Pfaffstätt (A) est spécialisé dans l'abattage et la découpe de poulet. En Autriche, Hubers est leader du marché des coquelets bio et nourris au maïs, alors que le site d'Ampfing (D) abat et conditionne la dinde.

Le **domaine d'activité Convenience** se compose des divisions Eisberg, Hilcona et Hügli. L'entreprise Eisberg, spécialisée dans la production de salades conditionnées, dispose de sites de production en Suisse ainsi qu'en Autriche, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie. Un bureau d'achat en Espagne est en outre chargé de l'approvisionnement d'une partie des matières premières. Dans ses sites de production à Schaan (LI), Orbe (CH), Landquart (CH) et Bad Wünnenberg (D), Hilcona produit un large assortiment de produits du segment Convenience frais. Celui-ci est principalement commercialisé en Suisse et en Allemagne ainsi que dans d'autres pays d'Europe. Hügli dispose de dix sites de production en Suisse, en Allemagne, en Italie, en République tchèque, en Espagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, ce qui en fait l'un des plus grands prestataires européens de produits longue conservation de la gamme Convenience. Les moyens de production internationaux sont complétés par ses propres organisations de vente en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne.

Le **domaine d'activité Finances/Services** est actif comme organisation matricielle pour l'ensemble de Bell Food Group. Les responsables des finances des divers pays et divisions se chargent des attributions et exigences locales et rapportent directement à l'organisation centrale au siège.

De plus amples informations sur l'organisation ainsi que l'organigramme de Bell Food Group sont publiés à la rubrique « Corporate Governance » en pages 40 à 41.

Gestion de l'innovation – compétence culinaire et idées

En tenant compte de tous les groupes de produits, Bell Food Group dispose d'un assortiment de plus de 20 000 produits. En plus de l'assortiment standard, les nouveautés et innovations jouent un rôle important : Bell Food Group lance chaque année plus de 2 000 nouveautés. Le spectre des nouveautés va de simples adaptations de recettes comme une nouvelle marinade, une nouvelle garniture de pizza ou des farces de pâtes saisonnières jusqu'à des concepts totalement nouveaux qui nécessitent un temps de développement plus long. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons par exemple complété l'assortiment « Green Mountain » par un fromage d'Italie et de la viande hachée végans. Les tendances et les besoins des consommateurs sont identifiés à l'aide de divers instruments tels que le repérage des aliments et intégrés systématiquement dans le processus d'innovation. Les spécialités saisonnières jouent également un rôle majeur. Des secteurs complets de l'assortiment ne sont par exemple proposés que pendant la saison des grillades.

En général, chaque division est responsable des processus d'innovation. Pour certains développements comme l'initiative « Smart Cuisine » destinée au segment des services alimentaires, des spécialistes de différentes divisions coopèrent afin de mettre à profit l'expertise spécifique de chaque domaine.

Dans le secteur alimentaire tout particulièrement, l'emballage constitue un élément majeur du processus d'innovation. Des propriétés telles que la protection du produit, la conservation, l'utilisation des matériaux et la durabilité sont essentielles, constamment réévaluées et adaptées aux exigences des clients. Dans toute la mesure du possible, les nouvelles technologies sont prises en compte dans ce processus. En fonction des possibilités, des concepts d'emballage couronnés de succès dans certains pays sont également introduits sur d'autres marchés. C'est ainsi que Bell Suisse lancera au début 2021 le concept d'emballages pliables qui a remporté un vif succès en Allemagne.



Les astuces du pro

Philipp Glauser, vice-champion du monde de barbecue, révèle comment des amateurs peuvent aussi réussir des grillades sublimes.

→

www.bellfoodgroup.com/BBQ-fr

Gestion des marques

Dans l'exercice sous revue, la stratégie des marques de Bell Food Group a été complètement révisée. Dans ce contexte, l'image de marque a été renforcée et les tendances actuelles de la gestion internationale des marques ont été intégrées dans le positionnement des marques de produits. Bell Food Group dispose d'un portefeuille de marques à large spectre. Les marques sont subdivisées en marques stratégiques et marques de spécialités. La gestion des marques se réfère tant à la stratégie générale de l'entreprise en la matière qu'aux besoins et avantages pour l'utilisateur final, avant la mise en œuvre des mesures et stratégies normalisées qui en résultent. Toutes les

marques sont clairement positionnées dans la perspective des valeurs véhiculées et délimitées en groupes de produits et canaux de distribution. Par ailleurs, Bell Food Group dispose d'une excellente expertise dans la fabrication de marques commerciales d'orientations les plus diverses.

En fonction de la pertinence de la marque dans le pays concerné, la gestion des marques s'appuie sur l'ensemble des instruments de marketing : de la publicité dans les médias (télévision, presse écrite, affichage) au marketing en ligne et sur les réseaux sociaux, en passant par les activités aux points de vente, la promotion des ventes, les foires commerciales, le sponsoring/les événements.

Marques de viande



Marques du segment Convenience



Stratégie



Coup d'œil en coulisses

Sur notre site Internet, vous trouverez des aperçus passionnants de l'univers de Bell Food Group.

→

www.bellfoodgroup.com/stories-fr

Vision et missions

Dans un monde où tout bouge, nous considérons le changement comme une chance. Nous voulons évoluer afin de rendre, conjointement avec nos clients et nos partenaires, la production alimentaire encore plus durable et plus responsable. Dans cette perspective, nous sommes constamment à la recherche de produits et de solutions convaincants, à même d'offrir une valeur ajoutée – avec curiosité, ouverture d'esprit, sens des futurs besoins et désirs. Nous aimons nous renouveler et progresser – en nous appuyant sur le courage d'entreprendre et une affaire solide. Nous combinons l'expérience, la maîtrise artisanale et de multiples compétences afin de donner vie aux grandes comme aux plus petites idées. Dans tous nos domaines d'activité, nous voulons faire la différence, épauler nos clients afin qu'ils progressent eux aussi et contribuer à façonner l'avenir de notre branche. C'est ainsi que nous nous approchons de notre vision, pas à pas : ensemble jusqu'au sommet.

Trois missions ont été définies pour Bell Food Group, au travers desquelles nous voulons nous différencier comme entreprise :

Nous avons le goût du plaisir.

Tout ce que nous produisons est bon et de la meilleure qualité. Nous le garantissons depuis 150 ans. Grâce au large éventail de compétences, à notre savoir-faire artisanal et à de solides bases financières, nous accompagnons, soutenons et inspirons nos clients, nos partenaires et les consommateurs. Pour cela, on peut toujours compter sur nous – aujourd'hui et demain.

Nous façonnons l'avenir.

Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers, mais nous nous remettons constamment en question, ainsi que nos clients. Afin de travailler encore mieux, afin de trouver des solutions aux défis actuels et futurs. Nous anticipons l'avenir et contribuons actuellement à son orientation avec toute notre énergie.

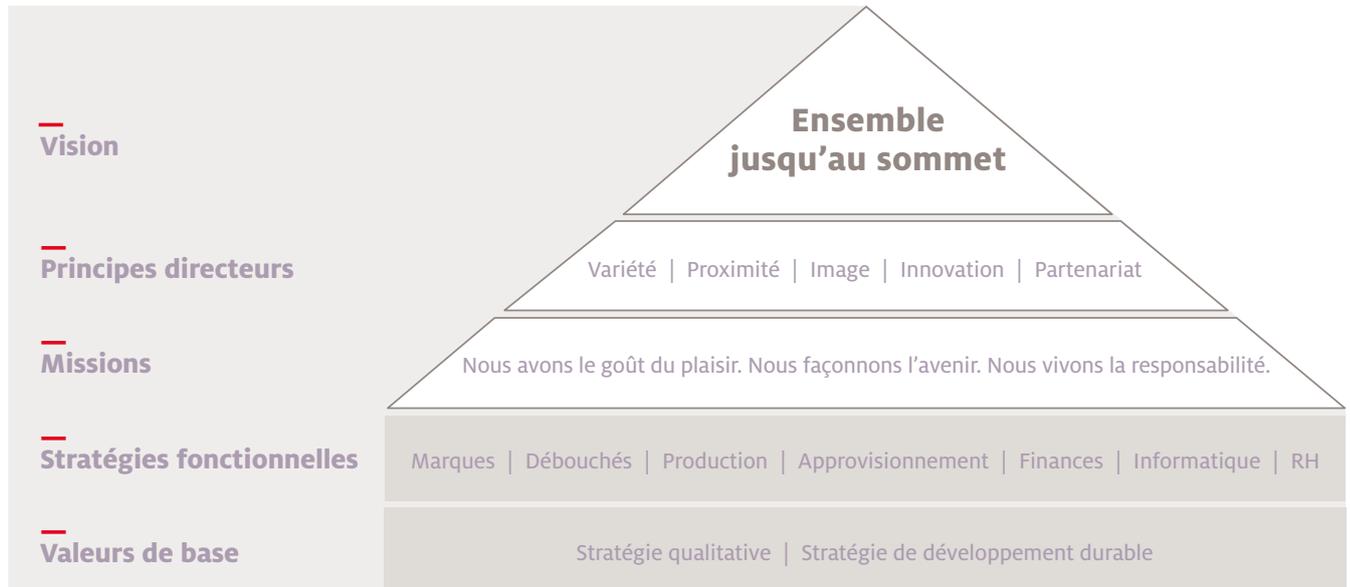
Nous vivons la responsabilité.

Nous avons la responsabilité de penser et d'agir durablement. Parce que nous le savons : il reste beaucoup à faire et nous mettons tout en œuvre, jour après jour, pour progresser encore un peu. Nous tenons en effet à montrer l'exemple et à contribuer à une vie en harmonie avec notre environnement.

Stratégies fonctionnelles

Nos stratégies fonctionnelles (les stratégies principales de l'entreprise) découlent de notre vision, des principes directeurs et des missions. Les missions s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise. Au-delà de celles-ci, chaque division définit des missions individuelles, sur la base de ses propres critères de performance, et contribue ainsi à la réalisation de la vision générale.

Les stratégies fonctionnelles constituent des repères applicables à l'ensemble du groupe en ce qui concerne nos débouchés, nos marques, notre production, notre approvisionnement, nos finances, la technologie d'information et notre personnel. Elles laissent toutefois une marge de manœuvre suffisante à la prise en compte des spécificités liées aux sociétés et régions concernées. La stratégie de la qualité ainsi que celle en matière de durabilité sont prises en considération dans toutes nos réflexions stratégiques comme bases de notre action entrepreneuriale.



Principes directeurs

Afin d'atteindre notre vision, nous nous référons à des règles comportementales qui sont ancrées dans nos principes directeurs appliqués à l'échelle du groupe. Ils sont complétés par notre code de conduite et l'ouvrage de synthèse qui réunit nos directives internes détaillées en matière de conformité.



Diversité

Nous apprécions la diversité des cultures et des compétences et les encourageons systématiquement. Cette diversité nous aide à maintenir notre inspiration et à élargir le champ de nos réflexions.



Proximité

Nous sommes au plus près des tendances. Nous connaissons les besoins de nos collaborateurs, de nos clients et de la société en général, nous pratiquons des échanges ouverts et nous engageons. C'est ainsi que nous progressons ensemble.



Profilés

Notre compétence et notre performance convainquent nos clients. Nous visons toujours la meilleure qualité et une durabilité maximale. C'est ainsi que nous imposons des références dans la production alimentaire et garantissons des expériences gustatives diversifiées.



Innovants

Nous consacrons jour après jour beaucoup de curiosité et de clairvoyance entrepreneuriale à notre travail. Nous identifions les chances et abordons la nouveauté avec enthousiasme, rigueur et courage. Cela nous permet d'enthousiasmer nos clients et d'emprunter des voies nouvelles.



En partenariat

Nous investissons dans des relations à long terme, d'égal à égal, qui stimulent et motivent mutuellement. La confiance, la fiabilité et l'équité sont des facteurs de succès centraux à nos yeux. C'est ainsi que nous faisons la différence ensemble.

Orientations stratégiques

Bell Food Group veut être l'un des meilleurs groupes alimentaires d'Europe en s'appuyant sur le plaisir du travail bien fait, la compétence et le sens des responsabilités.

Les orientations stratégiques actuelles ont été analysées et développées dans le cadre de divers projets stratégiques. Trois orientations stratégiques ont été définies pour les futures activités de Bell Food Group.

Renforcer la position dominante dans le secteur traditionnel de la viande, dans le commerce de détail et dans les services alimentaires

En plus de 150 ans, Bell Food Group a réussi à développer une position dominante en Suisse dans son secteur d'activité traditionnel de la viande, de la volaille, de la charcuterie et du Seafood. Nous développerons durablement cette position dans le commerce de détail et le canal des services alimentaires en Suisse. Afin d'y parvenir, nous poursuivrons la différenciation de nos assortiments et prestations, par exemple en augmentant le niveau de commodité des produits, en développant les assortiments régionaux ou par le biais d'innovations au niveau des produits et des emballages. La performance de l'assortiment est véhiculée grâce à une gestion des marques efficiente et des idées de marketing attrayantes.

Au niveau international, nous consolidons notre position sur le marché ainsi que la rentabilité sur le marché européen du jambon cru. L'usine de Fuensalida en Espagne, construite en 2019, nous ouvre de nouvelles opportunités de vente de spécialités espagnoles. D'autres usines en Espagne, en France, en Allemagne et en Pologne nous placent dans une excellente position stratégique avec des perspectives intactes. Des investissements mûrement étudiés et l'optimisation croissante des processus visent principalement à gagner en productivité, en efficacité et en valeur ajoutée. Des améliorations opérationnelles dans l'approvisionnement en matières premières ainsi que l'expansion des activités commerciales et d'exportation complètent nos initiatives.

Dans le domaine de la volaille, nous visons une croissance plus que proportionnelle des assortiments durables et du Convenience. À cet effet, nous augmentons le nombre d'éleveurs à même de proposer des programmes de production assurant un bien-être animal supérieur. Assurer la rentabilité sur toute la chaîne de création de valeur est également l'une de nos priorités. La mise en service prévue de la production de volaille du segment Convenience à Marchtrenk constitue une étape dans cette perspective.

Développer les parts de marché dans les segments porteurs et lucratifs du Convenience et des produits végétariens

Bell Food Group entend saisir les opportunités de croissance principalement sur le marché du Convenience, porteur en termes de croissance et de valeur ajoutée, et dans le domaine des assortiments végétariens. L'entreprise concentre ses efforts sur l'espace DACH et la consolidation de sa position de leader de sa catégorie dans le commerce de détail. La croissance organique s'appuie notamment sur l'exploitation des capacités des nouvelles usines de Marchtrenk (A) et Bad Wünnenberg (D). Grâce au développement de nouvelles solutions de produits, à l'augmentation du niveau de commodité et à des formes d'offres supplémentaires, nous générons de nouvelles options d'utilisation pour nos clients. À titre d'exemples, citons les alternatives à la viande et les assortiments végétariens.

Bell Food Group voit également des chances de croissance dans la future intégration rétrograde dans le secteur des services alimentaires. Cette évolution est stimulée par la modification des besoins des clients, une pression accrue sur les coûts et la pénurie aiguë de personnel spécialisé. Dans le cadre du projet « Smart Cuisine », nous développons de nouvelles solutions destinées aux services alimentaires. Nous pilotons la croissance organique par le recours à des technologies de production de pointe associées à la compétence culinaire au sein du groupe. Des chances de croissance non organique sont identifiées dans des coopérations ciblées qui permettent également de développer notre portefeuille de clients. De nouvelles opportunités se dessinent notamment dans le secteur des soins.

Gains de productivité par une logistique progressiste et davantage d'efficience

Assurer durablement la performance des activités centrales avec les produits carnés en Suisse, le marché principal, est l'enjeu central de Bell Food Group. À cet effet, nous avons développé un programme d'investissements d'environ CHF 400 millions à Oensingen (CH) dont le rôle est déterminant pour le futur succès opérationnel de l'entreprise. Les nouvelles usines prévues au site d'Oensingen pour la découpe, l'emballage et la préparation des commandes permettent une automatisation croissante des processus de production, des prestations logistiques plus efficaces et une meilleure durabilité en matière de consommation de ressources et de gaspillage alimentaire. Le nouvel entrepôt frigorifique d'Oensingen est déjà en chantier. Un investissement d'environ CHF 80 millions permettra de disposer d'un entrepôt totalement automatisé et de centraliser les divers processus logistiques pour les rendre ainsi plus efficaces. Par ailleurs, le site pourra diviser la consommation d'énergie pratiquement par deux grâce au recours à des technologies de pointe. Cela représente une contribution déterminante en matière de durabilité.

Le projet d'agrandissement du site de Schaan (LI) va dans le même sens dans le domaine du Convenience frais. Le but est également d'accroître l'automatisation des processus de production et de logistique afin de garantir la rentabilité à long terme. La bonne performance de Hilcona, ainsi que la croissance des segments du Convenience frais et des produits végétariens nous offrent des opportunités que nous voulons exploiter par l'agrandissement progressif du site de Schaan. Des investissements de l'ordre de CHF 120 millions sur plusieurs années sont prévus à cet effet. Associés aux projets d'Oensingen, ces investissements de grande envergure contribueront de manière décisive à garantir à long terme une rentabilité stable sur notre marché principal, la Suisse.

Les synergies et les potentiels de chiffres d'affaires au sein du groupe ne sont pas encore totalement exploités. Il est prévu de développer l'approvisionnement de sociétés du groupe en éléments de repas et mélanges d'épices ainsi que de lancer des produits supplémentaires dans les segments de la vente au détail ainsi que du cash & carry.

Responsabilité de l'entreprise

Gestion des ressources chez Bell Food Group

Les chiffres se rapportent à toutes les entreprises qui, au moment considéré, appartenaient à Bell Food Group.



Consommation d'énergie¹ en kWh/tonne vendue

2018	1 032
2019	960
2020	1 057 ²



Émissions de gaz à effet de serre¹ en kg éq. CO₂/tonne vendue

2018	144
2019	133
2020	158 ³



Déchets en kg/tonne vendue

2018	136
2019	162
2020	174 ⁴



Consommation d'eau en m³/tonne vendue

2018	12
2019	11
2020	12

¹ Consommation d'électricité/chaleur et consommation de carburant.

² Le nouveau site de production pour le jambon cru à Fuensalida en Espagne a permis une internalisation majeure de volumes de séchage, avec des répercussions sur la consommation d'énergie et les émissions.

³ inclut les émissions de gaz à effet de serre selon scope 1 et 2.

⁴ Effet sur toute l'année de la mise en service des nouveaux sites de production de Marchtrenk (A) et Fuensalida (E).

Assurer le succès à long terme de Bell Food Group est notre responsabilité entrepreneuriale. En tant qu'un des premiers transformateurs et fournisseurs de viande, Seafood et produits Convenience en Europe, la qualité de nos produits ne constitue pas notre unique priorité. Notre responsabilité entrepreneuriale est la base de notre succès commercial et une condition préalable évidente de la satisfaction de nos clients. Cela veut dire agir de manière responsable sur toute la chaîne de création de valeur. Nous assumons la responsabilité de la société en optimisant continuellement notre consommation de ressources.

Nous avons la responsabilité entrepreneuriale d'assurer le **succès à long terme** de Bell Food Group.

Notre stratégie relative au développement durable, qui étaye chacune de nos actions, constitue la base de notre responsabilité d'entreprise. Cette stratégie s'applique à tous les domaines d'activité de Bell Food Group. Elle englobe les champs d'action et thèmes qui nous concernent, ainsi que des conditions organisationnelles pour leur mise en œuvre et les contrôles. Dans cette stratégie, nous subdivisons nos responsabilités en trois piliers : « Produits et approvisionnement », « Environnement et ressources », « Personnel et société ».

Organisation dédiée au développement durable

La stratégie relative au développement durable est approuvée par le conseil d'administration. La direction générale du groupe est responsable de la mise en œuvre, avec les responsables des divisions et domaines d'activité. Le centre de compétences pour le développement durable agit à titre fonctionnel et consultatif. Un responsable du développement durable a été désigné dans chaque division afin de superviser la mise en œuvre des mesures et la réalisation des objectifs. Au sein des divisions, les responsabilités sont réparties en fonction des piliers d'intervention et des objectifs qui leur sont assignés.

Communication sur le développement durable

Le thème du développement durable est systématiquement abordé aux différents niveaux sur la base des trois piliers et intégré comme élément central de la communication interne et externe de l'entreprise. En même temps, la communication fait partie intégrante de la stratégie relative au développement durable. Parallèlement, nous voulons intensifier sur chacun de nos marchés le dialogue régulier avec les principaux décideurs. Enfin il s'agira de mettre en évidence dans notre communication des marques la valeur ajoutée pour les produits issus de nos projets en faveur du développement durable.

Au cours de l'été 2021, Bell Food Group publiera à nouveau un rapport détaillé sur son engagement dans le domaine du développement durable et différents projets spécifiques y relatifs. Bell Food Group s'engage ainsi en faveur de rapports transparents sur ce thème selon les critères du GRI (Global Reporting Initiative). Le rapport relatif au développement durable sera actualisé annuellement, comme partie intégrante des rapports publiés par l'entreprise.



Nous nous engageons en faveur de produits conformes à notre sens des responsabilités en matière d'écologie, de bien-être animal et à l'égard de la société.

De plus amples informations sur la responsabilité d'entreprise de Bell Food Group sont disponibles dans le rapport relatif sur :

→ www.bellfoodgroup.com/cr-fr

Produits et approvisionnement

Dans le domaine « Produits et approvisionnement », l'orientation stratégique sur la durabilité nous permet d'occuper des niches de différenciation à un stade précoce et de générer des avantages concurrentiels. Une attention particulière est portée dans ce contexte aux quatre pôles centraux dans notre secteur d'activité, à savoir les matières premières d'origine animale et végétale, les emballages ainsi que les matières auxiliaires et d'exploitation.

Le bien-être animal représente une grande priorité dans l'optique de notre réputation en tant que fabricant de produits carnés. En Suisse, en Autriche et en Allemagne, où l'entreprise a ses propres infrastructures pour l'abattage et le dépeçage, Bell Food Group écoule une proportion élevée de viande provenant d'élevages particulièrement respectueux des animaux. En Suisse, environ la moitié des quantités d'abattage provient d'élevages appliquant des normes accrues en matière de bien-être animal. La sensibilité des consommateurs face aux conditions d'élevage augmente aussi en dehors de la Suisse. En Autriche, nous sommes le principal prestataire de viande de poulet biologique et, en Allemagne, nous occupons une position dominante dans le segment de la viande de dinde bio. En tant que principal fournisseur Seafood en Suisse, nous soutenons également les efforts visant à promouvoir une pêche durable. Bell Suisse est membre fondateur du WWF Seafood Group et 99 % des poissons et fruits de mer proviennent de sources vivement recommandées, recommandées ou acceptables selon les critères du WWF.

Pour la production de nos articles de la gamme Convenience, nous misons également sur la régionalité et une agriculture durable selon des critères établis. Chez Hilcona, la majeure partie de nos matières premières végétales est produite par des cultivateurs sous contrat et répond aux critères préétablis en matière de développement durable. Entrée en vigueur en 2017, la stratégie relative au développement durable fixe des standards minimums pour certaines matières premières qui doivent remplir des exigences sociales et écologiques précises.

Environnement et ressources

Les principaux potentiels d'amélioration du bilan environnemental de Bell Food Group résident dans l'utilisation durable et la mise en œuvre optimisée de ressources telles que l'eau et l'énergie. Diverses mesures visent à éviter ou à réduire la consommation excessive de ces ressources. En même temps, nous voulons augmenter la part représentée par les énergies renouvelables.

Dans les domaines des emballages et du recyclage, diverses initiatives nous permettent de contribuer à la réduction du matériel d'emballage. Grâce à un concept de recensement homogène, de grandes quantités de déchets peuvent être identifiées et réduites dans le cadre d'un processus continu.



Nous prenons soin de **l'environnement** et ménageons les **ressources**.



Nous sommes un
employeur attrayant
qui s'engage au profit
de son personnel et
de la société.

Personnel et société

Le développement durable commence à nos yeux par l'estime témoignée à notre personnel et les mesures de promotion. Bell Food Group est pleinement conscient des responsabilités d'une entreprise internationale tant à l'égard de son personnel que de la société en général. Un engagement actif et durable face à des questions sociétales est également essentiel en vue du succès économique.

Les mesures de formation et perfectionnement occupent ainsi une place importante dans la politique du personnel responsable de Bell Food Group. Nous proposons des formations de base dans 20 professions ainsi que trois formations duales. De plus, Bell Food Group étudie en permanence l'introduction de nouvelles formations professionnelles et l'optimisation des conditions de formation dans les métiers établis.

La sécurité au poste de travail et la santé du personnel constituent notre priorité absolue. Sur chaque site, des concepts de sécurité, des responsables de la sécurité et des formations régulières permettent d'appliquer ces règles systématiquement, partout et à tout moment.

Gestion durable de l'entreprise

Bell Food Group définit les principes relatifs à la gouvernance d'entreprise en pensant aux intérêts des actionnaires et des parties prenantes. En plus des statuts, différentes directives comme le règlement d'organisation ou le code de conduite comportent des principes obligatoires régissant la gestion et l'organisation de l'entreprise. Des informations plus détaillées à ce propos sont publiées au chapitre « Corporate Governance » du rapport de gestion.

Une politique fiscale responsable

Bell Food Group pratique une planification fiscale judicieuse et adéquate. L'entreprise défend le principe qu'une optimisation fiscale est légitime, alors que des pratiques agressives en la matière doivent être mises en doute.

Les principes généraux de l'entreprise concernant la responsabilité fiscale sont ancrés dans son code de conduite. Pour le reste, le thème des impôts est abordé dans la stratégie financière qui relève du domaine de compétence du conseil d'administration. Bell Food Group effectue des transactions internes au groupe aux conditions du marché. Nous avons élaboré un concept de prix de transfert qui tient pleinement compte de la législation internationale. Bell Food Group paie ses impôts là où la substance économique a été créée. Bell Food Group ne possède pas d'entités juridiques destinées à des optimisations fiscales agressives.

Marche des affaires

D'une façon générale, Bell Food Group peut se retourner sur un bon exercice 2020. La plupart des mesures stratégiques et opérationnelles initiées ces dernières années ont porté leurs fruits. La pandémie de coronavirus a entraîné de grands changements chez nous, ainsi que chez nos partenaires commerciaux et nos clients, en nous confrontant à des défis majeurs en termes de processus de production et de conception des assortiments. Les domaines d'activité de Bell Food Group ont été diversement influencés par ces répercussions. C'est ainsi que, au sein des domaines d'activité Bell International et, surtout, Bell Suisse, la bonne marche des affaires dans le commerce de détail a compensé les reculs dans les services alimentaires. Le domaine d'activité Convenience a par contre souffert des effets du confinement et son évolution en a été temporairement freinée. Grâce à sa performance élevée et à l'engagement personnel de nos employés, Bell Food Group a bien maîtrisé la situation extraordinaire. Un modèle commercial durable, robuste et largement étayé a fait ses preuves en ces temps de crise.

La santé du personnel

Lors de l'émergence de la pandémie, la protection du personnel était notre priorité absolue. Afin de protéger leur santé, Bell Food Group a développé des concepts pour tous ses sites, avec des mesures d'hygiène et de sécurité de grande envergure. Cela a permis à Bell Food Group d'éviter une propagation incontrôlée du coronavirus dans ses entreprises.

Un partenaire fiable

Malgré les fortes fluctuations des volumes de production quotidiens en raison de conditions générales en constante évolution, Bell Food Group a réussi à maintenir à tout moment ses capacités de production et de livraison. Une telle prouesse dans des conditions hostiles n'a été possible que grâce à la flexibilité et à l'intense engagement du personnel. En même temps, la pandémie de coronavirus a montré qu'une crise globale exemplaire ne peut être maîtrisée que par la solidarité et l'empathie mutuelles. Bell Food Group a été un partenaire fiable dans la crise pour tous ses groupes d'interlocuteurs.

Effets contradictoires de la pandémie de coronavirus

Au premier semestre 2020, nous pouvions déjà constater que des effets contraires se dessinaient dans la pandémie de coronavirus au sein de Bell Food Group. Le confinement au printemps, pendant la première vague de la pandémie, a entraîné la fermeture de nombreux restaurants dans toute l'Europe pendant plusieurs semaines. De ce fait, le canal des services alimentaires a été confronté à un recul marquant des chiffres d'affaires. La mobilité réduite ainsi que les nouvelles formes de travail telles que le télétravail ont en outre modifié les habitudes alimentaires et de consommation de la population. La demande de produits à emporter pour la consommation à l'extérieur a fortement diminué.

Pendant les mois d'été, l'assouplissement dans les restrictions a permis une reprise temporaire des ventes. Dès l'automne, la recrudescence de nouveaux cas et le durcissement consécutif des mesures d'endiguement ont de nouveau sensiblement freiné le redressement. Dans un tel contexte, les chiffres d'affaires du canal des services alimentaires et des assortiments à l'emporter sont globalement nettement inférieurs à ceux de l'année précédente. Le canal du commerce de détail a en revanche moins souffert des répercussions de la pandémie de coronavirus dans toute l'Europe. Les gens cuisinaient et mangeaient davantage à la maison. De ce fait, le domaine d'activité Convenience a perdu d'importants moteurs de croissance. À l'inverse, le secteur d'activité central de la viande, de la volaille, de la charcuterie ainsi que du Seafood a profité de cette évolution, surtout chez Bell Suisse. Bell International a également enregistré des résultats convaincants au cours de l'exercice sous revue, grâce à une exposition relativement faible dans le secteur des services alimentaires, à l'accent mis sur le jambon cru et la volaille l'année dernière et aux mesures visant des gains d'efficacité.

Le modèle commercial largement étayé et la performance élevée de Bell Food Group ont plus que jamais fait leurs preuves dans cette situation exceptionnelle. Même si l'exercice fut difficile pour le domaine d'activité Convenience, nous maintenons les principes de développement stratégique conçus pour ce secteur. Le potentiel du marché demeure grand. Quand les restrictions imposées par les autorités, dont le confinement, furent partiellement levées après la première vague de la pandémie, les volumes du domaine d'activité Convenience ont immédiatement augmenté. Nous sommes convaincus que ce secteur fera très bientôt de nouveau partie des principaux moteurs de croissance pour Bell Food Group.

L'exercice 2020 en bref

Au cours de l'exercice 2020, le produit net des livraisons et des prestations de Bell Food Group s'est élevé à CHF 4.0 milliards, ce qui correspond à une hausse de CHF 114.1 millions par rapport au produit de l'exercice précédent. Le canal du commerce de détail a permis de compenser le recul du chiffre d'affaires dans les services alimentaires. En raison de ce déplacement, la composition de l'assortiment a changé. En outre, la part des produits Convenience a diminué et a entraîné une légère baisse de la marge brute d'exploitation. Les frais généraux et de personnel sont en hausse de CHF 14.4 millions par rapport à l'exercice précédent, et ce, d'une part en raison de l'augmentation des volumes, de la mise en service totale de nouveaux sites de production et d'effets liés aux renchérissements. D'autre part, les mesures d'hygiène et de protection induites par le coronavirus, des adaptations des processus, etc. ont entraîné des surcoûts. Dans toutes les divisions, le niveau des coûts a été immédiatement adapté aux nouvelles conditions sur le plan de l'écoulement et, lorsque cela était possible, des mesures temporaires ont été introduites.

en millions de CHF				dont :		
	2019	2020	Δ	Effets de change	Effets anorganiques	Évolution organique
Chiffre d'affaires	4 078.2	4 074.3	-3.9	-61.8	-54.2	112.1
en % par rapport à 2019			-0.1 %			2.7 %
Produits nets des livraisons et des prestations	4 013.0	4 019.4	6.4	-59.5	-48.2	114.1
en % par rapport à 2019			0.2 %			2.8 %

Le résultat brut d'exploitation en hausse, parallèlement à l'augmentation des frais généraux et de personnel proportionnellement moindre, a généré une augmentation de l'EBITDA de CHF 10.4 millions (+3.4 %) par rapport à l'exercice précédent à CHF 318.7 millions. Le poste des amortissements comprend pour la première fois en 2020 les amortissements supérieurs pour les nouveaux sites de production de Marchtrenk (A), Bad Wünnenberg (D) et Fuenzalida (E). De ce fait et conformément aux prévisions, les amortissements ont augmenté de CHF 3 millions en comparaison annuelle. En tenant compte des amortissements accrus, l'EBIT a augmenté de CHF 11.3 millions (+7.6 %) à CHF 160.4 millions. Dans le contexte des conditions-cadres particulières, ce résultat démontre des progrès opérationnels réjouissants dans tous les domaines d'activité.

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat financier a progressé d'env. CHF 7.5 millions. L'impact des effets de change a diminué de CHF 6.3 millions au cours de l'exercice 2020. En outre, des engagements financiers inférieurs sont à l'origine d'intérêts sur fonds étrangers en baisse de CHF 1.2 millions. À raison de CHF 3.0 millions, le résultat de sociétés associées est au niveau de l'exercice précédent. En raison de l'amélioration du résultat, la charge fiscale a augmenté de CHF 3.2 millions à CHF 34.1 millions. Il en résulte un bénéfice de l'exercice de CHF 117.7 millions, ce qui correspond à une hausse de 12.1 % ou CHF 12.7 millions.

Les chiffres-clés ci-dessus sont des valeurs ajustées. Le détail des ajustements est précisé dans la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance ».

Progrès opérationnels et effets extraordinaires en 2020

en millions de CHF	Influence sur:		
	EBITDA	EBIT	Bénéfice de l'exercice
Présentés	315.7	155.6	118.6
Coûts spéciaux pour les affaires judiciaires	3.0	3.0	3.0
Correction de valeur Immobilisations corporelles	-	1.8	1.8
Dissolution d'impôts différés	-	-	-5.8
Effets extraordinaires	3.0	4.8	-1.0
Après correction	318.7	160.4	117.7
Année précédente, ajustés	308.3	149.1	105.0
Progrès opérationnels		11.3	
Progrès opérationnels en %		7.6 %	

CHF 229.4
millions

Au cours de l'exercice sous revue, Bell Food Group a réalisé des investissements en immobilisations corporelles et logiciels pour CHF 229.4 millions.

CHF 6.50

Compte tenu du bon résultat, le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'augmenter la distribution de CHF 5.50 à CHF 6.50.

Effets extraordinaires

L'EBIT exprimé contient des effets extraordinaires de CHF 4.8 millions et s'élève ainsi à CHF 155.6 millions. Les effets extraordinaires concernent principalement des coûts spéciaux liés à une procédure en France pour CHF 3.0 millions ainsi que des corrections de valeur supplémentaires sur des immobilisations corporelles de CHF 1.8 million. Ces deux postes ont été pris en considération dans les comptes du groupe dans le cadre d'une analyse des risques.

Un refinancement interne au groupe a entraîné la dissolution de provisions fiscales différées d'un montant de CHF 5.8 millions. Par conséquent, le bénéfice de l'exercice exprimé de CHF 118.6 millions contient des effets extraordinaires de CHF 1.0 millions au total.

Bilan du groupe

Un coup d'œil sur le bilan prouve que Bell Food Group dispose toujours de structures financières solides. Le ratio de fonds propres s'est élevé à 49.7 % (+ 2.2 points de pourcentage). Les engagements financiers nets se sont élevés à CHF 688.1 millions. Grâce à la hausse de l'EBITDA dans l'exercice sous revue, le Net Debt Ratio a diminué de 2.4 à 2.2. À raison de CHF 178.5, le niveau des liquidités au 31 décembre 2020 est très solide.

Comptes annuels de Bell Food Group SA et distribution

Bell Food Group SA présente un résultat selon le Code suisse des obligations de CHF 83.0 millions. Compte tenu du bon résultat, une augmentation de la distribution à CHF 6.50 par action sera proposée à l'Assemblée générale. Le ratio de distribution représente ainsi 34.4 % du résultat du groupe. La distribution de CHF 40.9 millions au total devrait être prélevée sur les réserves issues d'apports de capital à raison de 50 %. Les 50 % restants proviendront du résultat annuel de Bell Food Group SA.

Investissements en 2020

En 2020, Bell Food Group a investi CHF 229.4 millions en immobilisations corporelles et logiciels et se situe ainsi dans le cadre prévu de CHF 200 à 250 millions. CHF 135.1 millions portaient sur des remplacements et modernisations réguliers. Les CHF 94.3 millions restants concernent de nouveaux projets, dont les nouveaux sites de production à Fuensalida (E) et Marchtrenk (A) ainsi que le nouvel entrepôt frigorifique à Oensingen (CH).

Dans le cadre du développement stratégique de Bell Food Group, des investissements d'un montant total de CHF 290 millions au maximum sont prévus pour 2021.

Bell Suisse – bon exercice grâce à une performance élevée

Dans le commerce de détail, les ventes de viande et de charcuterie ont fortement augmenté dès mars 2020 et se sont maintenues à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année. Les changements dans les habitudes de consommation de la population ainsi que la fermeture des frontières qui a mis temporairement fin au tourisme d'achat par suite à la pandémie de coronavirus ont joué un rôle majeur à cet égard. Selon nos estimations, le tourisme d'achat n'a plus atteint le niveau d'avant la pandémie même après la réouverture des frontières entre l'été et la fin de l'année. Dans le canal des services alimentaires, les volumes sont en net recul par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de la pandémie. Toutefois, les baisses ont été plus que compensées par la croissance significative dans le commerce de détail.



Défi maîtrisé

Des employés de Bell Food Group expliquent comment ils ont géré le défi de la pandémie de coronavirus.

→ www.bellfoodgroup.com/corona-fr

Après un bon début d'année, le marché des services alimentaires s'est effondré pendant les deux vagues de la pandémie au printemps et en automne/hiver. Le phénomène a principalement touché les segments des cuisines industrielles et de la restauration collective. Le redressement temporaire pendant les mois d'été n'a rattrapé que partiellement les pertes. La restauration rapide ainsi que les petites et moyennes entreprises du secteur de la restauration ont pu s'adapter plus vite aux nouvelles conditions grâce à une rapide adaptation des concepts d'exploitation (réduction de l'offre, service de livraison, vente à l'emporter, etc.) et, ainsi, limiter partiellement les dommages.

À raison de 126.6 millions de kilos, les volumes des ventes sont en hausse de 2.0 % par rapport à l'exercice précédent (+2.5 millions de kg). Le chiffre d'affaires a augmenté de CHF 80.3 millions ou 4.0 % à CHF 2.1 milliards. Ont principalement contribué à la croissance les groupes de produits volaille, charcuterie et Seafood, lesquels ont nettement progressé par rapport aux valeurs de l'exercice précédent tant au niveau des volumes que du chiffre d'affaires. Les activités saisonnières se sont également déroulées de manière réjouissante : tant la saison des grillades que les affaires de Noël ont enregistré des progressions supérieures à la moyenne en 2020. Bell Suisse a toujours pu réagir promptement à la rapide évolution de la situation sur le front de la demande. Grâce à une production extrêmement performante et à une structure d'assortiment souple, les capacités de livraison ont toujours été assurées malgré des fluctuations extrêmes.

Dans ce contexte d'une situation de départ particulière et incertaine, une attention particulière a été portée sur l'évolution des coûts. Malgré des mesures de protection et d'hygiène de grande envergure et la nette augmentation des quantités produites pour le commerce de détail, les frais généraux et de personnel n'ont

subi que des hausses mineures par rapport à ceux de l'exercice précédent. De nouvelles priorités ont été définies pour les investissements et les projets, afin de gagner en flexibilité.

Dans le but de renforcer la position dominante sur son marché domestique, Bell Suisse a annoncé un programme d'investissements de grande envergure. Les planifications ont été suffisamment concrétisées pour permettre d'initier la mise en œuvre. D'ici probablement 2025, des investissements seront réalisés en mesure de modernisation, de centralisation et d'automatisation de l'infrastructure de production sur l'aire de Holinden du site d'Oensingen. L'objectif est de centraliser les processus en aval tels que la découpe des produits de charcuterie, l'emballage et la préparation des commandes, afin de les rendre plus efficaces, davantage conformes aux besoins des clients et plus durables. Bell Suisse impose ainsi de nouvelles références en matière de logistique des produits frais et consolidera durablement sa position dominante sur le marché suisse. La construction d'un entrepôt frigorifique ultra-moderne qui remplacera divers entrepôts internes et externes décentralisés jusqu'à présent a également débuté à Oensingen durant l'été 2020. Cette installation sera équipée de technologies de congélation et de décongélation de pointe qui dépasseront largement nos standards actuels en matière d'efficacité, de durabilité et de fonctionnalité.

Domaine d'activité Bell Suisse	2019	2020	+/-	Dont :		
				Effets de change	Effets anorganiques	Évolution organique
Volumes des ventes en millions de kg	124.0	126.6	2.5	-	-	2.5
en % par rapport à 2019			2.0 %			2.0 %
Chiffre d'affaires en millions de CHF	1 999.4	2 079.7	80.3	-	-	80.3
en % par rapport à 2019			4.0 %			4.0 %

Bell International – amélioration du résultat grâce à la concentration sur les compétences centrales

Le marché européen des produits de charcuterie et de volaille a également souffert de la pandémie de coronavirus. Toutefois, grâce à une exposition moindre au canal des services alimentaires, le domaine d'activité Bell International a été moins fortement touché. L'insécurité des consommateurs a également influencé leur comportement d'achat. C'est ainsi que les ventes d'articles des segments de prix supérieurs ont eu tendance à baisser, alors que celles des produits de première nécessité ont nettement augmenté.

Dans ce contexte volatil, le domaine d'activité Bell International a enregistré de nets progrès en 2020. À raison de 206.8 millions de kilos, le volume des ventes est en hausse de 2.0 % (+4.2 millions de kg) par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a augmenté de CHF 57.4 millions ou 5.6 % à CHF 977.6 millions. Il est réjouissant de constater que toutes les divisions ont contribué à l'amélioration du résultat. La hausse est principalement à rapporter à la poursuite de la concentration sur la compétence centrale du jambon cru, suite à la vente des activités sur les produits de charcuterie échaudés en Allemagne, ainsi qu'à une nouvelle expansion des programmes de volaille appliquant des normes supérieures en matière de bien-être animal. Grâce à cette spécialisation, Bell International s'établit de plus en plus auprès de ses clients sur le marché européen comme un partenaire efficient et digne de confiance, disposant d'une grande expertise dans la production et la distribution.

En ce qui concerne les prix des matières premières, la situation est restée globalement tendue. Les prix de la viande porcine ont baissé dans le courant de l'année, mais pas dans

la même ampleur pour tous les morceaux. Les prix sont restés à un niveau élevé notamment pour les morceaux nobles utilisés dans la production de jambon cru. Cette évolution s'explique d'une part par les répercussions de la pandémie de coronavirus qui ont globalement restreint les capacités d'abattage et de découpage. D'autre part, l'émergence de la peste porcine africaine en Allemagne a compliqué les exportations vers l'Asie, avec un impact négatif sur la valorisation complète.

Grâce à la concentration sur le jambon cru, la division Bell Allemagne a enregistré des progrès opérationnels ciblés. C'est ainsi que des gains d'efficacité ont par exemple été réalisés par le biais d'optimisations des technologies d'emballage et une automatisation accrue. Le secteur de la charcuterie espagnole a souffert des reculs dans les services alimentaires et de la réticence des consommateurs face aux qualités ibériques haut de gamme. Compte tenu des circonstances, la mise en service du nouveau site de production pour le jambon Serrano à Fuensalida (E) a bien démarré et les objectifs en matière d'internalisation des capacités de séchage et d'amélioration des processus de découpe ont été atteints.

Les structures logistiques et de production de la division Europe de l'Ouest/de l'Est ont été réévaluées. Les sites de Perbál (H), Saint-André (F) ainsi que Zellik et Recogne en Belgique (rattachés à l'organisation de Bell Allemagne) ont été cédés à des acquéreurs locaux par des opérations sur les actifs. Il est réjouissant de constater que les acquéreurs ont repris l'ensemble du personnel. Bell a réussi à s'imposer comme fournisseur de spécialités charcutières régionales de qualité supérieure en France et en Pologne, des marchés offrant des perspectives intéressantes. Les deux unités nationales ont atteint les objectifs fixés. En France, les mesures de restructuration initiées en 2019 ont porté leurs fruits. En outre, d'importantes

majorations ont pu être concrétisées dans l'exercice sous revue. En Pologne, des adaptations des assortiments en faveur de produits plus lucratifs ont fait leurs preuves. À titre complémentaire, les exportations de spécialités régionales ont continué d'évoluer positivement dans la division, avec la mise en valeur de nouveaux débouchés en Asie du Sud-Est, en Amérique du Nord et au Japon.

La division Hubers/Süttag a également évolué positivement dans l'exercice sous revue. Les mesures introduites en 2019 pour augmenter l'efficacité dans les processus d'abattage et de découpage ont été payantes. Sur le marché autrichien, Hubers a nettement progressé et gagné des parts de marché. La demande était particulièrement forte pour les assortiments de qualité supérieure comme des poulets nourris au maïs ou des produits appliquant des exigences supérieures en matière de bien-être animal, dont notamment les produits biologiques ou SST (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux). Par contre, la situation était plus difficile sur le marché allemand de la dinde où une part relativement élevée des ventes est réalisée dans les canaux des services alimentaires et de l'industrie. Les prix de vente ont fortement baissé en 2020 en raison d'un recul de la demande associé à une pression élevée sur l'offre exercée par des prestataires étrangers. Afin de contrecarrer la lutte des prix, nous nous concentrons sur la viande de dinde d'origine allemande. Celle-ci reste demandée et la matière première est de ce fait rare. Au cours de l'exercice sous revue, de nouveaux progrès ont été obtenus dans le développement du réseau d'éleveurs régionaux.

Domaine d'activité Bell International	2019	2020	+/-	Dont :		
				Effets de change	Effets anorganiques	Évolution organique
Volumes des ventes en millions de kg	213.0	206.8	-6.2	-	-10.4	4.2
en % par rapport à 2019			-2.9%			2.0%
Chiffre d'affaires en millions de CHF	1 017.1	977.6	-39.5	-42.6	-54.4	57.4
en % par rapport à 2019			-3.9%			5.6%

Convenience – croissance temporairement freinée

En raison de sa forte concentration sur la restauration hors domicile et le secteur de la vente à l'emporter dans le commerce de détail, le domaine d'activité Convenience a été le plus durement touché par les effets négatifs de la pandémie de coronavirus. Contrairement aux autres domaines d'activité, les manques à gagner n'ont pu être compensés que partiellement par le canal du commerce de détail.

C'est ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité, à raison de CHF 1 062.0 millions, marque un recul de CHF 23.3 millions (-2.1%) par rapport à 2019. Le volume des ventes a baissé de 1.0 % à 197.9 millions de kilos (-2.0 millions de kg). Dans les divisions du domaine d'activité Convenience, le niveau des coûts a été immédiatement adapté à la nouvelle donne sur le front des ventes. Des mesures temporaires (p. ex. chômage partiel) ont été appliquées dans toute la mesure du possible dans les unités axées sur les services alimentaires et la vente à l'emporter.

Les nouveaux sites de production mis en service à Marchtrenk (A) et Bad Wünnenberg (D) l'an passé pour le segment du Convenience n'ont pas non plus été épargnés par les effets de la pandémie. Ils sont en effet conçus pour répondre aux perspectives de croissance dans les segments du Convenience frais et des produits à emporter. Dans un contexte incertain, la réserve était perceptible sur les marchés autrichien et allemand et a rendu difficile l'entrée sur le marché de Bell Food Group avec de nouvelles gammes de produits. Des clients du commerce de détail ont reporté certains référencements en raison

de priorités placées sur d'autres assortiments. L'exploitation des capacités des deux sites s'en est trouvée freinée et les volumes prévus pour l'exercice 2020 n'ont pas été atteints.

En raison d'une concentration relativement forte sur des groupes de produits touchés par la pandémie de coronavirus, la division Eisberg n'a pas pu répéter le succès de l'année précédente. En Suisse, les bons résultats de la société Sylvain & CO acquise en 2018 ont été quelque peu estompés par les conséquences de la pandémie. Alors qu'en Pologne, la part représentée par le domaine des services alimentaires est relativement élevée, si bien que le résultat est nettement inférieur à celui de l'année précédente, les sites en Hongrie et en Roumanie, davantage axés sur le commerce de détail, ont enregistré un exercice équilibré.

Grâce notamment à son large spectre de produits, la division Hilcona a pu limiter les effets négatifs de la pandémie. Son exercice s'est bien déroulé surtout dans le commerce de détail suisse. Les reculs parmi les groupes de produits classiques du segment à l'emporter, tels que les sandwiches et les salades composées, ont pu être compensés par la forte croissance des produits végétariens et en conserve. Le segment des produits de substitution à la viande à base de plantes a notamment eu beaucoup de succès. La gamme lancée sous la marque « The Green Mountain » s'est très bien établie malgré une forte concurrence dans cet environnement.

Dans la division Hügli, la part du chiffre d'affaires réalisée dans les services alimentaires est proche de 50 %. Les répercussions du confinement furent donc particulièrement lourdes. Cette situation a été encore exacerbée par le fait qu'en Allemagne, le plus grand marché, le secteur des services alimentaires a connu une reprise moins forte que dans d'autres pays après l'assouplissement des mesures anti-COVID durant l'été. Immédiatement initiée, la gestion rigoureuse des coûts ainsi qu'une forte croissance dans le segment B2C ont pu quelque peu résorber le phénomène, mais pas le compenser entièrement. Diverses initiatives furent lancées dans le courant de l'année afin d'adapter les structures et les assortiments aux évolutions du marché qui se dessinent à moyen et court termes.

Domaine d'activité Convenience	2019	2020	+/-	Dont :		
				Effets de change	Effets anorganiques	Évolution organique
Volumes des ventes en millions de kg	199.9	197.9	-2.0	-	-	-2.0
en % par rapport à 2019			-1.0%			-1.0%
Chiffre d'affaires en millions de CHF	1 105.0	1 062.0	-43.0	-19.8	-	-23.2
en % par rapport à 2019			-3.9%			-2.1%

Rapport de gestion des risques

Des facteurs externes sur lesquels l'entreprise n'a pas beaucoup d'influence sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur la marche des affaires et le résultat de Bell Food Group, ce qui implique par conséquent également certains risques. Deux de ces facteurs sont les prix des matières premières et le comportement de consommation.

Prix des matières premières

Plus de 60 % du produit net sont à rapporter aux coûts de marchandises et de matériel. Les matières brutes requises en représentent très nettement la plus grande part. En ce qui concerne les matières premières d'origine animale en Suisse, les prix décisifs pour Bell sont ceux des espèces bovines et porcines, alors que, pour l'Europe, il s'agit de la viande de porc et de la volaille. Comme ces marchés sont très volatils, les prix sont susceptibles de fluctuer brusquement selon la disponibilité des produits, les mesures de régulation, la spéculation, des épidémies animales ou des reports de consommation soudains.

Répercuter le renchérissement sur les prix de vente est délicat principalement dans les secteurs de la charcuterie et de la volaille. Une intense concurrence, tant au niveau de la transformation que du commerce de détail, retarde souvent la majoration des prix de vente, alors que la pression concurrentielle exerce généralement une influence plus rapide en cas de baisses sur les matières premières. En plus des facteurs d'influence susmentionnés, les conditions météorologiques jouent également un rôle déterminant pour les matières premières d'origine végétale. Des périodes de canicule et d'intense sécheresse, comme au cours de l'été 2019, conditionnent fortement la disponibilité, le prix et la qualité des matières premières végétales telles que les salades. Afin d'assurer l'approvisionnement en matières premières dans la qualité requise pour nos produits, Bell Food Group étudie régulièrement des possibilités d'intensifier les liens avec des fournisseurs en amont, et ce par le biais de divers modèles de coopération.

Comportement de consommation

La consommation sur nos marchés dépend fortement du climat conjoncturel et de l'évolution du pouvoir d'achat. En Suisse, notre marché central, la valorisation de l'euro face au franc suisse a exercé une influence directe sur le phénomène déjà intense du tourisme d'achat, mais aussi sur le climat de consommation et l'évolution conjoncturelle. L'évocation d'épidémies ou de scandales alimentaires par les médias peut également exercer très rapidement une influence massive sur la consommation. L'ampleur des réactions varie selon le pays et le cercle culturel, mais elles sont toujours très difficilement évaluables. Sur certains marchés, des interventions réglementaires entraînent en outre des changements marquants dans le comportement des consommateurs. Nous nous prémunissons contre de tels risques en adaptant constamment nos assortiments aux besoins du marché et en accordant une extrême attention à la qualité et la durabilité de nos matières premières.

Le débat sur les changements climatiques soumet également la consommation de viande à une perception de plus en plus critique dans certains médias et dans une partie de l'opinion publique. Dans ce contexte, l'attention se concentre souvent sur les thèmes liés à la durabilité et au bien-être animal. Au cours de l'exercice sous revue, cette tendance a de nouveau augmenté, en exerçant aussi une influence sur Bell Food Group. Nous controns ces risques en appliquant systématiquement les objectifs de notre stratégie relative au développement durable et en assumant activement nos responsabilités à l'égard de l'être humain, des animaux et de l'environnement sur toute la chaîne de création de valeur.

Dans l'exercice sous revue, les effets de la pandémie ont influencé le comportement de consommation de la population. En raison de la mobilité réduite, des restrictions dans les services alimentaires ainsi que de la suppression d'événements et de manifestations, les gens achetaient davantage d'aliments dans les supermarchés pour les consommer chez eux. Ce report a provoqué une nette diminution de la demande pour la restauration hors domicile.

L'engagement chez Mosa Meat s'élargit

Dans l'exercice sous revue, Bell Food Group a acquis une participation supplémentaire d'EUR 5 millions dans le cadre du nouveau tour de financement de la start-up néerlandaise Mosa Meat. Le leader mondial de la viande bovine de synthèse veut en effet élargir ses bases financières. Le but est d'obtenir une homologation en Europe d'ici 2022.

Perspectives

Nous sommes d'avis que la pandémie de coronavirus continuera d'influencer la marche des affaires de Bell Food Group en 2021. Actuellement, la manière dont la pandémie continuera d'évoluer est impossible à prévoir. Suivre les objectifs stratégiques à long terme tout en s'adaptant le mieux possible aux changements rapides et difficilement prévisibles des conditions-cadres en raison de la pandémie de coronavirus restera donc le principal défi l'an prochain. Au cours de cet exercice extrêmement exigeant, Bell Food Group a été particulièrement résistant à la crise grâce à un modèle commercial largement étayé. De ce fait, nous sommes confiants et considérons que nous saurons aussi maîtriser les défis qui nous attendent.

Dans le domaine d'activité Bell Suisse, le développement de la position dominante sur le marché ainsi que la stabilisation sur le plan du rendement sont les priorités. Tous les domaines au sein de l'organisation y contribuent.

Dans le domaine d'activité Bell International, la concentration sur nos compétences centrales dans les domaines du jambon cru, de la charcuterie régionale et de la volaille fait ses preuves et nous poursuivrons donc sciemment cette stratégie.

Un redressement rapide au sein du domaine d'activité Convenience pendant l'assouplissement des mesures anti-COVID en été entre les deux vagues de la pandémie a confirmé le bon positionnement de ce secteur qui redeviendra à moyen terme un moteur de croissance au sein de Bell Food Group grâce à des concepts de produits innovants.

10	Éditorial
13	Rapport de situation
39	Corporate Governance
53	Rapport de rémunération
62	Comptes consolidés de Bell Food Group
92	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Corporate Governance

40	Structure du groupe et actionnariat
40	Organigramme
42	Structure du capital
42	Conseil d'administration
44	Membres du conseil d'administration
46	Organisation interne et réglementation des compétences
47	Comités du conseil d'administration
47	Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe
49	Direction générale du groupe
50	Membres de la direction générale du groupe
51	Droits de participation des actionnaires

Corporate Governance

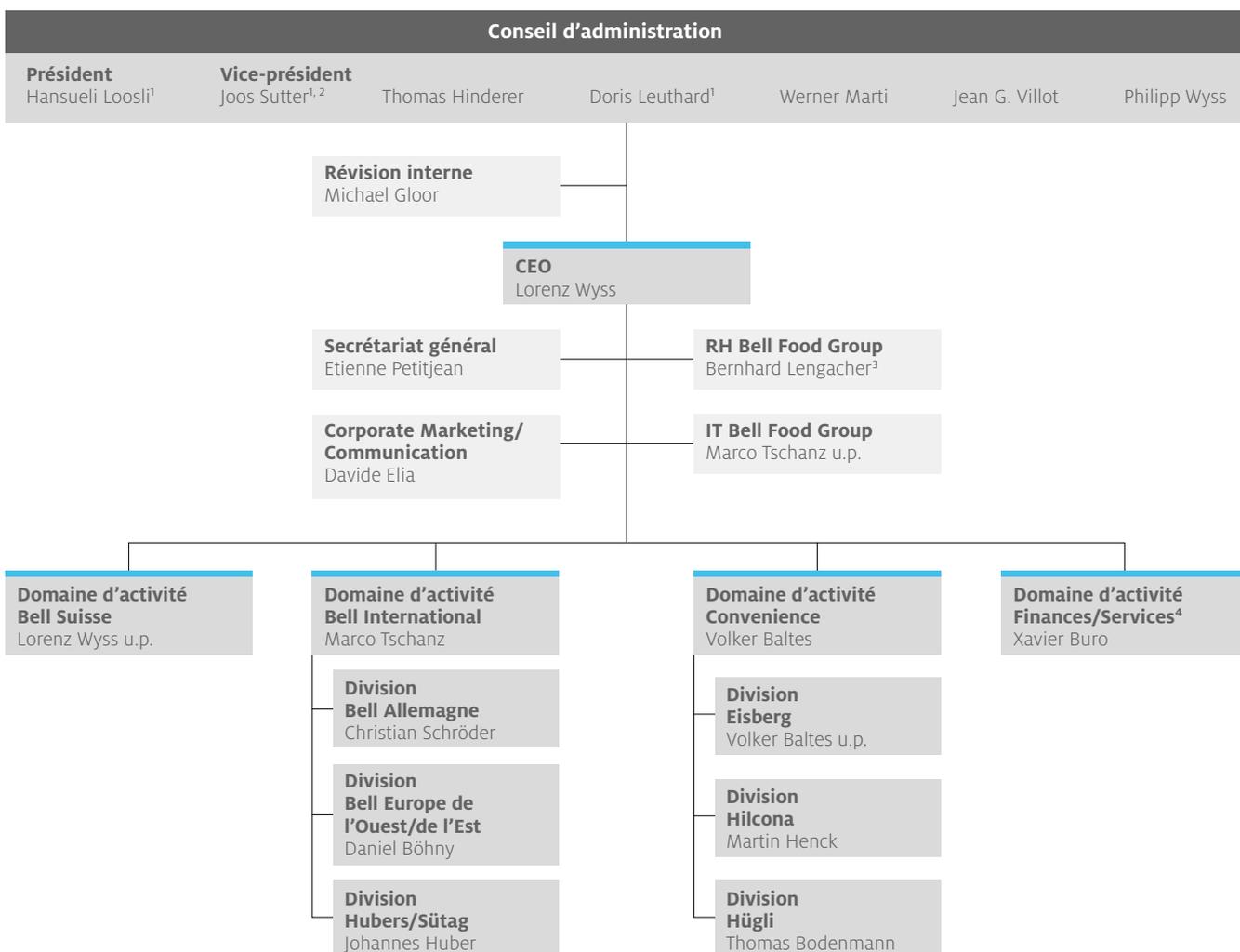
La gouvernance d'entreprise est un élément central de la direction de Bell Food Group ainsi qu'un fil conducteur des décisions commerciales et stratégiques du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. À cet égard, Bell Food Group SA se réfère aux recommandations du « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'économiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse, et applique la directive en matière d'informations relatives à la gouvernance d'entreprise de SIX Exchange Regulation AG (Directive Corporate Governance, DCG).

Structure du groupe et actionnariat

Structure du groupe

Bell Food Group SA est la maison mère de Bell Food Group ; son siège est à Bâle (CH). L'entreprise est cotée à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 31 596 632 ; ISIN CH0315966322 ; symbole BELL). Les principales raisons à l'origine de l'entrée en Bourse sont d'une part l'accès à un marché des capitaux plus étendu et, d'autre part, la volonté de tenir compte du large cercle de clients de Bell Food Group. La capitalisation boursière au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 1 499 millions.

Organigramme au 31 décembre 2020



■ Direction générale du groupe

¹ Hansueli Loosli ne se représentera plus en 2021 et quittera le conseil d'administration de Bell Food Group. Joos Sutter sera proposé à l'assemblée générale comme nouveau président et Philipp Dautzenberg comme nouveau membre. Doris Leuthard devrait reprendre la vice-présidence.

² Élection comme vice-président le 12 mai 2020.

³ Jusqu'au 28 février 2021 ; successeur désigné Endrik Dallmann.

⁴ Le domaine d'activité Finances/Services est actif pour l'ensemble de Bell Food Group.

Les participations majeures entrant dans le périmètre de consolidation de Bell Food Group sont mentionnées dans l'annexe aux comptes consolidés, pages 85 et 86, avec indication de la raison sociale, du siège, des champs d'activité, de la méthode de consolidation ainsi que du capital social et de la quote-part de participation. Bell Food Group SA est l'unique société cotée en Bourse dans le périmètre de consolidation.

Bell Food Group SA est une société holding. Elle est responsable de la direction de Bell Food Group, qui comprend quatre domaines d'activité, à savoir Bell Suisse, Bell International, Conve-nience et Finances/Services. Ce dernier domaine d'activité exerce ses fonctions à l'échelle de l'ensemble du groupe. Le conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle à la direction générale, qui se compose du CEO ainsi que des responsables des domaines d'activité.

Actionnariat

L'actionnaire principal, le groupe Coop Société Coopérative à Bâle, détient une participation d'environ 66 %. La coopération remonte à 1913, lorsque l'ancienne société anonyme Samuel Bell Söhne s'est alliée à la Fédération des sociétés de consommation (Verband Schweizerischer Konsumvereine), devenue Coop par la suite. Coop a effectué une introduction en Bourse d'environ 20 % de ses actions en 1995, suivie d'une deuxième tranche de quelque 20 % en 1997.

Au 31 décembre 2020, Bell Food Group SA comptait 6 474 actionnaires enregistrés dans le registre des actionnaires, dont 6 080 personnes physiques et 394 personnes morales. Par nombre d'actions détenues, la répartition des actions inscrites est la suivante :

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires enregistrés	Nombre d'actions enregistrées
1-10	1 244	7 480
11-100	3 475	169 088
101-1 000	1 594	437 742
1 001-10 000	144	362 334
10 001-100 000	15	395 131
>100 001	2	4 312 826
Total	6 474	5 684 601

Au 31 décembre 2020, Bell Food Group SA détenait 7 637 actions propres (0.12 %). Au 31 décembre 2020, les positions dispo représentaient 655 720 actions (10.43 %).

Actionnaires principaux

Conformément à l'article 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIFM), Bell Food Group SA a l'obligation de déclarer les participations détenues par une personne ou un groupe ayant atteint ou franchi, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5,

10, 15, 20, 25, 33⅓, 50 ou 66⅔ % des droits de vote de Bell Food Group SA. Au cours de l'exercice sous revue, aucune annonce correspondante n'est parvenue à la société de la part d'actionnaires ou de groupes d'actionnaires significatifs. Au 31 décembre 2020, Bell Food Group SA avait connaissance des actionnaires majeurs ci-après détenant une participation d'au moins 3 % de son capital-actions :

	Nombre d'actions	Part
Groupe Coop Société Coopérative, Bâle	4 166 796	66.29 %

Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées entre Bell Food Group SA et d'autres sociétés anonymes.



Les statuts de Bell Food Group SA peuvent être téléchargés à l'adresse www.bellfoodgroup.com/statutes-fr

Le règlement d'organisation peut être consulté à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr

Sauf mention contraire, les indications fournies sont celles valables au 31 décembre 2020.

Structure du capital

Capital

Le capital-actions de la société est entièrement libéré et s'élève à CHF 3 142 856. Il est composé de 6 285 712 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune. La société n'a ni capital autorisé ni capital conditionnel.

Changements dans le capital

Au cours de l'exercice sous revue, aucun changement majeur n'est intervenu au niveau de la structure du capital. Le 10 avril 2018, l'assemblée générale ordinaire de Bell Food Group SA a approuvé une augmentation ordinaire de capital par le biais d'une offre de droits de souscription. Dans le cadre de l'augmentation ordinaire de capital effectuée le 7 juin 2018, 2 285 712 nouvelles actions nominatives ont été créées et le capital-actions a été augmenté de CHF 2.0 millions, divisés en 4 000 000 d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, à CHF 3 142 856.

Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions nominatives émises de Bell Food Group SA ont une valeur nominale de CHF 0.50 chacune et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire ne peut toutefois exercer son droit de vote que s'il est inscrit avec droit de vote au registre des actionnaires de Bell Food Group SA. Toutes les actions nominatives donnent droit à un dividende, à l'exception des actions propres détenues par la société. Un actionnaire n'a pas droit à l'impression et à la délivrance d'actes pour actions nominatives.

Bell Food Group SA n'a ni bons de participation ni bons de jouissance en circulation.

De plus amples informations sur les actions sont publiées en page 9.

Restriction en matière de transfert et inscriptions de nominés

Conformément aux statuts, le transfert d'actions nominatives en propriété ou de leur usufruit nécessite l'approbation du conseil d'administration, lequel peut déléguer ses pouvoirs en totalité ou en partie. L'inscription d'un acquéreur dans le registre des actionnaires peut être refusée si celui-ci ne déclare pas expressément, sur demande de la société, avoir acquis les actions en son nom propre et pour son propre compte ou si, à la suite de l'inscription d'un acquéreur, une personne physique ou morale ou une société de personnes détient directement ou indirectement plus de 5 % du capital-actions.

Prêts convertibles, emprunts obligataires et options

Bell Food Group SA n'a ni prêts convertibles ni options en circulation. Les informations relatives aux emprunts obligataires sont publiées dans l'annexe aux comptes consolidés, en page 75.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe suprême de Bell Food Group SA. Il analyse régulièrement sa composition afin de s'assurer que les expériences, compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de son mandat sont réunies. Parmi les compétences majeures devant être représentées au sein du conseil d'administration figurent notamment des expériences dans les domaines de l'industrie, de la gestion d'entreprise, du commerce international ainsi que des connaissances approfondies en finances, droit, reprises et fusions.

L'assemblée générale élit individuellement les membres du conseil d'administration, le président de celui-ci et les membres du comité de rémunération pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire. Sont éligibles des personnes physiques âgées de moins de 70 ans révolus. La nomination des membres du conseil d'administration et du comité de rémunération s'effectue par le conseil d'administration sur recommandation de son président. Conformément aux statuts, le conseil d'administration se compose d'au moins trois membres, le comité de rémunération d'au moins deux. Une réélection est possible.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Bell Food Group se compose actuellement de sept membres. Deux changements sont intervenus dans l'exercice sous revue. Après onze ans au conseil d'administration, dont trois en qualité de vice-présidente et de membre du comité de rémunération, Irene Kaufmann n'était plus candidate à sa réélection et a quitté le conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2020. Andreas Land, membre du conseil d'administration depuis sept ans et président du conseil de rémunération, ne s'est pas non plus représenté et a également quitté le conseil d'administration le 12 mai 2020. Lors de la même assemblée générale, Joos Sutter et

Thomas Hinderer ont été nouvellement élus au conseil d'administration. Joos Sutter a par ailleurs remplacé Irene Kaufmann à la vice-présidence.

Des changements sont également prévus au sein du conseil d'administration pour 2021. À fin octobre 2020, Bell Food Group annonçait l'intention de Hansueli Loosli de ne plus se représenter et de se retirer du conseil d'administration de Bell Food Group SA à l'issue de l'assemblée générale 2021. Le conseil d'administration a désigné Joos Sutter comme nouveau président et Philipp Dautzenberg comme nouveau membre du conseil d'administration. Leur élection sera proposée à l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2021.

Composition du conseil d'administration

au 31 décembre 2020

	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Comité de rémunération	Entrée en fonction
Hansueli Loosli	CH	1955	Président	–	AG 2009
Joos Sutter	CH	1964	Vice-président	–	AG 2020
Thomas Hinderer	D	1958	Membre	Président	AG 2020
Doris Leuthard	CH	1963	Membre	–	AG 2019
Werner Marti	CH	1957	Membre	–	AG 2009
Jean G. Villot	CH, F	1952	Membre	–	AG 2018
Philipp Wyss	CH	1966	Membre	Membre	AG 2018

Autres activités et liens d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives pour une société de Bell Food Group ou n'en exerçait au cours des trois années ayant précédé la période sous revue. Le groupe Coop Société Coopérative détient la majorité du capital et des voix de Bell Food Group SA et se trouve représenté au sein de son conseil d'administration par quatre membres. Hansueli Loosli et Doris Leuthard siègent au conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative, alors que Joos Sutter et Philipp Wyss sont membres de sa direction générale. Entre 2011 et juin 2018, Jean G. Villot était président du conseil d'administration de la société anonyme Hügli Holding acquise par Bell Food Group SA en 2018.

Les membres du conseil d'administration n'entretiennent pas d'étroites relations d'affaires avec Bell Food Group SA ou d'autres sociétés de Bell Food Group. Des rapports de client et de fournisseur ainsi que d'autres relations d'affaires existent entre les sociétés du groupe Coop et Bell Food Group.

Règles statutaires concernant le nombre d'activités autorisées

En dehors de Bell Food Group SA, les membres du conseil d'administration ne peuvent pas siéger dans plus de douze organes de direction et d'administration. Parmi ces douze organes, pas plus de trois mandats peuvent être exercés dans des entités juridiques cotées en Bourse, inscrites au registre du commerce ou dans un registre étranger équivalent. Ne sont prises en compte que les activités dans des sociétés qui ne sont pas contrôlées par Bell Food Group SA et que celles-ci ne contrôlent pas. Les mandats dans différentes sociétés d'un même groupe sont considérés comme un seul mandat.

Membres du conseil d'administration



Hansueli Loosli

Formation

Expert fédéral diplômé en finance et controlling

Activité actuelle

Président du conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2011

Autres mandats d'administrateur

- Coop Mineraloel AG, Allschwil ; président¹
- Pilatus Flugzeugwerke AG, Stans
- Swisscom AG, Berne ; président
- Transgourmet Holding AG, Bâle ; président¹

Autres fonctions et charges

- Conseiller de Deichmann SE, Essen, Allemagne

Parcours professionnel

- Président de la direction générale ; Coop Société Coopérative, Bâle ; 2001-2011
- Président de la direction générale et de la direction du groupe ; Coop Suisse, Bâle ; 1997-2000
- Directeur général ; Coop Zurich, Zurich ; 1992-1997
- Directeur Achats non alimentaires ; Coop Suisse, Wangen ; 1992-1996
- Dernière fonction ; directeur général ; Waro AG, Volketswil ; 1985-1992
- Contrôleur, directeur adjoint, Mövenpick Produktions AG, Adliswil ; 1982-1985
- Responsable du service fiduciaire ; BBC AG, Baden ; 1979-1982
- Assistant de la révision ; Intertest AG, Baden ; 1978-1979
- Comptable principal ; Huba-Control AG, Würenlos ; 1974-1978



Joos Sutter

Formation

Lic. ès sc. économiques de l'Université de St-Gall ; dipl. féd. d'expert-comptable, école de la Chambre fiduciaire suisse, Zurich

Activité actuelle

Président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative, Bâle et chef de la Direction Retail de Coop Coopérative, Bâle ; depuis 2011

Autres mandats d'administrateur

- AgeCore SA, Genève
- Transgourmet Holding AG, Bâle¹
- Two Spice SA, Zurich¹

Autres fonctions et charges

- Communauté d'intérêts du commerce de détail suisse, Berne

Parcours professionnel

- Membre de la Direction générale, Groupe Coop Société Coopérative et chef de la Direction Trading, Coop Société Coopérative, Bâle ; 2010-2011
- Responsable de la division Interdiscount, Groupe Coop Société Coopérative, Bâle ; 2005-2009
- Divers postes de direction, Interdiscount, Jegenstorf ; 1999-2005
- Responsable des Finances/Personnel, Import Parfümerien AG, Zurich ; 1996-1999
- Expert-comptable, PricewaterhouseCoopers, Zurich ; 1991-1996



Thomas Hinderer

Formation

Diplôme de commerce industriel, Économiste d'entreprise dipl. (HES)

Activité actuelle

Différents mandats

Autres mandats d'administrateur

- Apetito AG, Rheine, Allemagne ; président du Conseil de surveillance
- Hochland SE, Heimenkirch, Allemagne

Autres fonctions et charges

- Apetito Catering BV & Co KG, Rheine, Allemagne ; président du conseil consultatif
- Erco GmbH, Lüdenscheid, Allemagne ; président du conseil consultatif

Parcours professionnel

- Président du conseil d'administration, Eckes AG, Nieder-Olm, Allemagne ; 2005-2020
- Directeur général et président du conseil d'administration, groupe Eckes Granini, Nieder-Olm, Allemagne ; 2005-2020
- CEO et président du conseil d'administration central du groupe Theo Müller, Aretsreid, Allemagne ; 2001-2005
- Diverses fonctions de direction, Bestfoods Allemagne, Heilbronn, Allemagne ; 1992-2001
- Diverses fonctions, B. Birkel & Söhne, Weinstadt, Allemagne :
 - Responsable marketing ; 1988-1990
 - Directeur du marketing Pâtes 1990-1992
- Chef de produit, Vileda GmbH, Weinheim, Allemagne ; 1986-1988
- Assistant Brand Manager et Junior Product Manager, Ritter Sport GmbH, Waldenbuch, Allemagne ; 1984-1986



Doris Leuthard

Formation

Avocate

Activité actuelle

Différents mandats d'administratrice

Autres mandats d'administratrice

- Groupe Coop Société Coopérative, Bâle¹
- Coop Mineraloel AG, Allschwil¹
- Stadler Rail AG, Bussnang
- Transgourmet Holding AG, Bâle¹

Autres fonctions et charges

- ETH Foundation, Zurich ; membre du conseil de fondation
- Europa Forum Lucerne ; coprésidence
- Fondation Swiss Digital Initiative, Genève ; présidente
- Fondation Ulrico Hoepli, Zurich ; présidente du conseil de fondation
- Prix de l'environnement de l'économie, Lucerne ; présidente du jury

Parcours professionnel

- Conseillère fédérale ; 2006-2018 ; à ce titre, cheffe du Département fédéral de l'économie (2006-2010) et du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (2010-2018), vice-présidente de la Confédération (2009 et 2016), présidente de la Confédération (2010 et 2017)
- Présidente du parti démocrate-chrétien suisse (PDC) ; 2004-2006
- Conseillère nationale du canton d'Argovie ; 1999-2006
- Députée au Grand Conseil du canton d'Argovie ; 1997-2000
- Associée de l'étude d'avocats Fricker Rechtsanwälte, Wohlen ; 1991-2006



Werner Marti

Formation
 Avocat

Activité actuelle
 Étude d'avocats ; depuis 1988

Autres mandats d'administrateur

- Alp Transit Gotthard AG, Lucerne ; président
- Autres mandats d'administrateur dans différentes PME

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Propre cabinet d'avocats à Glaris ; depuis 1988
- Conseiller national du canton de Glaris ; 1991-2008 ; à ce titre, membre de la commission des finances (président 2004/2005), de la commission de la communication, des transports et des télécommunications ainsi que de diverses commissions ad hoc
- Surveillant des prix ; 1996-2004
- Conseil d'État du canton de Glaris, président de la direction de l'Intérieur (direction de l'économie publique) ; 1990-1998
- Collaborateur/partenaire dans un cabinet d'avocats ; 1983-1987



Jean G. Villot

Formation
 Dr. oec.

Activité actuelle
 Aucune

Autres mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Président du conseil d'administration ; Hügli Holding AG, Steinach ; 2010-2018
- CEO et délégué du Conseil d'administration ; Hügli Holding AG, Steinach ; 2003-2010
- Directeur général ; Hügli Nahrungsmittel GmbH, Radolfzell, Allemagne ; 1997-2002
- Directeur général ; Hügli Nahrungsmittel AG, Steinach ; 1990-1997
- Consultant en gestion indépendant ; 1990
- Diverses fonctions pour Prognos SA, Bâle ; 1980-1990 entre autres, membre de la direction
- Diverses fonctions pour Michelin Reifenwerke AG, Karlsruhe, Allemagne ; 1972-1974



Philipp Wyss

Formation
 Diplôme de commerce, boucher

Activité actuelle
 Vice-président de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative, Bâle et responsable de la Direction Marketing/Approvisionnement, Coop Société Coopérative, Bâle ; depuis 2012

Autres mandats d'administrateur

- AgeCore SA, Genève
- Alifresca SA, Bâle ; président
- Betty Bossi SA, Zurich ; président¹
- Casa del Vino SA, Dietikon¹
- Eurogroup Far East Ltd., Hong-Kong, Chine ; président¹
- Marché Restaurants Suisse SA, Dietlikon ; président¹
- Transgourmet Holding AG, Bâle¹
- Two Spice SA, Zurich¹

Autres fonctions et charges

- GfM Schweizerische Gesellschaft für Marketing ; membre du conseil d'administration
- Fondation Biore, Risch ; membre du conseil de fondation

Parcours professionnel

- Responsable de la Direction Retail et directeur de la Région de vente Suisse centrale-Zurich ; Coop Coopérative, Bâle et membre de la Direction générale du Groupe Coop Société Coopérative, Bâle ; 2009-2011
- Chef de vente de la Région Suisse centrale-Zurich ; Coop Société Coopérative, Dietikon ; 2008-2009
- Responsable Category Management Produits frais, responsable adjoint de la Direction Marketing/Approvisionnement ; Coop Société Coopérative, Bâle ; 2004-2008
- Category Manager Viande, Poisson, Convenience frais ; Coop Coopérative, Bâle ; 1997-2003
- Senior Product Manager et signataire autorisé ; Fédération des coopératives Migros, Zurich ; 1997-2003
- Responsable des ventes ; Sempione Gehrig AG, Klus ; 1990-1992

1 Part du groupe Coop

Organisation interne et réglementation des compétences

Le conseil d'administration est responsable de la gestion financière et stratégique de Bell Food Group ainsi que de la supervision de toutes les personnes ayant des responsabilités de direction. Il peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'assemblée générale par la loi ou les statuts.

Le conseil d'administration détermine les principes stratégiques, donne les instructions qui s'imposent et supervise les activités générales du groupe, alors que la direction générale du groupe est responsable des activités opérationnelles. Le conseil d'administration surveille les plans fondamentaux de l'entreprise, en particulier les planifications annuelles et pluriannuelles, les projets d'investissement ainsi que les objectifs de l'entreprise. Il identifie les opportunités et les risques et initie les mesures requises. Un règlement d'organisation détaillé fixe les compétences et responsabilités du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. La dernière adaptation du règlement d'organisation date du 1^{er} avril 2020. Il peut être consulté sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr

Outre les responsabilités et compétences intransmissibles, le conseil d'administration se prononce notamment sur les fusions, litiges juridiques et contrats d'une importance particulière, sur les projets d'investissement de plus de CHF 5 millions ainsi que sur l'achat et la vente de sociétés et biens immobiliers. Il détermine l'organisation de Bell Food Group et nomme, révoque et supervise les personnes en charge de la direction opérationnelle du groupe. Il spécifie la politique de l'entreprise ainsi que les objectifs et stratégies qui en découlent et supervise leur application. Par ailleurs, le conseil d'administration se prononce également sur la prise en charge de mandats d'administrateurs extérieurs à Bell Food Group par des membres de la direction générale du groupe ainsi que sur l'octroi de prêts, cautions et garanties à des tiers à partir de CHF 1 million et les opérations dérivées à partir de CHF 10 millions.

Le conseil d'administration se réunit généralement sept fois par an, à un rythme bimestriel. Des réunions extraordinaires sont agendées en fonction des besoins pour des thèmes d'ordre stratégique ou des affaires de grande envergure. Le CEO et le CFO assistent régulièrement aux réunions. Les responsables des

domaines d'activité Bell International et Convenience et, selon les besoins, d'autres membres de la direction sont en outre invités à des réunions sur des thèmes spécifiques. Aucun consultant externe n'a été sollicité au cours de l'exercice considéré.

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises. Par ailleurs, cinq décisions ont été prises par voie de circulaire. En raison de la pandémie de coronavirus, une réunion ordinaire s'est déroulée par visioconférence et une réunion constitutive par la voie écrite. Au cours de l'exercice sous revue, les réunions ordinaires duraient en moyenne 8 heures. Le taux de présence était de 100 %.

En plus des affaires courantes, le conseil d'administration a plus particulièrement approfondi au cours de l'exercice sous revue les thèmes et projets suivants :

- Influence et répercussions de la pandémie de coronavirus ; discussion approfondie sur l'évolution du résultat, en particulier dans les domaines Convenience et Food Service.
- Marche des affaires et développement futur du site de Marchtrenk (A) d'Eisberg Autriche ainsi que mise en service du site de Hilcona à Bad Wünnenberg (D).
- Programme d'investissements au site de Schaan (LI) de Hilcona ainsi qu'aux sites de Bell en Suisse ; validation du crédit de planification des projets de construction de Bell Suisse à Oensingen (CH).
- Deuxième investissement dans le cadre du tour de financement de la série B auprès de la start-up néerlandaise Mosa Meat spécialisée dans le développement de viande de synthèse.
- Diverses participations dans des sociétés tierces par le domaine d'activité Convenience.
- Opérations sur les actifs dans le domaine d'activité Bell International à Saint-André (F), Perbál (H) ainsi qu'à Recogne et Zellik (B)
- Conclusion de conventions collectives de travail pour tous les sites de Bell Food Group en Suisse.
- Approbation d'une nouvelle stratégie informatique pour Bell Food Group.
- Première publication d'un rapport global sur le développement durable selon un standard reconnu à l'échelle internationale.

Tous les deux ans, le conseil d'administration procède à une autoévaluation au cours de laquelle les membres sont interrogés sur la stratégie, la culture d'entreprise, les compétences, l'organisation et la gouvernance par le biais de questionnaires. Effectuée en décembre 2020, la dernière autoévaluation a confirmé la fonctionnalité de cet organe.

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a délégué diverses tâches au comité de rémunération. Au sein de Bell Food Group, les recommandations figurant dans les directives d'économiesuisse en ce qui concerne la fonction et les tâches des différents organes sont assumées par le conseil d'administration. Cette pratique se justifie tant par la structure d'une organisation maîtrisable qu'en tenant compte des rapports de majorité parmi les actionnaires.

Comité de rémunération

Le comité de rémunération se compose d'au moins deux membres élus individuellement par l'assemblée générale pour un an. Il se constitue lui-même. Seuls les membres du conseil d'administration sont éligibles. Le comité de rémunération propose pour approbation au conseil d'administration la nature et le montant des rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. Les rémunérations se situent toujours dans le cadre de l'enveloppe maximale approuvée par l'assemblée générale. La direction générale du groupe ne dispose d'aucun droit de participation ou de concertation en ce qui concerne la fixation des rémunérations de ses membres. Le comité de rémunération soumet chaque année le système de rémunération de la société à examen et à évaluation. Le conseil d'administration a précisé dans un règlement la composition, l'organisation et les compétences du comité de rémunération.

Au cours de l'exercice sous revue, Irene Kaufmann et Andreas Land ont quitté le conseil d'administration et le comité de rémunération. Thomas Hinderer et Philipp Wyss ont été nouvellement élus au sein du comité de rémunération par l'assemblée générale en date du 12 mai 2020 et ce jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire. Lors de la réunion constitutive, le conseil d'administration a nommé Thomas Hinderer à la présidence du comité de rémunération.

Celui-ci se réunit, sur convocation de son président, aussi souvent que la marche des affaires l'exige, mais au moins une fois par année. La durée moyenne des réunions est d'une à deux heure(s). Au cours de l'exercice sous revue, le comité de rémunération a tenu une réunion en présence de l'ensemble de ses membres.

Les représentants du comité de rémunération ne perçoivent pas d'indemnité séparée, celle-ci étant comprise dans les honoraires normaux d'administrateur.

Aucun consultant externe n'a été sollicité.

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe

Le CEO et le CFO informent régulièrement le conseil d'administration de la marche des affaires. Le président du conseil d'administration entretient des contacts étroits avec la direction générale du groupe et rencontre généralement le CEO une fois par mois en réunion de travail.

Tous les mois, le CFO rédige un rapport de gestion de la direction (MIS) ainsi qu'un rapport sur le résultat global et par domaine d'activité, les chiffres-clés et des analyses. Les informations financières constituent toujours un élément central des réunions du conseil d'administration. Tout écart fait l'objet d'une discussion et des mesures sont initiées.

Système de contrôle interne

Sur la base du COSO-Framework (www.coso.org) reconnu à l'échelle internationale, Bell Food Group met en œuvre un système de contrôle interne (SCI) complet. Son concept a été adapté et standardisé en 2018 avant d'être progressivement appliqué en 2019 et en 2020 au sein des unités de Bell Food Group. Les contrôles ont été encore davantage axés sur la protection du patrimoine financier et l'information financière. Des évaluations institutionnalisées mesurent la qualité du système de contrôle interne. Les résultats de ces évaluations sont résumés chaque année dans un rapport et des mesures à caractère obligatoire sont définies sur la base des potentiels d'amélioration identifiés.



Le code de conduite peut être téléchargé à l'adresse www.bellfoodgroup.com/code-fr

La déclaration de confidentialité peut être consultée sur www.bellfoodgroup.com/privacy-fr

Révision interne

Parallèlement à l'organe de révision statutaire, la Révision interne contrôle par ordre du conseil d'administration, en tant qu'instance indépendante, le respect des directives et règlements, l'adéquation des instruments de contrôle et de l'organisation de la structure et des processus, ainsi que l'efficacité du système de contrôle interne. Elle accompagne par des contrôles et des conseils la mise en place ou le remaniement de processus d'exploitation existants et soutient la direction générale du groupe dans l'atteinte de ses objectifs en soumettant des propositions d'amélioration des processus d'exploitation. Dans ce contexte, la Révision interne suit une approche d'audit orienté vers le risque. Les constatations sont documentées et communiquées au président du conseil d'administration. La réalisation des mesures est surveillée.

La Révision interne coordonne ses activités de contrôle et procède à un échange d'informations approfondi avec la Révision externe.

Conformité (Compliance)

Bell Food Group SA considère une intégrité globale et le respect des lois comme des fondements de sa culture d'entreprise. Le management ne tolère aucune corruption ni infraction au droit de la concurrence. Un système de conformité central, applicable à l'ensemble du groupe, a été mis en place à des fins de prévention, d'identification et de réaction. Dans ce domaine, l'accent est mis sur le thème des règles antitrust. Bell Food Group se concentre à cet égard sur les mesures préventives. C'est ainsi que les collaborateurs de tous les niveaux concernés suivent des formations régulières. Cette manière de procéder permet également de renforcer la compréhension du personnel face aux questions liées à la conformité. Les informations transmises et le travail de sensibilisation visent à éliminer d'emblée tout risque de comportement inapproprié. Par le biais d'un dialogue permanent, le thème de l'intégrité est constamment maintenu à jour.

Bell Food Group dispose d'un code de conduite. Ce cadre de référence réunit de nombreuses directives existantes et décrit des règles d'intégrité à observer dans les rapports tant sur le plan interne qu'avec les partenaires commerciaux. Au cours de l'exercice sous revue, un code de conduite s'appliquant aux membres du conseil d'administration de Bell Food Group SA et régissant leurs obligations dans l'exercice de leur mandat a par ailleurs été adopté.

Le domaine de la conformité inclut également celui de la protection des données, lequel a été réorganisé en 2018 au niveau du personnel et du contenu suite à la modification du cadre juridique dans l'Union européenne. L'entreprise s'est dotée d'une directive relative à la protection des données, a publié un « livre blanc » contenant des standards, des organigrammes, des descriptions de processus et des recommandations et a mené des formations intensives dans un but de sensibilisation. En outre, la directive, ainsi que les outils logiciels relatifs à la protection des données ont été implémentés et présentés à l'ensemble du groupe. Les sociétés de Bell Food Group ont procédé à des audits internes et à des tests de résistance à l'échelon du groupe dans la perspective de demandes d'information relevant du Règlement européen sur la protection des données.

Gestion des risques

Bell Food Group dispose d'un système structuré de gestion des risques. En tant qu'entreprise du secteur alimentaire, la situation sur le plan des risques peut globalement être considérée comme stable. Dans le cadre de la gestion des risques, le conseil d'administration, la direction générale et les directions des différents domaines procèdent une fois par an à une évaluation des risques majeurs.

D'une façon générale, nous entendons par « risques » des événements ou agissements potentiels qui seraient susceptibles de nous éloigner des objectifs définis ou de mettre en péril la concrétisation de la stratégie. Les écarts positifs sont considérés comme des opportunités et les écarts négatifs comme des risques. Le processus stratégique tient compte des opportunités, alors que tout écart négatif est traité dans le cadre de la gestion des risques. Ces risques potentiels font l'objet d'une analyse quant à la probabilité qu'ils se réalisent et aux répercussions quantitatives, le cas échéant.

Les risques potentiels sont intégralement recensés tous les trois ans ; ceux concernant directement Bell Food Group sont identifiés et des mesures définies, dans toute la mesure du possible, afin de réduire la probabilité de survenue et/ou les conséquences potentielles. Un responsable est désigné pour chaque mesure. Dans les années entre ces recensements de grande envergure, le conseil d'administration et la direction générale du groupe surveillent toujours l'avancement des mesures et procèdent à une évaluation de la situation actuelle. Dans

le cadre du processus de gestion des risques de Bell Food Group, ceux dont les conséquences potentielles sont susceptibles de dépasser un montant préétabli dans un délai de trois ans au niveau de l'EBIT sont traités activement. Ces risques majeurs sont évalués à CHF 5 millions dans le domaine d'activité Bell Suisse et à CHF 1 million dans les autres divisions. Des dispositifs et mesures sont initiés, autant que faire se peut, pour les risques entièrement ou partiellement extérieurs au champ d'influence du groupe.

Une nouvelle évaluation des risques a été menée chez Eisberg en 2020, alors que Bell Suisse, Bell International, Hügli et Hilcona ont procédé à un contrôle de la gestion des risques.

Du point de vue de la direction, des renchérissements soudains et importants sur les matières premières, des épidémies, des réorientations de la politique agricole ou des changements parmi les besoins des consommateurs pourraient notamment constituer des risques majeurs.

Les risques inhérents aux marchés financiers se limitent à l'exposition aux monnaies étrangères, principalement dans la zone euro.

Dans le cadre de « General Health Checks », la Révision interne a analysé les risques opérationnels liés à de nouvelles acquisitions et la direction a défini et mis en application les mesures qui s'imposaient.

De plus amples informations quant à l'appréciation des risques sont publiées en page 37.

Direction générale du groupe

Membres de la direction générale du groupe

La direction générale du groupe se compose du CEO ainsi que des responsables des domaines d'activité Bell International, Convenience et Finances/Services.

De plus amples informations sur l'organisation de Bell Food Group sont publiées en pages 19 et 20.

Composition de la direction générale du groupe

au 31 décembre 2020

	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Nomination à la direction générale du groupe
Lorenz Wyss	CH	1959	Président (CEO)	Avril 2011
Volker Baltes	D	1963	Membre	Juillet 2019
Xavier Buro	CH	1969	Membre (CFO)	Juillet 2019
Marco Tschanz	CH	1975	Membre	Mars 2015

Règles statutaires concernant le nombre d'activités autorisées

Conformément aux statuts, les membres de la direction générale du groupe ne peuvent pas siéger dans plus de deux organes de direction et d'administration faisant partie d'entités juridiques inscrites au registre du commerce ou dans un registre étranger équivalent. De ces deux entités juridiques, une seule peut être cotée en Bourse. Ne sont prises en compte que les activités dans des sociétés qui ne sont pas contrôlées par Bell Food Group SA et que celles-ci ne contrôlent pas. Les mandats dans différentes sociétés d'un même groupe sont considérés comme un seul mandat.

Des mandats d'administrateur au sein de Bell Food Group ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion si les sociétés concernées sont entièrement consolidées par Bell Food Group SA.

Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations relatives aux rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale de Bell Food Group SA sont publiées dans le rapport de rémunération, à partir de la page 53.

Membres de la direction générale du groupe



Lorenz Wyss

Formation

Boucher ; diplôme de commerce, diplôme d'État en technologie bouchère, Master of Business Administration ZFH

Activité actuelle

Président de la direction générale du groupe (CEO) et responsable de la division Bell Suisse ; chez Bell Food Group depuis 2011, à cette fonction depuis 2011

Mandats d'administrateur

- GVFI Internationale SA, Bâle
- Coopérative Proviande, Berne

Autres fonctions et charges

- Fondation Hermann Herzer, Bâle

Parcours professionnel

- Fonctions dirigeantes chez Coop Société Coopérative, Bâle :
 - Responsable Category Management produits frais/Gastronomie ; 2008-2011
 - Responsable en Approvisionnement/Disposition Food ; 2004-2008
 - Responsable Pool d'achat produits frais ; 1998-2004
 - Responsable de groupe de marché Viande/Traiteur et de produits surgelés ; 1995-1998
- Fonctions dirigeantes chez Gehrig SA, Klus :
 - responsable Vente/Entreprise (directeur adjoint) ; 1992-1995
 - Directeur technique ; 1987-1991
 - Chef d'exploitation/chef du personnel ; 1983-1984
- Responsable de division Jenzer AG, Arlesheim ; 1978-1981



Volker Baltés

Formation

Diplôme de commerce

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Convenience et responsable division Eisberg ; chez Bell Food Group depuis 2019 ; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Bundesvereinigung der deutschen Ernährungsindustrie, Berlin, Allemagne ; membre du conseil d'administration

Parcours professionnel

- Business Executive Officer Chilled Culinary Nestlé Deutschland AG et président de la direction générale de Herta GmbH, Allemagne ; 2013-2019
- Fonctions dirigeantes chez Campofrío Food Group, Allemagne ; 2011-2013
 - Directeur Allemagne, Autriche, Scandinavie et membre du leadership international ; 2012-2013
 - Directeur Allemagne et Autriche ; 2011-2012
- Directeur Yakult Honsha Co, Allemagne ; 2003-2011
- Fonctions dirigeantes chez Campbell Soup Company, Allemagne ; 1999-2003
- Différentes fonctions dirigeantes chez Dr. Oetker, Allemagne ; 1990-1998



Xavier Buro

Formation

Diplôme fédéral en gestion d'entreprise HES

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Finances/Services (CFO) ; chez Bell Food Group depuis 2019 ; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Membre de la direction secteur finances Transgourmet Central and Eastern Europe, Transgourmet/Selgros, Riedstadt, Allemagne ; 2014-2019
- Membre de la direction secteur finances Fegro/Selgros, Neu-Isenburg, Allemagne ; 2012-2013
- Membre de la direction Finances/Services domaine organisationnel Projets, Coop Société Coopérative, Bâle ; 2008-2012
- Chef de projet domaine organisationnel Projets Direction Finances/Services, Coop Société Coopérative, Bâle ; 2003-2008
- Senior Consultant, eBusiness et conseiller Operational Transformation BearingPoint Zurich ; 2000-2003
- Associate Director, Corporate Sourcing Business Analyst UBS SA, Bâle ; 1999-2000
- Corporate Sourcing Analyst International Mobility Programm UBS SA, New York et Stamford, États-Unis ; 1997-1999
- Conseiller clientèle Retail Banking UBS SA, Sion ; 1995-1997
- Contrat de projet, Control and Business Information Zyma SA, Nyon ; 1994-1995



Marco Tschanz

Formation

Diplôme fédéral d'économiste d'entreprise HES, Rochester-Berne Executive MBA

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Bell International et du Service central IT de Bell Food Group ; chez Bell Food Group depuis 2014 ; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Centravo Holding AG, Zurich
- Mosa Meat B.V., Maastricht, Pays-Bas

Autres fonctions et charges

- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle ; membre du conseil de fondation et président du comité de placement

Parcours professionnel

- Directeur Finances/Services (CFO) Bell Food Group SA, Bâle ; 2014-2019
- Fonctions dirigeantes chez Swisscom :
 - Head of IT Cloud Program Swisscom ; 2014
 - Responsable des finances Swisscom Suisse ; 2013-2014
 - Responsable du controlling/CFO réseau/TI et Wholesale ; 2009-2013
 - Responsable du controlling/CFO clientèle privée ; 2007-2009
 - Responsable du controlling/CFO PME ; 2006-2007
- Diverses fonctions dirigeantes dans le domaine financier ; 2000-2006
- Activité de révision/contrôle de projets dans diverses entreprises ; 1998-1999
- Responsable du personnel et des finances Marex AG, Bienne ; 1995-1997



Le procès-verbal ainsi que les résultats des votes de l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/assembly-fr

Droits de participation des actionnaires

Restrictions du droit de vote et représentation

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote étant suspendu pour les actions propres de Bell Food Group SA. Les droits de vote ne peuvent être exercés que si l'actionnaire qui en dispose est inscrit avec droit de vote au registre des actionnaires de Bell Food Group SA.

Conformément aux statuts, tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. La représentation peut également être assurée par le représentant indépendant désigné chaque année par l'assemblée générale. Celui-ci exerce les droits de vote qui lui sont transférés par les actionnaires en se conformant à leurs instructions. S'il n'a pas reçu de directives, il s'abstient de voter. Les procurations et instructions au représentant indépendant peuvent également être transmises par voie électronique.

En raison de la situation extraordinaire liée à la propagation de la COVID-19, l'assemblée générale 2020 s'est déroulée sans présence physique des actionnaires. Les droits de vote ne pouvaient de ce fait être exercés que par l'octroi d'une procuration avec instructions au représentant indépendant. Le 12 mai 2020, celui-ci a représenté 4 582 192 voix à l'assemblée générale, ce qui correspond à 72,9 % du capital-actions. Le procès-verbal ainsi que les résultats des votes à l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/assembly-fr

Quorums et majorités statutaires

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des actions représentées. Si la loi n'en dispose pas autrement, elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité relative des voix émises attribuées aux actions, les abstentions n'étant pas considérées comme des voix émises.

Convocation de l'assemblée générale et ordre du jour

Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date à laquelle elle doit avoir lieu par voie de publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut également s'effectuer au moyen de lettres envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires.

Les actionnaires qui représentent, seuls ou à plusieurs, une valeur nominale de 10 % du capital-actions peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour d'un objet de délibération. La requête d'inscription à l'ordre du jour doit être remise par écrit au moins 45 jours avant l'assemblée générale et indiquer l'objet à traiter et les propositions.

Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actionnaires avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le conseil d'administration fixe, de sa propre appréciation, une date de référence pour la vérification du droit de vote qui précède de quelques jours ouvrables la tenue de l'assemblée générale. La date de référence est publiée sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/agenda-fr et indiquée sur la convocation à l'assemblée générale.

Clause relative aux prises de contrôle et mesures de défense

Pas de restrictions ou réglementations statutaires.

Organe de révision

KPMG SA, Bâle ; depuis 2019

Réviseur responsable :

Jürg Meisterhans, réviseur responsable depuis 2020

L'organe de révision est élu annuellement, sur proposition du conseil d'administration. Une réélection est possible.

Le conseil d'administration supervise les activités de l'organe de révision externe. Trois fois par an, l'organe de révision informe le président du conseil d'administration des constatations faites lors de la vérification des comptes. En outre, il en informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration.

La supervision de l'organe de révision est assurée sur la base de critères d'évaluation approfondis par le président du conseil d'administration, le CEO et le CFO. L'attention se porte principalement sur la qualification professionnelle, la capacité de s'imposer, l'indépendance ainsi que sur les relations entretenues avec les équipes d'experts de nos services internes. Par ailleurs, des réflexions externes interviennent également dans l'évaluation.

L'activité de révision de l'organe de révision externe comprend les obligations légales et statutaires, y compris l'évaluation de l'existence du système de contrôle interne (SCI).

Honoraires de révision et autres en MCHF	2020	2019
Services de révision	862	850
Honoraires dans des domaines proches de la révision	67	115
Conseil fiscal	59	68
Total	988	1 033

Politique d'information

Bell Food Group SA publie chaque année son rapport de gestion en février, avec l'ensemble des résultats de l'exercice précédent, ainsi qu'un rapport semestriel en août présentant les résultats du premier semestre de l'année en cours. Ces deux rapports renseignent sur la marche des affaires et les résultats de Bell Food Group. Les développements actuels sont par ailleurs annoncés par le biais de communiqués de presse et du site Internet de l'entreprise.

Le site Internet de Bell Food Group comprend des archives permettant de consulter les rapports annuels, semestriels et des communiqués de presse ad hoc.

Rapports annuels et semestriels :

www.bellfoodgroup.com/report-fr

Communiqués de presse :

www.bellfoodgroup.com/mediarelease-fr

Code de conduite :

www.bellfoodgroup.com/code-fr

Enregistrement dans la liste de distribution des communiqués de presse :

www.bellfoodgroup.com/maillinglist-fr

Sustainability Report de Bell Food Group :

www.bellfoodgroup.com/cr-fr

Rapport de rémunération

54	Remarques préliminaires
54	Stratégie et principes de rémunération
55	Rémunération du conseil d'administration
57	Rémunération de la direction générale du groupe
58	Prêts, crédits et rentes octroyés à des membres du conseil d'administration, de la direction générale et à leurs proches
59	Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération
60	Dates importantes/Contacts

Rapport de rémunération

Remarques préliminaires

Le rapport de rémunération expose les compétences décisionnelles ainsi que les éléments composant la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que de la direction générale du groupe et fournit des informations sur leurs rapports de participation au capital de Bell Food Group SA.

Ce rapport répond aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) ainsi qu'aux dispositions correspondantes du Code suisse des obligations. Le rapport de rémunération applique pour l'essentiel les recommandations du « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse, ainsi que de la directive en matière d'informations relatives à la gouvernance d'entreprise de la SIX Exchange Regulation AG (Directive Corporate Governance, DCG), en tenant compte des statuts, du règlement d'organisation ainsi que du règlement du comité de rémunération de Bell Food Group SA.

Sans autre mention particulière, le rapport de rémunération se réfère à l'exercice 2020. Les rémunérations sont comptabilisées selon le principe de délimitation.

Stratégie et principes de rémunération

Le système de rémunération de Bell Food Group est conçu de sorte à acquérir des cadres et des spécialistes qualifiés et motivés ainsi qu'à les conserver à long terme. Les rémunérations sont fixées en pesant les intérêts légitimes du personnel, de l'entreprise et des actionnaires.

La définition des conditions générales d'engagement ainsi que des systèmes de rémunération et de participation aux bénéfices relève de la compétence du conseil d'administration. Celui-ci fixe également, sur proposition du comité de rémunération, la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. Ce faisant, il tient compte des enveloppes maximales définies à titre prospectif par l'assemblée générale pour la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale du groupe pour l'année suivante. Dans un vote consultatif, l'assemblée générale se prononce en outre sur le rapport de rémunération concernant l'exercice écoulé.

Les principes de rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe sont précisés dans les articles 27 et 28 des statuts. Il en ressort que le conseil d'administration perçoit une rémunération fixe sans éléments variables. Cette rémunération se situe dans la zone inférieure par rapport à d'autres entreprises cotées en Bourse.

La rémunération des membres de la direction générale du groupe se compose d'un salaire de base et d'une part variable (participation aux bénéfices) qui dépend de la réalisation des objectifs individuels et en matière de rendement. Par ailleurs, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction générale du groupe et un véhicule de fonction est mis à leur disposition. Le salaire de base se compose d'espèces, alors que la part variable est allouée respectivement pour moitié en espèces et en actions de Bell Food Group SA. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans. Pendant le blocage, les actions ne peuvent être ni cédées, ni engagées, ni aliénées à des tiers d'une quelconque manière.



Statuts :
www.bellfoodgroup.com/statutes-fr

Règlement d'organisation :
www.bellfoodgroup.com/organisation-fr

Les membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe n'ont pas l'obligation de posséder un nombre minimal d'actions de Bell Food Group SA.

Pour l'exercice sous revue et l'année suivante, l'assemblée générale a approuvé les rémunérations maximales suivantes :

en CHF	2020 (exercice sous revue)	2021
Conseil d'administration	800 000	800 000
Direction générale du groupe	3 000 000	3 500 000

Les rémunérations sont destinées à sept membres du conseil d'administration et quatre membres de la direction générale du groupe.

Rémunération du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration perçoivent exclusivement une rémunération fixe pour leur travail. Son montant, défini par le conseil d'administration selon sa libre appréciation sur proposition du comité de rémunération, dépend de la fonction (président, vice-président, membre).

Les honoraires sont versés exclusivement en espèces et cette rémunération comprend un forfait pour frais de 10 %.

Les déductions sociales (part de l'employé) sont prélevées sur 90 % des honoraires de base.

Honoraires de base

Les honoraires annuels bruts versés aux membres du conseil d'administration s'élèvent à :

Président	CHF 150 000
Vice-président	CHF 130 000
Membres	CHF 100 000

L'honoraire de base est payé à 100 % en cas de maladie ou d'accident et au prorata en cas de départ du conseil d'administration.

Les représentants du groupe Coop Société Coopérative au sein du conseil d'administration de Bell Food Group SA travaillent sur une base de mandat. Leurs honoraires sont versés au constituant du mandat.

Rémunération variable

Le conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération variable.



Dans le cadre du programme de participation du personnel, l'ensemble du personnel de Bell Food Group ainsi que les membres du conseil d'administration peuvent se procurer une fois par an des actions de Bell Food Group SA à des conditions préférentielles et participer ainsi à l'entreprise. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans.

Rémunérations au conseil d'administration (audité) 2020 en KCHF	Honoraires de base en espèces (brut)	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Hansueli Loosli, président ¹	150	–	150
Irene Kaufmann, vice-présidente ^{1, 2}	47	–	47
Joos Sutter, vice-président ^{1, 3}	83	–	83
Thomas Hinderer, membre ³	64	–	64
Andreas Land, membre ²	36	–	36
Doris Leuthard, membre ¹	100	–	100
Werner Marti, membre	100	6	106
Jean G. Villot, membre	100	4	104
Philipp Wyss, membre ¹	100	–	100
Ensemble du conseil d'administration 2020	780	10	790

1 Les honoraires sont versés au constituant du mandat, groupe Coop Société Coopérative.

2 A quitté le conseil d'administration au 12 mai 2020.

3 Élu au conseil d'administration le 12 mai 2020.

Rémunérations au conseil d'administration (audité) 2019 en KCHF	Honoraires de base en espèces (brut)	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Hansueli Loosli, président ¹	150	–	150
Irene Kaufmann, vice-présidente ¹	130	–	130
Reto Conrad, membre ^{1, 2}	29	–	29
Andreas Land, membre	100	–	100
Doris Leuthard, membre ^{1, 3}	71	–	71
Werner Marti, membre	100	6	106
Jean G. Villot, membre	100	4	104
Philipp Wyss, membre ¹	100	–	100
Ensemble du conseil d'administration 2019	780	10	789

1 La rémunération est versée au constituant du mandat, groupe Coop Société Coopérative.

2 A quitté le conseil d'administration au 16 avril 2019.

3 Élu au conseil d'administration le 16 avril 2019.

Portefeuille d'actions

Les membres du conseil d'administration n'ont pas l'obligation de posséder des actions de Bell Food Group SA. Ils sont toutefois libres d'en acquérir sur le marché. En outre, ils peuvent également prendre part au programme de participation du personnel de Bell Food Group

et obtenir des actions aux mêmes conditions que l'ensemble du personnel.

En date des 31 décembre 2019 et 2020, les membres du conseil d'administration détenaient le nombre suivant d'actions de Bell Food Group SA :

Actions détenues par le conseil d'administration au 31.12 (nombre)	2020			2019		
	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre actions Total
Hansueli Loosli, président	1 040	280	1 320	920	300	1 220
Irene Kaufmann, vice-présidente ¹	ND	ND	ND	812	400	1 212
Joos Sutter, vice-président ²	0	0	0	ND	ND	ND
Thomas Hinderer, membre ²	0	100	100	ND	ND	ND
Andreas Land, membre ¹	ND	ND	ND	200	500	700
Doris Leuthard, membre	0	20	20	0	0	0
Werner Marti, membre	770	200	970	670	300	970
Jean G. Villot, membre	234	0	234	234	0	234
Philipp Wyss, membre	0	0	0	0	0	0

1 A quitté le conseil d'administration au 12 mai 2020.

2 Élu au conseil d'administration le 12 mai 2020.

Rémunération de la direction générale du groupe

Les membres de la direction générale du groupe perçoivent un salaire de base fixe pour leur travail ainsi qu'une rémunération variable (participation aux bénéfices). Si des membres de la direction générale du groupe sont nommés après l'approbation des rémunérations fixes, la somme totale approuvée par l'assemblée générale peut être dépassée si nécessaire de 50 % au maximum au prorata jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Salaire de base

Le salaire de base, qui tient compte des expériences et compétences de chaque personne, repose sur une convention relevant du droit du travail, laquelle est réexaminée chaque année et adaptée si nécessaire. Le conseil d'administration le fixe selon sa libre appréciation, en tenant compte d'entreprises de comparaison et dans le cadre de l'enveloppe maximale allouée par l'assemblée générale pour l'ensemble des rémunérations. Les entreprises servant de comparaison sont actives dans la branche alimentaire

et cotées en Suisse (small caps), en plus des sociétés du groupe Coop. Par ailleurs, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction générale du groupe et un véhicule de fonction est mis à leur disposition.

Rémunération variable (participation aux bénéfices)

Les membres de la direction générale du groupe perçoivent une participation aux résultats en fonction des performances personnelles. La composante variable dépend de la réalisation des objectifs budgétaires internes au niveau du résultat du groupe avant minorités ainsi que de l'atteinte des objectifs individuels. La réalisation des objectifs budgétaires à 90 % et des objectifs individuels à 10 % constitue la base de calcul pour le versement de la participation aux résultats. La rémunération variable, qui ne doit pas excéder 24 % du salaire de base, est perçue à raison d'au moins 50 % en actions. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans. La rémunération variable est généralement versée (en espèces et par transfert d'actions) en avril de l'année suivante pour l'exercice écoulé.

Part de la rémunération variable au salaire de base lorsque les objectifs fixés sont atteints à 100 %	20 %
Part maximale de la rémunération variable au salaire de base	24 %
Base de calcul	90 % pour réalisation des objectifs du groupe avant minorités 10 % atteinte individuelle des objectifs
Versement	50 % en espèces 50 % en actions de Bell Food Group SA avec une décote de 20 %
Décision	Conseil d'administration

Rapports contractuels

Les contrats de travail des membres de la direction générale du groupe sont conclus pour une durée indéterminée. Le délai de résiliation des contrats de travail à durée indéterminée

de la direction générale du groupe est de douze mois pour la fin d'un mois civil. Il n'y a pas d'interdictions de concurrence au-delà du rapport de travail.

Rémunérations à la direction générale du groupe (audité) 2020 en KCHF	Versement en espèces (brut) Salaire de base	Rémunération variable (brute)	Rémunération variable en actions	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Lorenz Wyss	617	56	50	159	882
Autres membres de la direction générale du groupe	1 478	135	119	377	2 110
Ensemble de la direction générale du groupe 2020	2 095	191	169	536	2 991

Rémunérations à la direction générale du groupe (audité) 2019 en KCHF	Versement en espèces (brut) Salaire de base	Rémunération variable (brute)	Rémunération variable en actions	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Lorenz Wyss	617	0	0	182	798
Autres membres de la direction générale du groupe ¹	1 485	0	0	400	1 885
Ensemble de la direction générale du groupe 2019	2 102	0	0	581	2 683

¹ Volker Baltes et Xavier Buro ont rejoint la direction générale du groupe au 1er juillet 2019. Daniel Böhny et Christian Schröder ont quitté cet organe à la même date.

Portefeuille d'actions

Les membres de la direction générale du groupe n'ont pas l'obligation de posséder des actions de Bell Food Group SA. Ils sont toutefois libres d'en acquérir sur le marché. En outre, ils peuvent également prendre part au

programme de participation du personnel de Bell Food Group.

En date des 31 décembre 2019 et 2020, les membres de la direction générale du groupe détenaient le nombre suivant d'actions de Bell Food Group SA :

Portefeuille d'actions au 31.12 (nombre)	2020			2019		
	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total
Lorenz Wyss	1 201	605	1 806	1 031	369	1 400
Volker Baltes ¹	0	274	274	0	100	100
Xavier Buro ¹	0	320	320	0	100	100
Marco Tschanz	758	623	1 381	488	570	1 058

¹ Volker Baltes et Xavier Buro ont rejoint la direction générale du groupe au 1^{er} juillet 2019.

Prêts, crédits et rentes à des membres du conseil d'administration, de la direction générale du groupe et à leurs proches

Les statuts ne prévoient pas d'octroyer des prêts et des crédits aux membres du conseil d'administration et/ou la direction générale

du groupe. Il n'y en a pas non plus qui soient en suspens.

Au cours de l'exercice 2020, aucun prêt, crédit ou rémunération n'a été octroyé à des proches ; aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres du conseil d'administration de la direction générale du groupe ou à leurs proches.

Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Basel

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de Bell Food Group SA au 31 décembre 2020. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les tableaux marqués de l'indication « contrôlé » aux pages 56 et 58 du rapport de rémunération.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Bell Food Group SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Jürg Meisterhans
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviseur agréée

Bâle, le 2 février 2021

Dates importantes

Clôture des comptes
décembre 2021

Assemblée générale de Bell Food Group SA
23 mars 2021

Publication des résultats du 1^{er} semestre 2021
12 août 2021

Publication des résultats 2021
février 2022

D'autres dates sont publiées sur le site Internet
de Bell Food Group, à l'adresse
www.bellfoodgroup.com/agenda-fr

Contacts

Les interlocuteurs et les possibilités de contact pour toute information complémentaire sur Bell Food Group sont indiqués en page 102 du présent rapport annuel ainsi que sur le site Internet.

Corporate Communication :
www.bellfoodgroup.com/contact-fr

Registre des actions :
www.bellfoodgroup.com/shareregistry-fr

Rapport financier

62 Comptes consolidés de Bell Food Group

Bilan consolidé
Compte de résultat consolidé
Tableau de flux de trésorerie consolidé
Tableau de variation des fonds propres consolidé
Annexe aux comptes consolidés
Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

92 Comptes annuels de Bell Food Group SA

Bilan
Compte de résultat
Annexe
Répartition du bénéfice au bilan et des réserves
Rapport sur l'audit des comptes annuels

Comptes consolidés de Bell Food Group

Bilan consolidé

en mio CHF	Annexe	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Liquidités	1	178.5		202.0	
Titres		2.0		1.9	
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	383.9		403.1	
Autres créances à court terme	3	63.0		55.0	
Stocks	4	425.2		426.3	
Comptes de régularisation actifs	5	19.4		15.6	
Actifs circulants		1 072.0	39.1 %	1 103.9	40.7 %
Immobilisations financières	8	66.6		57.0	
Immobilisations incorporelles	9	233.5		248.5	
Immobilisations corporelles	10	1 372.8		1 302.6	
Actifs immobilisés		1 672.9	60.9 %	1 608.2	59.3 %
Actifs		2 744.9	100.0 %	2 712.0	100.0 %
Engagements financiers à court terme	11	5.8		13.3	
Dettes résultant de livraisons et de prestations		214.8		264.2	
Autres engagements à court terme	6	30.9		18.4	
Provisions à court terme	12	17.2		6.4	
Comptes de régularisation passifs	7	158.2		153.9	
Fonds étrangers à court terme		426.9	15.6 %	456.2	16.8 %
Engagements financiers à long terme	11	862.8		864.2	
Provisions à long terme	12	90.1		104.4	
Fonds étrangers à long terme		952.9	34.7 %	968.6	35.7 %
Fonds étrangers		1 379.8	50.3 %	1 424.7	52.5 %
Capital-actions		3.1		3.1	
Réserves de capitaux		197.8		216.0	
Réserves de bénéfices		1 177.0		1 144.6	
Différences de conversion		-129.5		-123.0	
Actions propres	19	-2.2		-3.3	
Bénéfice de l'exercice		118.6		49.6	
Fonds propres avant part de tiers au capital		1 364.9	49.7 %	1 287.1	47.5 %
Part de tiers au capital		0.2		0.2	
Fonds propres		1 365.1	49.7 %	1 287.3	47.5 %
Passifs		2 744.9	100.0 %	2 712.0	100.0 %

Compte de résultat consolidé

en mio CHF	Annexe	2020	Part	2019	Part
Produits nets des livraisons et des prestations	14/15	4 019.4	100.0 %	4 013.0	100.0 %
Charges de matières premières et de matières consommables		2 469.4	61.4 %	2 460.5	61.3 %
Résultat brut d'exploitation		1 550.0	38.6 %	1 552.5	38.7 %
Charges de personnel	16	799.1	19.9 %	818.5	20.4 %
Loyers		41.6		42.3	
Énergie, matériaux d'exploitation et auxiliaires		77.2		76.0	
Réparations et entretien		100.6		98.8	
Transports externes		119.4		126.4	
Publicité		31.5		39.6	
Autres charges d'exploitation		64.9		69.0	
Charges d'exploitation		1 234.3	30.7 %	1 270.7	31.7 %
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		315.7	7.9 %	281.8	7.0 %
Amortissements sur immobilisations incorporelles	9	8.3		8.3	
Amortissements sur goodwill	9	26.6		27.4	
Amortissements sur immobilisations corporelles	10	125.3		150.9	
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		155.6	3.9 %	95.3	2.4 %
Résultat financier	17	-11.6		-19.1	
Résultat des sociétés associées		3.0		3.0	
Bénéfice d'exploitation avant impôts (EBT)		147.0	3.7 %	79.2	2.0 %
Impôts	18	28.3		29.7	
Bénéfice d'exploitation après impôts		118.6	3.0 %	49.5	1.2 %
Part de tiers au bénéfice		0.0		-0.1	
Bénéfice de l'exercice		118.6	3.0 %	49.6	1.2 %
Bénéfice net par action (en CHF, dilué et non dilué)	20	18.91		7.90	

Tableau de flux de trésorerie consolidé

en mio CHF	Annexe	2020	2019
Bénéfice d'exploitation après impôts		118.6	49.5
Amortissements sur immobilisations corporelles		123.4	123.5
Amortissements sur immobilisations incorporelles		34.9	35.6
Amortissements exceptionnels		1.8	27.4
Autres produits (-)/charges (+) sans contrepartie de trésorerie		5.5	14.4
Produits (-)/pertes (+) issus de cession d'immobilisations corporelles		-4.7	-0.2
Dividende de sociétés associées		0.4	0.4
Résultat des sociétés associées		-3.0	-3.0
Produits (-)/pertes (+) issus de cession de participations		-	-
Augmentation (+) et diminution (-) des provisions		-3.0	3.2
Augmentation (-) et diminution (+) des créances		8.9	7.9
Augmentation (-) et diminution (+) des stocks		-2.6	-24.1
Augmentation (-) et diminution (+) des comptes de régularisation actifs		-3.9	2.1
Augmentation (+) et diminution (-) des engagements		-50.9	17.0
Augmentation (+) et diminution (-) des comptes de régularisation passifs		20.6	-2.1
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		246.0	251.6
Investissements (-)/désinvestissement (+) de titres		-	-0.7
Investissements dans des participations et immobilisations financières		-8.2	-4.7
Reprise (+)/cession (-) de liquidités		0.3	-
Désinvestissements des participations et immobilisations financières		0.4	0.5
Investissements dans des immobilisations incorporelles		-18.4	-10.2
Désinvestissements des immobilisations incorporelles		0.5	0.1
Investissements dans des immobilisations corporelles		-214.3	-215.9
Désinvestissements des immobilisations corporelles		14.0	3.5
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-225.7	-227.5
Emprunt (+)/remboursement (-) d'engagements financiers à court terme		-8.9	0.2
Emprunt (+)/remboursement (-) d'engagements financiers à long terme		-	-26.2
Émission (+) d'emprunts obligataires		-	-
Libération (-) d'emprunts obligataires		-	-
Paiements provenant d'augmentations de capital		-	-
Reprise (-)/cession (+) de participations minoritaires		-0.2	-0.2
Investissements (-)/désinvestissements (+) dans des actions propres		0.3	-1.4
Dividende		-34.5	-34.7
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-43.2	-62.2
Solde des flux de trésorerie		-22.8	-38.1
Liquidités au 1.1		202.0	242.8
Influence des comptes libellés en monnaies étrangères sur les liquidités		-0.6	-2.7
Variation des liquidités		-22.8	-38.1
Liquidités au 31.12.		178.5	202.0

Tableau de variation des fonds propres consolidé

en mio CHF	Capital- actions	Réserves de capitaux	Réserves de bénéfices	Différences de conversion	Actions propres	Bénéfice de l'exercice	Fonds propres avant part de tiers au capital	Part de tiers au capital	Fonds propres
Fonds propres au 1.1.2020	3.1	216.0	1 144.6	-123.0	-3.3	49.6	1 287.1	0.2	1 287.3
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-0.2	-	-	-	-	-0.2	0.0	-0.2
Répartition du bénéfice	-	-	49.6	-	-	-49.6	-	-	-
Dividende	-	-17.3	-17.3	-	-	-	-34.5	-	-34.5
Achat/vente actions propres	-	-0.8	-	-	1.2	-	0.3	-	0.3
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	118.6	118.6	0.0	118.6
Influence du taux de change	-	-	-	-6.5	-	-	-6.5	-0.0	-6.5
Fonds propres au 31.12.2020	3.1	197.8	1 177.0	-129.5	-2.2	118.6	1 364.9	0.2	1 365.1
Fonds propres au 1.1.2019	3.1	251.0	1 055.3	-107.0	-2.3	89.3	1 289.4	0.5	1 290.0
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-	-0.2	-0.2
Répartition du bénéfice	-	-	89.3	-	-	-89.3	-	-	-
Dividende	-	-34.5	-	-	-	-	-34.5	-0.1	-34.7
Achat/vente actions propres	-	-0.5	-	-	-1.0	-	-1.4	-	-1.4
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	49.6	49.6	-0.1	49.5
Influence du taux de change	-	-	-	-16.0	-	-	-16.0	-0.0	-16.0
Fonds propres au 31.12.2019	3.1	216.0	1 144.6	-123.0	-3.3	49.6	1 287.1	0.2	1 287.3

Les réserves non distribuables de Bell Food Group SA s'élèvent à CHF 1.6 million (année précédente : CHF 1.6 million).

Annexe aux comptes consolidés

Principes de consolidation

Méthode de comptabilité

Les principes de consolidation, d'évaluation, de répartition et de présentation sont conformes à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont appliqués à toutes les sociétés du périmètre de consolidation.

Périmètre de consolidation

L'ensemble des participations de Bell Food Group SA, dans lesquelles Bell Food Group détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce la direction par un accord contractuel sont incluses dans les présents bilan et compte de résultat. Les parts de sociétés supérieures à 20 % des voix, mais inférieures à 50 %, sont évaluées et prises en compte dans le bilan selon la part effective des fonds propres. Les sociétés dans lesquelles Bell Food Group détient moins de 20 % des actions sont comptabilisées à leur valeur boursière au 31 décembre comme immobilisations financières. En l'absence de valeur boursière, l'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition moins une correction de valeur en cas de diminution de celle-ci. L'aperçu des participations et leur traitement dans les présents résultats du groupe ainsi que les sociétés associées figurent aux pages 85 et 86 du rapport de gestion.

Comptes libellés en monnaies étrangères

Les bilans des sociétés en monnaies étrangères sont convertis au cours de fin d'année au 31 décembre, de même, les comptes de résultat de ces sociétés sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion du bilan d'entrée et du bilan de clôture ainsi que ceux découlant de l'utilisation de taux de conversion différents entre le bilan et le compte de résultat sont compensés sans incidence sur le résultat. Lors de la cession de filiales ou d'entreprises associées étrangères, les écarts de change cumulés qui s'y rapportent restent dans les capitaux propres et ne sont pas transférés au compte de résultat.

Taux de conversion

		2020	2019
Bilan	EUR 1	= CHF 1.0802	= CHF 1.0854
	CZK 1	= CHF 0.0412	= CHF 0.0427
	HUF 100	= CHF 0.2969	= CHF 0.3284
	PLN 1	= CHF 0.2369	= CHF 0.2550
	USD 1	= CHF 0.8803	= CHF 0.9662
	GBP 1	= CHF 1.2015	= CHF 1.2757
	RON 1	= CHF 0.2219	= CHF 0.2269
	Compte de résultat	EUR 1	= CHF 1.0703
CZK 1		= CHF 0.0405	= CHF 0.0433
HUF 100		= CHF 0.3047	= CHF 0.3421
PLN 1		= CHF 0.2409	= CHF 0.2589
USD 1		= CHF 0.9373	= CHF 0.9939
GBP 1		= CHF 1.2033	= CHF 1.2678
RON 1		= CHF 0.2212	= CHF 0.2345

Méthode de consolidation

Consolidation des actifs et passifs, chiffres d'affaires internes et bénéfices intermédiaires

Tous les avoirs et les engagements internes au groupe sont réciproquement compensés et éliminés dans le cadre de la consolidation. Les différences résultant de l'utilisation de taux de change différents pour la conversion des états financiers des participations libellées en devises étrangères sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sans incidence sur le résultat. Toutes les livraisons et prestations internes au groupe sont compensées et éliminées dans le cadre de la consolidation.

Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode de l'acquisition (« purchase method »). Cela signifie que les actifs et les passifs sont évalués à leur valeur actuelle au moment de l'acquisition. Les actifs nets réévalués sont compensés par le prix d'achat, les frais d'acquisition étant ajoutés au prix d'achat. Des adaptations du prix d'acquisition en fonction de futurs résultats font l'objet d'évaluations. En cas d'écart entre une estimation et le prix d'acquisition définitif, le goodwill est adapté en conséquence. Le goodwill déterminé de cette manière est activé et amorti linéairement par le compte de résultat. La durée d'amortissement est calculée sur la base d'une durée d'utilisation prévisionnelle des potentiels commerciaux et de synergies escomptés qui sont à l'origine du goodwill. La durée maximale d'amortissement est de 15 ans dans des cas justifiés. En cas de goodwill négatif, celui-ci est imputé au compte de résultat dès la première consolidation.

Transactions de participations minoritaires

Les transactions de participations minoritaires n'entraînant pas de changement de méthode de consolidation sont directement imputées aux fonds propres sans incidence sur le résultat. La différence entre le prix de la transaction et la part correspondante de la participation minoritaire est affectée aux réserves de capitaux. Les coûts de transaction seront ajoutés au prix de la transaction.

Principes d'évaluation

Principes généraux d'évaluation

Par principe, la valeur historique est retenue. Les actifs circulants sont alors évalués en fonction de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure. Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Les mêmes principes d'évaluation sont appliqués à l'ensemble des sociétés du groupe.

Liquidités

Les liquidités contiennent des dépôts à terme et créances comptables ayant une échéance restante inférieure à 90 jours.

Titres

Les titres comprennent les titres négociables et sont portés au bilan au cours du 31 décembre.

Créances

Les pertes décelables et encourues sont imputées sur le compte de résultat l'année où elles sont survenues. La correction de valeur pour des réserves pour débiteurs douteux représente 1% du portefeuille de créances sur la base de valeurs d'expérience. Le montant total de ces corrections apparaît dans l'annexe.

Stocks

L'évaluation des stocks s'effectue selon la « méthode FIFO » en tenant comptes des coûts de production. En cas de stocks exigeant une durée de maturation très longue, l'évaluation s'effectue à leur valeur d'achat en moyenne glissante. Les dépréciations par rapport à la valeur d'acquisition ont été prises en compte. Dans la mesure où ils sont identifiables, les risques sur les stocks ont été pris en compte.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent des titres non cotés. Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition, déduction faite des rabais, remboursements et escomptes reçus. Les amortissements sont imputés sur une base linéaire, en fonction de la durée d'utilisation. Les pertes de valeur sont comptabilisées en tant qu'amortissements non planifiés au cours de la période correspondante.

Durée d'utilisation des immobilisations corporelles	en années
Bâtiments administratifs et de production	30-40
Machines et dispositifs	8-10
Installations	10-15
Véhicules	3-7
Mobilier	5-10
Matériel informatique	4

Les objets en leasing financier sont capitalisés et amortis sur leur durée d'utilisation normale régulière. Les passifs correspondants sont indiqués dans la rubrique « Engagements financiers ». Dans le cadre de grands projets, la capitalisation des immobilisations corporelles autogénérées est possible, à condition que les dépenses engagées puissent être enregistrées et mesurées individuellement et que le projet puisse être utilisé sur plusieurs années.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, les immobilisations sont réévaluées à leur valeur actuelle. Les coûts d'acquisition cumulés et les amortissements cumulés des immobilisations acquises sont déterminés. Par la suite, des réévaluations ou dévaluations importantes des actifs individuels à la valeur actuelle sont effectuées. Dans le cadre d'une dernière étape, les amortissements cumulés sont adaptés de manière à évaluer les immobilisations reprises à leur valeur actuelle à la date de rachat dans une approche nette. La durée d'amortissement est adaptée aux principes d'évaluation de Bell Food Group avec prise en considération de la durée d'utilisation économique restante. Les immobilisations reprises font l'objet d'une présentation brute dans les annexes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les frais courus et les paiements anticipés, des droits de marques acquis ainsi que le goodwill. Les immobilisations incorporelles sont capitalisées si elles sont clairement identifiables, définissables de façon fiable et si elles apportent des avantages mesurables sur plusieurs années à Bell Food Group. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition avec déduction des rabais, remboursements et escomptes reçus. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation de l'actif. Les éléments du goodwill sont amortis sur une période maximale de 15 ans dans les cas justifiés. Le goodwill entièrement amorti est décomptabilisé dans la période suivante.

Durée d'utilisation des immobilisations incorporelles	en années
Logiciel	4
Droits de marques	8
Goodwill	8-15

Dépréciations de valeur (impairments)

La recouvrabilité des actifs non courants est évaluée annuellement s'il existe des indices d'une dépréciation. La valeur réalisable est déterminée sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow – « DCF »), en tenant compte de données actualisées résultant d'une planification pluriannuelle relative à l'évolution économique. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable, il est procédé à une adaptation avec effet sur le résultat, comptabilisée au titre des amortissements non planifiés.

Engagements et produits constatés d'avance

Des dettes résultant de livraisons et de prestations, ainsi que d'autres engagements et des produits constatés d'avance, sont pris en compte à leurs valeurs nominales.

Engagements financiers

Les engagements financiers sont pris en compte à leurs valeurs nominales. D'éventuelles charges financières sont activées et dissoutes avec effet sur le résultat pendant la durée de l'engagement financier.

Provisions

Une provision est comptabilisée si l'obligation est une obligation actuelle, juridique ou implicite, qui se rapporte à un événement passé et qui entraînera probablement une sortie de ressources. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si la réalisation d'une obligation actuelle est improbable, l'obligation est présentée comme un engagement éventuel dans l'annexe aux comptes consolidés.

Impôts différés

La délimitation des impôts différés sur les bénéfices repose sur une approche orientée vers le bilan et englobe par principe tout impact fiscal futur. Les impôts différés sur les bénéfices sont provisionnés sur toutes les différences entre les « valeurs RPC » et les valeurs comptables fiscalement déterminantes selon la « méthode liability ». Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés entre eux dans la mesure où ils se rapportent à la même entité imposable. La variation des impôts différés est comptabilisée dans le compte de résultat. Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé sur les pertes reportées. Le calcul du montant annuel d'impôt s'effectue sur la base du taux d'impôt en vigueur pour la société concernée à la date du bilan. Les taux d'impôt applicables à Bell Food Group sont :

	2020	2019
Suisse	14.00 %	14.50 %
Principauté de Liechtenstein	12.50 %	12.50 %
Allemagne	30.00 %	28.00 %
France	28.00 %	33.00 %
Autriche	25.00 %	25.00 %
Autres pays	25.00 %	25.00 %

Obligations de prévoyance

Bell Food Group dispose, pour la plupart de ses collaborateurs, de plans de prévoyance en conformité avec les dispositions légales du pays concerné. Les plans individuels couvrent les risques liés à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. La plupart des plans sont financés par des contributions de l'employeur et des employés, lesquelles sont calculées en pourcentage du salaire assuré. Les variations des réserves de contribution de l'employeur ainsi que les conséquences économiques d'un excédent ou d'un déficit sont comptabilisées dans les charges de personnel. Un avantage économique n'est pas capitalisé.

Réserves de capitaux

Les réserves de capitaux sont présentées comme une composante distincte des fonds propres. Le résultat de transactions, les dividendes sur les actions propres, transactions de participations minoritaires ainsi que les distributions provenant des réserves issues d'apports de capital de Bell Food Group SA sont affectés à ce poste de fonds propres. L'agio et les frais liés à l'augmentation de capital sont reflétés dans les réserves de capitaux.

Produit net et réalisation de gains

Le produit net englobe tous les gains issus de la vente de viande, poisson, volaille et produits de la gamme Convenience (vente de marchandises) ainsi que le produit issu de la vente de produits d'abattage et dérivés, de services logistiques à des proches et autres gains. Des réductions de produits, rabais, escomptes et remboursements aux clients sont déduits des produits bruts. Les gains sont comptabilisés lors de la transmission des droits de propriété et risques à l'acheteur. Les services logistiques sont des transactions intermédiaires pour lesquelles seule la valeur de la prestation directement fournie est présentée en tant que produit net.

Ajustement des principes d'évaluation

Les différences résultant de la conversion des états financiers dans la monnaie du groupe sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Conformément aux principes de consolidation et d'évaluation précédemment applicables, les différences de change cumulées étaient transférées des capitaux propres au compte de résultat lors de la vente de filiales ou d'organisations associées. Maintenant, les écarts de conversion cumulés ne sont pas transférés au compte de résultat, car cela est préférable dans une perspective de comptabilité d'exercice. Aucune filiale n'a été vendue au cours de la période de référence 2019, et aucun ajustement des chiffres de l'année précédente n'est donc effectué.

Ajustement des chiffres de l'année précédente

Le goodwill qui a été entièrement amorti est maintenant décomptabilisé dans la période suivante. La colonne « Immobilisations incorporelles » dans les notes aux états financiers consolidés a donc été ajustée en conséquence pour la période 2019.

Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan nécessitant une publication.

Annexe aux comptes consolidés

1. Liquidités

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Caisses	0.2	0.1 %	0.4	0.2 %
Avoirs en banque à vue	178.3	99.9 %	201.2	99.6 %
Dépôts à terme et créances comptables	–	0.0 %	0.4	0.2 %
Liquidités	178.5	100.0 %	202.0	100.0 %

Répartition par devises

CHF	118.8	66.5 %	133.9	66.3 %
EUR	52.6	29.4 %	60.1	29.8 %
Autres devises	7.2	4.0 %	8.0	3.9 %
Répartition par devises	178.5	100.0 %	202.0	100.0 %

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Créances résultant de livraisons et de prestations	390.5	101.7 %	408.4	101.3 %
Corrections de valeur	–6.6	–1.7 %	–5.2	–1.3 %
Créances résultant de livraisons et de prestations	383.9	100.0 %	403.1	100.0 %

3. Autres créances à court terme

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Impôts sur le bénéfice	0.7	1.1 %	1.0	1.8 %
Autres	62.3	98.9 %	54.0	98.2 %
Autres créances à court terme	63.0	100.0 %	55.0	100.0 %

4. Stocks

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Matières premières et produits finis	357.3	84.0 %	365.2	85.7 %
Matériaux auxiliaires et marchandises	81.1	19.1 %	72.9	17.1 %
Corrections de valeur	–13.3	–3.1 %	–11.8	–2.8 %
Stocks	425.2	100.0 %	426.3	100.0 %

5. Comptes de régularisation actifs

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Impôts sur le bénéfice	0.1	0.6 %	0.1	0.6 %
Personnel	3.0	15.3 %	2.0	12.9 %
Autres	16.3	84.1 %	13.5	86.5 %
Comptes de régularisation actifs	19.4	100.0 %	15.6	100.0 %

6. Autres engagements à court terme

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Impôts sur le bénéfice	12.7	41.2 %	8.1	44.0 %
Dividende	0.0	0.0 %	0.0	0.0 %
Autres	18.1	58.8 %	10.3	56.0 %
Autres engagements à court terme	30.9	100.0 %	18.4	100.0 %

7. Comptes de régularisation passifs

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Impôts sur le bénéfice	15.9	10.0 %	12.0	7.8 %
Personnel	48.1	30.4 %	44.2	28.7 %
Autres	94.2	59.5 %	97.6	63.5 %
Comptes de régularisation passifs	158.2	100.0 %	153.9	100.0 %

8. Immobilisations financières

en mio CHF	Participations dans sociétés associées	Prêts	Fonds propres de la fondation	Impôts différés actifs	Autres immob. financières	Total
Valeur nette comptable au 1.1.2020	51.6	2.9	–	–	2.5	57.0
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Investissements	0.3	–	–	–	7.2	7.5
Désinvestissements/dividendes de sociétés associées	–0.4	–0.4	–	–	–0.0	–0.8
Réévaluation	3.0	–0.1	–	–	–	3.0
Regroupement	–	–	–	–	–	–
Influence du taux de change	0.0	–0.0	–	–	–0.0	0.0
Valeur nette comptable au 31.12.2020	54.5	2.4	–	–	9.7	66.6
Valeur nette comptable au 1.1.2019	49.0	2.9	–	–	1.6	53.4
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Investissements	–	0.5	–	–	1.1	1.6
Désinvestissements/dividendes de sociétés associées	–0.4	–0.3	–	–	–0.2	–0.8
Réévaluation	3.0	–0.0	–	–	–	3.0
Regroupement	–	–0.2	–	–	–	–0.2
Influence du taux de change	–0.0	–0.0	–	–	–0.0	–0.0
Valeur nette comptable au 31.12.2019	51.6	2.9	–	–	2.5	57.0

Annexe aux comptes consolidés

9. Immobilisations incorporelles

en mio CHF	Goodwill	Marques, brevets et licences	Logiciel	Acomptes et frais cumulés	Autres immob. incorporelles	Total
Valeur nette comptable au 1.1.2020	216.7	3.5	23.9	3.6	0.7	248.5
Valeur d'acquisition jusqu'au 1.1.2020	301.7	14.6	85.6	3.6	2.0	407.6
Modification du périmètre de consolidation ¹	0.6	-	-	-	-	0.6
Investissements	-	0.0	4.1	13.6	0.7	18.4
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-0.0	-4.0	-0.1	-0.0	-4.2
Regroupement	-	0.0	2.0	1.8	-0.1	3.7
Influence du taux de change	-0.6	-0.1	-0.2	0.1	-0.0	-0.8
Valeur d'acquisition au 31.12.2020	301.7	14.5	87.6	18.9	2.6	425.2
Amortissements cumulés au 1.1.2020	84.9	11.1	61.7	-	1.3	159.0
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	26.6	0.4	7.8	-	0.0	34.9
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-0.0	-3.7	-	-0.0	-3.7
Regroupement	-	-0.0	1.9	-	-0.0	1.9
Influence du taux de change	-0.1	-0.1	-0.2	-	-0.0	-0.4
Amortissements cumulés au 31.12.2020	111.5	11.3	67.6	-	1.3	191.7
Valeur nette comptable au 31.12.2020	190.3	3.1	20.0	18.9	1.2	233.5
Valeur nette comptable au 1.1.2019	247.3	0.1	21.3	3.4	0.0	272.1
Valeur d'acquisition jusqu'au 1.1.2019 (comme rapporté)	471.6	11.0	76.9	3.4	1.4	564.2
Modification due à l'ajustement du principe d'évaluation	-137.3	-	-	-	-	-137.3
Valeur d'acquisition ajustée jusqu'au 1.1.2019	334.3	11.0	76.9	3.4	1.4	426.9
Modification du périmètre de consolidation	-	3.7	-	-	-	3.7
Investissements	-	0.2	5.8	3.5	0.7	10.2
Désinvestissements/cessations d'activité	-28.1	-0.0	-0.9	-0.0	-0.0	-29.1
Regroupement	-	-	5.0	-3.2	-	1.9
Influence du taux de change	-4.5	-0.3	-1.1	-0.0	-0.1	-6.0
Valeur d'acquisition au 31.12.2019	301.7	14.6	85.6	3.6	2.0	407.6
Amortissements cumulés au 1.1.2019 (comme rapporté)	224.3	10.9	55.5	-	1.4	292.0
Modification due à l'ajustement du principe d'évaluation	-137.3	-	-	-	-	-137.3
Amortissements cumulés ajustés au 1.1.2019	87.0	10.9	55.5	-	1.4	154.8
Modification du périmètre de consolidation	-	0.4	-	-	-	0.4
Amortissements courants	27.4	0.2	8.0	-	0.0	35.6
Amortissements exceptionnels	-	-	0.0	-	-	0.0
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-28.1	-0.0	-0.9	-	-0.0	-29.0
Regroupement	-	-	-	-	-	-
Influence du taux de change	-1.3	-0.4	-0.9	-	-0.0	-2.7
Amortissements cumulés au 31.12.2019	84.9	11.1	61.7	-	1.3	159.0
Valeur nette comptable au 31.12.2019	216.7	3.5	23.9	3.6	0.7	248.5

¹ En 2020, Pulyka GmbH a été acquis. L'acquisition a donné lieu à un goodwill de CHF 0.6 million.

Désormais, le goodwill entièrement amorti est décomptabilisé dans la période suivante. L'analyse des actifs incorporels a donc été ajusté en conséquence pour la période 2019.

10. Immobilisations corporelles

en mio CHF	Terrains non bâtis	Terrains et bâtiments	Installations	Machines et équipement	Acomptes et construction en cours	Autres immob. corporelles	Total
Valeur nette comptable au 1.1.2020	17.0	674.4	110.7	312.0	129.9	58.7	1 302.6
Valeur d'acquisition jusqu'au 1.1.2020	17.0	1 255.3	348.4	978.7	129.9	210.1	2 939.2
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	0.0	-	0.1	0.2
Investissements	-	18.1	14.8	41.2	121.5	16.0	211.7
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-25.1	-4.4	-37.0	-1.2	-9.8	-77.5
Regroupement	0.2	4.9	10.6	28.1	-51.5	4.1	-3.7
Influence du taux de change	-0.1	-4.2	-0.0	-4.5	-0.6	-0.7	-10.1
Valeur d'acquisition jusqu'au 31.12.2020	17.1	1 248.9	369.3	1 006.5	198.1	219.8	3 059.8
Amortissements cumulés au 1.1.2020	-	580.8	237.7	666.7	-	151.4	1 636.6
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	0.0	-	0.1	0.1
Amortissements courants	-	30.3	18.7	55.3	-	19.1	123.4
Amortissements exceptionnels	-	1.4	-	0.5	-	-	1.8
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-19.5	-4.4	-34.4	-	-9.9	-68.2
Regroupement	-	0.3	-3.3	0.7	-	0.4	-1.9
Influence du taux de change	-	-1.4	-0.1	-2.8	-	-0.6	-4.9
Amortissements cumulés au 31.12.2020	-	591.9	248.7	685.9	-	160.5	1 687.0
Valeur nette comptable au 31.12.2020	17.1	657.0	120.7	320.6	198.1	59.3	1 372.8
Leasing financier compris dans la valeur nette comptable	-	-	-	0.4	-	0.0	0.5
Valeur nette comptable au 1.1.2019	17.8	645.3	110.2	283.6	135.3	51.3	1 243.5
Valeur d'acquisition jusqu'au 1.1.2019	17.8	1 234.7	334.5	959.0	135.3	202.1	2 883.2
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Investissements	-	28.1	12.2	50.6	124.3	20.6	235.8
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-51.6	-4.6	-66.8	-0.2	-17.6	-140.8
Regroupement	-0.1	59.3	6.9	50.5	-126.4	7.9	-1.9
Influence du taux de change	-0.7	-15.3	-0.6	-14.6	-3.1	-3.0	-37.1
Valeur d'acquisition jusqu'au 31.12.2019	17.0	1 255.3	348.4	978.7	129.9	210.1	2 939.2
Amortissements cumulés au 1.1.2019	-	589.3	224.2	675.4	-	150.8	1 639.8
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	-	33.1	18.6	53.5	-	18.4	123.5
Amortissements exceptionnels	-	14.6	-	11.9	-	0.9	27.4
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-50.8	-4.6	-65.5	-	-16.6	-137.5
Regroupement	-	-	-0.1	0.1	-	-0.0	-0.0
Influence du taux de change	-	-5.4	-0.4	-8.7	-	-2.1	-16.6
Amortissements cumulés au 31.12.2019	-	580.8	237.7	666.7	-	151.4	1 636.6
Valeur nette comptable au 31.12.2019	17.0	674.4	110.7	312.0	129.9	58.7	1 302.6
Leasing financier compris dans la valeur nette comptable	-	-	-	0.5	-	0.1	0.6

Annexe aux comptes consolidés

11. Engagements financiers

en mio CHF	31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Comptes courants	4.7	0.5 %	4.0	0.5 %
Emprunts bancaires à court terme	1.0	0.1 %	9.4	1.1 %
Engagements de leasing	0.1	0.0 %	0.0	0.0 %
Emprunts obligataires	–	–	–	–
Engagements financiers à court terme	5.8	0.7 %	13.3	1.5 %
Emprunts bancaires à long terme	37.8	4.3 %	39.0	4.4 %
Engagements de leasing	0.1	0.0 %	0.2	0.0 %
Emprunts obligataires	825.0	95.0 %	825.0	94.0 %
Engagements financiers à long terme	862.8	99.3 %	864.2	98.5 %
Engagements financiers	868.7	100.0 %	877.5	100.0 %
Structure de l'échéancier des engagements financiers				
remboursables en un an	5.8	0.7 %	13.3	1.5 %
remboursables en deux ans	190.1	21.9 %	0.8	0.1 %
remboursables en trois ans et plus	672.7	77.4 %	863.4	98.4 %
Engagements financiers	868.7	100.0 %	877.5	100.0 %
Engagements financiers par devises				
CHF	867.5	99.9 %	876.4	99.9 %
EUR	1.1	0.1 %	1.1	0.1 %
Autres devises	0.0	0.0 %	0.1	0.0 %
Engagements financiers	868.7	100.0 %	877.5	100.0 %
Taux d'intérêts				
Emprunts bancaires	0.53 %–3.10 %		0.53 %–5.00 %	
Engagements de leasing	1.75 %–5.00 %		1.75 %–5.00 %	

Emprunts obligataires

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 175 millions
Numéro de valeur	21 226 733 / ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1.75 pour cent
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 200 millions
Numéro de valeur	39 867 890 / ISIN CH0398678901
Taux d'intérêt	0.375 pour cent
Durée	6 ans
Libération	1 ^{er} février 2024 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 300 millions
Numéro de valeur	31 251 268 / ISIN CH0312512681
Taux d'intérêt	0.625 pour cent
Durée	9 ans
Libération	24 mars 2025 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 150 millions
Numéro de valeur	39 867 891 / ISIN CH0398678919
Taux d'intérêt	0.75 pour cent
Durée	10 ans
Libération	1 ^{er} février 2028 à la valeur nominale

Annexe aux comptes consolidés

12. Provisions

en mio CHF	Prévoyance du personnel	Impôts différés	Paielements conditionnels du prix d'achat	Restructuration	Autres provisions	Total
Provisions au 1.1.2020	20.8	59.4	10.3	1.6	18.6	110.8
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Création	2.4	1.0	0.2	-	6.7	10.2
Dissolution/emploi	-1.9	-7.3	-0.3	-1.6	-2.4	-13.6
Regroupement	-	-	-	-	-	-
Influence du taux de change	-0.0	-0.0	0.0	-0.0	-0.0	-0.2
Provisions au 31.12.2020	21.2	53.0	10.2	-	22.8	107.3
à court terme	1.0	-	10.0	-	6.2	17.2
à long terme	20.2	53.0	0.2	-	16.6	90.1
Provisions au 1.1.2019	23.2	67.0	10.0	-	16.5	116.7
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Création	0.6	11.4	0.3	1.7	5.4	19.4
Dissolution/emploi	-2.7	-9.6	-	-	-3.6	-15.9
Regroupement	-	-	-	-	0.4	0.4
Influence du taux de change	-0.3	-9.4	-	-0.0	-0.2	-9.9
Provisions au 31.12.2019	20.8	59.4	10.3	1.6	18.6	110.8
à court terme	1.3	-	-	1.6	3.5	6.4
à long terme	19.4	59.4	10.3	-	15.1	104.4

Prévoyance du personnel

Les provisions pour prévoyance du personnel correspondent à la part économique (passif) de Bell Food Group à la date de clôture correspondante, conformément à l'annexe 16 – Prévoyance du personnel.

Paielements conditionnels du prix d'achat

Les paiements conditionnels du prix d'achat sont liés à des acquisitions d'entreprises.

Autres provisions

Les provisions pour les primes de fidélité représentent la majorité des autres provisions. Le calcul est spécifique à l'entreprise et tient compte de divers facteurs d'incertitude.

13. Acquisition / cession d'entreprises et de parties d'entreprises

2020

Les transactions significatives suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice :

Asset Deals Bell International

Au cours de l'exercice financier 2020, diverses opérations d'actifs ont eu lieu au sein du domaine d'activité Bell International à des fins de réorganisation. Il s'agit de la vente de l'usine de production de Saint-André (F) au 30 juin 2020, de la vente des activités logistiques de Bell Benelux (B) au 31 août 2020, de la vente des activités de production d'Abraham Benelux (B) au 30 octobre 2020 et de la vente de l'usine de Perbál (H) au 28 octobre 2020. Au total, des actifs d'une valeur comptable résiduelle d'environ CHF 8.7 millions ont été décomptabilisés et un gain sur la vente d'actifs à long terme de CHF 4.7 millions a été réalisé. Toutefois, ce gain est compensé par les coûts et les provisions de garantie liés aux opérations sur actifs, de sorte que l'effet net sur le résultat est négligeable. Au 31 décembre 2020, environ 210 employés au total avaient été embauchés par les acheteurs. Le 28 février 2021, 70 autres employés seront transférés de Saint-André à Isla Délice.

en mio CHF

2019	MicroPast International AG
Type d'opération	Acquisition
Date effective de la transaction	05.2019
Quote-part de participation	100%
Liquidités	-
Créances résultant de livraisons et de prestations	0.1
Stocks	-
Brevets	3.3
Immobilisations corporelles	-
Dettes résultant de livraisons et de prestations	-
Engagements financiers	-

Vente des activités des produits de charcuterie échaudée en Allemagne

Le 24 juin 2019, Bell Food Group a annoncé la vente de ses activités des produits de charcuterie échaudée allemandes. Les usines allemandes de Suhl et de Börger ont été vendues au groupe Zur Mühlen sous la forme d'un transfert d'activités à la fin du mois de juillet 2019, après approbation des autorités de concurrence compétentes. Les parties ont convenu de ne pas divulguer les conditions d'achat. En termes d'organisation, le secteur allemand des produits de charcuterie échaudée a appartenu au domaine d'activité Bell International et a contribué aux produits nets des livraisons et des prestations de ce secteur d'activité de CHF 46.4 millions pour l'exercice 2019.

Annexe aux comptes consolidés

14. Produits nets des livraisons et des prestations

en mio CHF	2020	Part	2019	Part
Chiffre d'affaires par pays				
Suisse, Liechtenstein	2 643.7	65 %	2 562.2	63 %
Allemagne	735.1	18 %	810.8	20 %
Autriche	234.0	6 %	217.7	5 %
France	139.0	3 %	135.8	3 %
Pologne	69.9	2 %	79.9	2 %
Benelux	60.6	1 %	57.7	1 %
Hongrie	43.6	1 %	52.2	1 %
Grande-Bretagne	39.5	1 %	38.2	1 %
Espagne	33.8	1 %	33.8	1 %
République tchèque	18.2	0 %	22.6	1 %
Roumanie	15.9	0 %	16.5	0 %
Italie	7.7	0 %	10.7	0 %
Autres pays	33.2	1 %	40.0	1 %
Chiffre d'affaires par pays	4 074.3	100 %	4 078.2	100 %
Chiffre d'affaires par groupes de produits				
Viande fraîche	898.2	22 %	886.8	22 %
Charcuterie	1 001.5	25 %	1 024.2	25 %
Volaille	882.3	22 %	840.8	21 %
Seafood	209.2	5 %	182.9	4 %
Convenience	1 066.9	26 %	1 113.5	27 %
Ventes diverses	16.2	0 %	30.0	1 %
Chiffre d'affaires par groupes de produits	4 074.3	100 %	4 078.2	100 %
Détail des produits nets				
Autres chiffres d'affaires	55.6		59.8	
Diminution des produits	-110.4		-125.0	
Produits nets des livraisons et des prestations	4 019.4		4 013.0	

15. Informations sectorielles

		Bell Suisse	Bell International	Convenience	Consolidation	Bell Food Group
2020						
Volume	en mio kg	126.6	206.8	197.9	-4.6	526.7
Chiffre d'affaires	en mio CHF	2 079.7	977.6	1 062.0	-45.1	4 074.3
Investissements en immobilisations corporelles/ logiciels	en mio CHF	78.1	38.6	112.7	-	229.4
Effectif du personnel	EPT	3 504	3 469	5 070	-	12 043
2019						
Volume	en mio kg	124.0	213.0	199.9	-4.2	532.7
Chiffre d'affaires	en mio CHF	1 999.4	1 017.1	1 105.0	-43.3	4 078.2
Investissements en immobilisations corporelles/ logiciels	en mio CHF	63.6	51.4	130.1	-	245.0
Effectif du personnel	EPT	3 383	3 775	5 037	-	12 195

Par dérogation à la recommandation complémentaire pour les sociétés cotées (Swiss GAAP RPC 31), le conseil d'administration de Bell Food Group SA renonce, dans l'intérêt de la société, à la publication des résultats sectoriels détaillés pour les raisons suivantes :

1. Déductions relatives à la structure des prix

L'assortiment de produits de Bell Food Group diffère d'un segment à l'autre. Alors que le segment Bell Suisse commercialise un large assortiment de viande fraîche, volaille, Seafood et charcuterie, les assortiments des autres segments se limitent aux groupes spécifiques de marchandises charcuterie, volaille et Convenience. Par conséquent, la publication des résultats sectoriels permettrait d'établir aisément des déductions sur la structure des prix. Il en résulterait un désavantage considérable en termes de concurrence pour Bell Food Group.

2. Atteinte à la position en matière de négociation

Le marché européen se distingue par un faible nombre de participants sur le marché de l'achat et de la vente. On compte simultanément un grand nombre d'entreprises de transformation/production. Bell Food Group est une des rares entreprises de la branche qui publie ses résultats et ses chiffres financiers. La publication de résultats sectoriels détaillés détériorerait la position en matière de négociation et de compétitivité de Bell Food Group par rapport à des acheteurs et fournisseurs.

Annexe aux comptes consolidés

16. Charges de personnel

en mio CHF	2020	2019
Salaires et traitements	526.0	540.3
Prestations sociales	87.0	85.2
Frais de prévoyance	37.8	33.9
Salaires du personnel intérimaire	133.3	136.3
Autres charges de personnel	15.1	22.8
Charges de personnel	799.1	818.5

Prévoyance du personnel

en mio CHF	Excédent/ découvert	Part économique de Bell Food Group		Variation vs. exercice précédent		Contributions limitées à la période	Frais de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.2020	31.12.2019	sans effet sur l'exercice courant ² 2020	affecté à l'exercice courant 2020		2020	2019
Fondation de prévoyance patronale	-	-	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans excédent/découvert	-	-	-	-	-	10.6	10.6	11.5
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture ¹	20.3	-	-	-	-	25.7	25.7	23.3
Institutions de prévoyance avec découvert	-	-	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-21.2	-20.8	-1.0	1.5	-	1.5	-0.9
Prévoyance du personnel	20.3	-21.2	-20.8	-1.0	1.5	36.3	37.8	33.9

1 Comme les comptes annuels des institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 26 au 31.12.2020 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du présent rapport annuel, les excédents ont été calculés sur la base des derniers comptes annuels disponibles ou une estimation des excédents a été effectuée en collaboration avec l'institution de prévoyance. Un avantage économique n'est pas capitalisé.

2 Paiements, conversions monétaires et variations de périmètre.

En 2020, les employés des entreprises suisses de Hügli sont passés à la caisse de retraite CPV/CAP Coop. Il en résulte un passage d'une institution de prévoyance sans excédent/découvert à une institution de prévoyance avec excédent.

17. Résultat financier

en mio CHF	2020	2019
Produit des intérêts	0.4	0.3
Bénéfices (+)/pertres (-) sur titres	0.2	0.0
Bénéfices (+)/pertres (-) sur transactions en devises étrangères	-3.4	-9.6
Bénéfices (+)/pertres (-) sur cessions de participations	-	-
Autres charges financières	-1.2	-1.1
Charges d'intérêts	-7.6	-8.7
Résultat financier	-11.6	-19.1

18. Impôts

en mio CHF	2020	2019
Impôts payés et variation des impôts dus	34.7	27.9
Variation des impôts différés affectant le compte de résultat	-6.4	1.8
Charge d'impôt sur le revenu	28.3	29.7
Bénéfice avant impôts déclaré (EBT)	147.0	79.2
Taux d'imposition du groupe pondéré	17.9 %	19.7 %
Charge d'impôt prévue	26.2	15.6
Frais non déductibles d'impôt	4.6	5.3
Effet de la non-capitalisation des pertes reportées	12.3	22.4
Utilisation des reports de pertes non capitalisés	-0.7	-
Influence des différents taux d'imposition	-10.7	-15.3
Ajustement des impôts différés	-5.5	1.5
Impôts sur le revenu relatifs à d'autres périodes et autres impôts sur le revenu	2.1	0.2
Charge d'impôt sur le revenu déclaré	28.3	29.7

Au cours de l'exercice financier 2020, le rapprochement des taux d'imposition a fait l'objet d'une révision complète afin d'accroître la transparence et la compréhensibilité. Les chiffres comparatifs pour l'exercice financier 2019 ont été ajustés en conséquence.

Les impôts sur les bénéfices résultant des pertes reportées ne sont pas activés au sein de Bell Food Group. Les impôts différés actifs sur le revenu pour les pertes reportées fiscales non utilisés s'élèvent à CHF 66.2 millions au 31 décembre 2020 (année précédente : CHF 60.2 millions).

Ajustement des impôts différés

En raison de la mise en œuvre de la « réforme fiscale et financement de l'AVS » (RFFA), les impôts sur le bénéfice en 2019 ont été grevés d'une charge supplémentaire de CHF 1.5 million. En 2020, un refinancement intragroupe a eu lieu, c'est pourquoi des impôts différés d'un montant de CHF 5.8 millions sur les prêts interentreprises ont été superflus et annulés.

Annexe aux comptes consolidés

19. Actions propres

en mio CHF	2020		2019	
	Nombre de pièces	Valeur	Nombre de pièces	Valeur
Nombre au 1.1	11 037	3.3	6 424	2.3
Achat	5 000	1.2	10 000	2.6
Vente	-8 400	-2.4	-5 387	-1.6
Nombre au 31.12	7 637	2.2	11 037	3.3

Les achats d'actions propres ont été réglés à un prix de transaction moyen de CHF 249.97 (année précédente : CHF 257.45). Le prix moyen des ventes s'est élevé à CHF 286.06 (année précédente : CHF 299.39).

20. Bénéfice par action

	2020	2019
Nombre d'actions au 31.12.	6 285 712	6 285 712
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans la période	6 274 889	6 276 570
Bénéfice de l'exercice	118 640	49 612
Bénéfice par action	18.91	7.90

en milliers de CHF
en CHF, dilué et non dilué

Le calcul du bénéfice par action ne comprend pas d'actions propres. Il n'y a pas d'obligations, titres convertibles ou similaires en suspens. De ce fait, il n'existe aucune différence entre le bénéfice dilué et non dilué par action.

21. Transactions conclues avec des personnes proches et sociétés affiliées

Transactions avec :	Entreprises affiliées au groupe Coop		Autres entreprises affiliées		Total	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
en mio CHF						
Bilan						
Créances résultant de livraisons et de prestations	140.1	143.8	0.2	0.8	140.3	144.5
Autres créances à court terme	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	-	0.1	-	-	-	0.1
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6.4	13.1	2.8	6.5	9.2	19.6
Autres engagements à court terme	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation passifs	14.6	6.4	-	-	14.6	6.4
Engagements financiers	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Produits nets des livraisons et des prestations	2 060.2	1 988.4	8.7	12.3	2 068.9	2 000.8
Charges de matières premières et de matières consommables	30.7	28.3	7.7	8.7	38.4	36.9
Charges de personnel	1.7	1.9	-	-	1.7	1.9
Loyers	8.1	7.7	-	-	8.1	7.7
Énergie, matériaux d'exploitation et auxiliaires	2.2	2.8	-	-	2.2	2.8
Réparations et entretien	2.8	2.4	-	-	2.8	2.4
Transports externes	0.7	0.5	-	-	0.7	0.5
Publicité	5.9	5.8	-	-	5.9	5.8
Autres charges d'exploitation	3.1	3.8	-0.1	-0.1	3.0	3.7
Résultat financier	-0.0	-0.0	-	-	-0.0	-0.0
Dividendes	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Dividendes reçus	-	-	0.4	0.4	0.4	0.4
Dividendes versés	-22.9	-22.9	-	-	-22.9	-22.9

Description des transactions avec les entreprises affiliées au groupe Coop

Un contrat de livraison et d'achat existe avec Coop. Celui-ci est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié pour la fin d'une année moyennant un préavis de douze mois. La vente à Coop s'effectue aux conditions du marché, en tenant compte des volumes. Les diminutions de produits comprennent des rabais sur les chiffres d'affaires et le tonnage qui ont été fixés au préalable sur une base annuelle dans un business plan.

Description des transactions avec d'autres entreprises affiliées

Sous autres entreprises affiliées sont reportées toutes les transactions des sociétés dans lesquelles Bell Food Group ou le groupe Coop détient une participation d'au minimum 20 % et d'au maximum 50 % et exerce ainsi une influence substantielle.

Annexe aux comptes consolidés

22. Engagements à long terme et obligations éventuelles

en mio CHF	31.12.2020	31.12.2019
Engagements de crédits-bails non comptabilisés	3.0	3.1
remboursables en un an	1.5	1.9
remboursables en deux ans	0.9	0.9
remboursables en trois ans et plus	0.6	0.3
Obligations résultant de contrats à long terme de tiers	59.0	55.8
remboursables en un an	8.6	8.9
remboursables en deux ans	8.4	7.6
remboursables en trois ans et plus	42.1	39.3
Obligations résultant de contrats à long terme des entreprises affiliées	4.7	4.7
remboursables en un an	0.5	0.5
remboursables en deux ans	0.5	0.5
remboursables en trois ans et plus	3.8	3.8
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de tiers	0.2	0.2
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	15.6	8.7
Engagements éventuels¹	7.0	10.0

¹ Bell Food Group est impliqué dans diverses procédures judiciaires liées aux activités opérationnelles. Aucune provision n'a été constituée car, à la date du bilan, il est peu probable qu'il y ait un impact financier négatif significatif sur Bell Food Group.

23. Participations importantes de Bell Food Group

Ci-après sont reportées les principales participations de Bell Food Group. Les sociétés inactives et les sociétés à faible impact sur le bilan (quote-part inférieure à 2 % des actifs) ou sur le compte de résultat (quote-part inférieure à 2 % du résultat de l'exercice) ne sont pas mentionnées.

en mio CHF						Participation en % au 31.12.	
Société	Siège	Champ d'activité		Capital social au 31.12.2020		2020	2019
Bell Suisse							
Bell Suisse SA	Bâle (CH)	Viande fraîche, volaille, charcuterie, Seafood	■	CHF 20.0		100.0 %	100.0 %
Geiser AG	Schlieren (CH)	Viande fraîche, charcuterie	■	CHF 0.5		100.0 %	100.0 %
Bell International							
Bell Deutschland Holding GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0.0		100.0 %	100.0 %
Bell Deutschland GmbH & Co. KG	Seevetal (DE)	Charcuterie	■	EUR 1.0		100.0 %	100.0 %
Bell Production Services GmbH & Co. KG	Seevetal (DE)	Charcuterie	■	EUR 0.5		100.0 %	100.0 %
Bell Schwarzwälder Schinken GmbH	Schiltach (DE)	Charcuterie	■	EUR 0.0		100.0 %	100.0 %
Bell España Alimentación S.L.U.	Casarrubios del Monte (ES)	Charcuterie	■	EUR 0.6		100.0 %	100.0 %
Abraham Benelux S.A.	Libramont-Chevigny (BE)	Charcuterie	■	EUR 1.3		100.0 %	100.0 %
Bell Verwaltungs GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0.0		100.0 %	100.0 %
Interfresh Food GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0.1		100.0 %	100.0 %
Bell Benelux Holding N.V.	Zellik (BE)	Administration	■	EUR 5.3		100.0 %	100.0 %
Bell Benelux N.V.	Zellik (BE)	Commerce	■	EUR 0.6		100.0 %	100.0 %
Bell Nederland B.V.	Breda (NL)	Commerce	■	EUR 2.7		100.0 %	100.0 %
Bell Logistics N.V.	Zellik (BE)	Logistique	■	EUR 2.4		100.0 %	100.0 %
Bell France Holding SAS	Teilhède (FR)	Administration	■	EUR 20.0		100.0 %	100.0 %
Bell France SAS	St-André-sur-Vieux-Jonc (FR)	Charcuterie	■	EUR 1.2		100.0 %	100.0 %
Salaison Polette & Cie SAS	Teilhède (FR)	Charcuterie	■	EUR 2.6		100.0 %	100.0 %
Maison de Savoie SAS	Aime (FR)	Charcuterie	■	EUR 1.6		100.0 %	100.0 %
Le Saloir de Mirabel SARL	Riom (FR)	Charcuterie	■	EUR 0.2		100.0 %	100.0 %
Le Saloir de Virieu SAS	Virieu-le-Grand (FR)	Charcuterie	■	EUR 1.2		100.0 %	100.0 %
Val de Lyon SAS	St-Symphorien-sur-Coise (FR)	Charcuterie	■	EUR 1.0		100.0 %	100.0 %
H.L. Verwaltungs-GmbH	Pfaffstätt (AT)	Administration	■	EUR 0.3		100.0 %	100.0 %
Hubers Landhendl GmbH	Pfaffstätt (AT)	Volaille	■	EUR 0.1		100.0 %	100.0 %
Süddeutsche Truthahn AG	Ampfing (DE)	Volaille	■	EUR 6.2		100.0 %	100.0 %
Brütere Schlierbach GmbH	Pettenbach (AT)	Volaille	■	EUR 0.6		95.0 %	95.0 %
Frisch Express GmbH	Pfaffstätt (AT)	Logistique	■	EUR 0.0		100.0 %	100.0 %
VTE-Beteiligungs GmbH + Co. KG	Ampfing (DE)	Administration	■	EUR 3.3		100.0 %	100.0 %
Bell Polska Sp. z o.o.	Niepołomice (PL)	Charcuterie	■	PLN 10.0		100.0 %	100.0 %
ZIMBO Perbál Húspári Termelő Kft. ¹	Perbál (HU)	Charcuterie	■	HUF 400.0		100.0 %	99.8 %

■ Consolidation intégrale

○ Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence

¹ En mars 2020, Bell Food Group a acquis les 0.25 % d'intérêts minoritaires restants dans ZIMBO Perbál Húspári Termelő Kft.

Annexe aux comptes consolidés

23. Participations importantes de Bell Food Group (suite)

en mio CHF					Participation en % au 31.12.	
Société	Siège	Champ d'activité		Capital social au 31.12.2020	2020	2019
Convenience						
Hilcona AG	Schaan (FL)	Convenience	■	CHF 1.0	100.0%	100.0%
Hilcona Gourmet SA	Orbe (CH)	Convenience	■	CHF 0.6	100.0%	100.0%
Hilcona Feinkost GmbH	Leinfelden-Echterdingen (DE)	Convenience	■	EUR 0.0	100.0%	100.0%
Hilcona Holding AG	Zug (CH)	Administration	■	CHF 10.0	100.0%	100.0%
Eisberg Holding AG	Dänikon (CH)	Administration	■	CHF 0.7	100.0%	100.0%
Eisberg AG	Dällikon (CH)	Convenience	■	CHF 0.1	100.0%	100.0%
Eisberg Österreich GmbH	Marchtrenk (AT)	Convenience	■	EUR 0.1	100.0%	100.0%
Eisberg Hungary Kft.	Gyál (HU)	Convenience	■	HUF 167.0	100.0%	100.0%
Eisberg Spolka z o.o.	Legnica (PL)	Convenience	■	PLN 3.5	100.0%	100.0%
Eisberg srl	Pantelimon (RO)	Convenience	■	RON 0.4	100.0%	100.0%
E.S.S.P. España 2000 SL	Águilas (ES)	Convenience	■	EUR 0.0	100.0%	100.0%
Sylvain & CO SA	Champvent (CH)	Convenience	■	CHF 0.1	100.0%	100.0%
Hügli Holding AG	Steinach (CH)	Administration	■	CHF 0.5	100.0%	100.0%
Hügli Nahrungsmittel AG	Steinach (CH)	Convenience	■	CHF 1.1	100.0%	100.0%
Hügli Nahrungsmittel Erzeugung Ges.mbH	Hard (AT)	Convenience	■	EUR 0.8	100.0%	100.0%
Hügli Nahrungsmittel GmbH	Radolfzell (DE)	Convenience	■	EUR 25.5	100.0%	100.0%
Granovita S.A.	La Vall d'Uixó (ES)	Convenience	■	EUR 0.5	100.0%	100.0%
Hügli UK Ltd.	Redditch (UK)	Convenience	■	GBP 0.0	100.0%	100.0%
Bresc B.V.	Sleeuwijk (NL)	Convenience	■	EUR 0.0	100.0%	100.0%
Ali-Big Industria Alimentare s.r.l.	Brivio (IT)	Convenience	■	EUR 0.1	100.0%	100.0%
Hügli Food s.r.o.	Zásmuky u Kolína (CZ)	Convenience	■	CZK 80.0	100.0%	100.0%
Hügli Food Élelmiszeripari Kft.	Budapest (HU)	Convenience	■	HUF 3.0	100.0%	100.0%
Hügli Food Polska sp. z o.o.	Łódź (PL)	Convenience	■	PLN 0.1	100.0%	100.0%
Hügli Food Slovakia s.r.o.	Tрнава (SK)	Convenience	■	EUR 0.0	100.0%	100.0%
Participations dans sociétés associées						
Centravo Holding AG	Zurich (CH)	Produits dérivés	○	CHF 2.0	29.7%	29.7%
GVFI International AG	Bâle (CH)	Commerce de viande	○	CHF 3.0	26.0%	24.8%
Baltic Vianco OÜ	Sänna, Rõuge vald (EST)	Négoce de bétail	○	EUR 0.8	33.3%	33.3%

■ Consolidation intégrale

○ Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Bâle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Bell Food Group SA, et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 62 à 86) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés ». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Élément clé de l'audit	Notre approche
<p>Le groupe comptabilise son chiffre d'affaires au moment où les avantages et les risques liés à la vente des produits sont passés à l'acquéreur. Le chiffre d'affaires est présenté net, déduction faite des diminutions de produits, lesquelles comprennent principalement des rabais clients sur les prix et le tonnage.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué le caractère approprié des principes comptables liés à la comptabilisation du chiffre d'affaires du groupe. Pour l'évaluation de la comptabilisation correcte du chiffre d'affaires, nous avons effectué notamment les procédures d'audit suivantes :</p>
<p>Les produits nets des livraisons et prestations constituent une base essentielle pour l'évaluation de la marche des affaires du groupe. Par conséquent, ils figurent au centre des objectifs internes ainsi que des attentes du public, des analystes financiers, des investisseurs institutionnels, des principaux créanciers et d'autres parties intéressées concernant l'évolution des affaires. Etant donné que les produits nets des livraisons et prestations représentent un poste essentiel du compte de résultat, ils revêtent une grande importance pour le groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nous avons analysé le processus relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires et à la comptabilisation sur la période correcte et évalué si les flux de valeurs sont présentés intégralement et correctement dans les comptes. A cet égard, nous avons identifié les contrôles clés concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires et vérifié leur efficacité au moyen de sondages. Nous avons fait appel à nos spécialistes IT pour soutenir nos opérations d'audit.
<p>En conséquence, nous nous sommes concentrés, lors de notre audit dans ce domaine, sur l'existence d'opérations générant des revenus ainsi que sur la saisie correcte des rabais clients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nous avons réconcilié les chiffres d'affaires et les diminutions de produits avec les sociétés du groupe Coop avec la contrepartie. - Nous avons vérifié au moyen de sondages si les rabais clients sur les prix et le tonnage sont présentés intégralement et correctement. A cet égard, nous avons réconcilié les accords conclus avec les principaux clients avec les calculs des rabais et les valeurs effectivement comptabilisées. - Nous avons vérifié l'existence des chiffres d'affaires en comparant, sur la base de sondages, les factures, les commandes correspondantes et la preuve du transfert des risques aux clients. A cet égard, nous avons également vérifié si les opérations de vente peu avant la date du bilan sont délimitées sur la période correcte.
	<p>Par ailleurs, nous avons vérifié si les principes comptables relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires ont été décrits et publiés de manière appropriée.</p>

Pour plus d'informations concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires, voir :

- Principes d'évaluation, p. 67
- 14. Produits nets des livraisons et prestations, p. 78

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.

- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

10	Éditorial
13	Rapport de situation
39	Corporate Governance
53	Rapport de rémunération
62	Comptes consolidés de Bell Food Group
92	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA

Jürg Meisterhans
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviser agréée

Bâle, le 2 février 2021

Comptes annuels de Bell Food Group SA

Bilan

en mio CHF		31.12.2020	Part	31.12.2019	Part
Liquidités		47.8		50.9	
Titres		2.0		1.8	
Autres créances à court terme		0.1		0.0	
Autres créances à court terme à l'égard de sociétés du groupe		97.9		54.2	
Comptes de régularisation actifs		4.9		1.6	
Actifs circulants		152.6	6.6 %	108.6	4.9 %
Immobilisations financières	Prêts à des sociétés du groupe	698.1		896.0	
	Autres immobilisations financières	7.8		2.4	
Participations	Participations majoritaires	1 428.1		1 206.7	
	Participations minoritaires	10.5		10.2	
Actifs immobilisés		2 144.4	93.4 %	2 115.3	95.1 %
Actifs		2 297.0	100.0 %	2 223.9	100.0 %
Engagements financiers à court terme		0.0		7.0	
Dettes résultant de livraisons et de prestations		0.0		0.1	
Autres engagements à court terme		6.6		0.1	
Autres engagements à court terme à l'égard de sociétés du groupe		63.2		36.3	
Comptes de régularisation passifs		17.6		9.5	
Fonds étrangers à court terme		87.4	3.8 %	53.0	2.4 %
Engagements financiers à long terme		855.0		865.0	
Fonds étrangers à long terme		855.0	37.2 %	865.0	38.9 %
Fonds étrangers		942.3	41.0 %	918.0	41.3 %
Capital-actions		3.1		3.1	
Réserves légales issues du capital					
	Réserves issues d'apports de capital	550.8		568.1	
	Autres réserves issues du capital	7.5		8.3	
Réserves légales issues du bénéfice		10.0		10.0	
Réserves facultatives issues du bénéfice		702.4		710.0	
Actions propres		-2.2		-3.3	
Bénéfice de l'exercice		83.0		9.7	
Fonds propres		1 354.7	59.0 %	1 305.9	58.7 %
Passifs		2 297.0	100.0 %	2 223.9	100.0 %

Compte de résultat

en mio CHF	2020	2019
Produits des participations	154.2	97.5
Autres produits financiers	23.8	21.1
Autres produits	3.1	3.0
Produits	181.1	121.5
Charges administratives	1.9	2.5
Autres charges d'exploitation	3.7	0.7
Correctifs de valeurs sur les immobilisations financières	80.0	98.0
Charges financières	11.7	9.7
Charges	97.3	110.9
Bénéfice d'exploitation avant impôts	83.8	10.6
Impôts	0.9	0.9
Bénéfice d'exploitation après impôts	83.0	9.7

Annexe

Principes appliqués

Les comptes annuels reposent sur les principes de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes conformément au Code suisse des obligations. Les principes requis par la loi sont appliqués. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont évalués en francs suisses à la date du bilan, au cours en vigueur à ce jour.

Les participations et les prêts sont comptabilisés au prix coûtant, compte tenu des corrections de valeur. Les titres sont évalués au prix du marché à la date du bilan.

Toutes les valeurs sont arrondies individuellement.

Notes et explications relatives aux comptes annuels

1. Nombre d'employés à temps plein

Le nombre des postes à plein temps est inférieur à dix.

2. Impôts directs

Les impôts sur le capital sont présentés dans le compte de résultat sous le poste « Autres charges d'exploitation ». Les impôts sur le revenu sont déclarés sous la rubrique « Impôts ».

3. Notes complémentaires au compte de résultat

Dans le cadre de la rationalisation de la structure juridique du groupe, les valeurs comptables des investissements de Bell Food Group SA ont été réattribuées. Les produits des participations et les pertes sur les correctifs de valeurs sur les immobilisations financières qui en résultent s'élèvent chacun à CHF 80.0 millions et s'annulent donc mutuellement. L'ajustement a été effectué sans aucun effet fiscal.

en mio CHF	2020	2019
4. Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	-	-
5. Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de tiers¹	1.2	1.2
6. Engagements de crédits-bails non comptabilisés	-	-
7. Obligations résultant de contrats à long terme de tiers	-	-
remboursables en un an	-	-
remboursables en deux ans	-	-
remboursables en trois ans et plus	-	-
8. Engagements envers les régimes d'avantages sociaux des employés	-	-
9. Libération nette des réserves cachées	-	-
10. Actionnaire principal		
Groupe Coop Société Coopérative, Bâle	66.29 %	66.29 %

¹ La société est responsable de manière solidaire et illimitée des engagements résultant du groupe d'imposition TVA (impôts, intérêts, amendes éventuelles) ainsi que de la gestion de trésorerie centralisée de Bell Food Group.

11. Actions propres

	2020			2019		
	Quantité	Ø-prix CHF	en mio CHF	Quantité	Ø-prix CHF	en mio CHF
Actions propres au 1.1	11 037	299	3.3	6 424	365	2.3
Achat	5 000	250	1.2	10 000	257	2.6
Vente	-8 400	286	-2.4	-5 387	299	-1.6
Actions propres au 31.12	7 637	282	2.2	11 037	299	3.3

Chaque année civile, tous les employés de Bell Food Group peuvent acheter 100 actions de Bell Food Group SA à un prix de 80 % de la valeur correspondant au mois civil précédent. À cette fin, la moitié de la participation aux bénéfices pour le directoire et les membres de la direction générale peut être versée sous forme d'actions de Bell Food Group SA. Les actions émises dans ce cadre sont comptabilisées en tant que charges de personnel dans l'entreprise de l'employeur au prix pratiqué au moment de l'attribution. Les actions émises dans le cadre du programme de participation des salariés sont soumises à une interdiction de vente de quatre ans.

Au total, 8 400 actions propres (année précédente : 5 387) ont été vendues dans le cadre du plan de participation des salariés et des bénéficiaires.

12. Emprunts obligataires au 31.12.2020

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 175 millions
Numéro de valeur	21 226 733 / ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1.75 pour cent
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 200 millions
Numéro de valeur	39 867 890 / ISIN CH0398678901
Taux d'intérêt	0.375 pour cent
Durée	6 ans
Libération	1 ^{er} février 2024 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 300 millions
Numéro de valeur	31 251 268 / ISIN CH0312512681
Taux d'intérêt	0.625 pour cent
Durée	9 ans
Libération	24 mars 2025 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 150 millions
Numéro de valeur	39 867 891 / ISIN CH0398678919
Taux d'intérêt	0.75 pour cent
Durée	10 ans
Libération	1 ^{er} février 2028 à la valeur nominale

13. Droits de participation

À la date du bilan respectif, les membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe détenaient le nombre d'actions suivant dans Bell Food Group SA :

	2020	2019
	pièce	pièce
Participations des membres du conseil d'administration au 31.12.		
Hansueli Loosli, président du conseil d'administration	1 320	1 220
Irene Kaufmann, vice-présidente ¹	ND	1 212
Joos Sutter, vice-président ²	0	ND
Thomas Hinderer, membre ²	100	ND
Andreas Land, membre ¹	ND	700
Doris Leuthard, membre	20	0
Werner Marti, membre	970	970
Jean G. Villot, membre	234	234
Philipp Wyss, membre	0	0
	pièce	pièce
Participations des membres de la direction générale du groupe au 31.12.		
Lorenz Wyss	1 806	1 400
Volker Baltes ¹	274	100
Xavier Buro ¹	320	100
Marco Tschanz	1 381	1 058

1 Retraité du conseil d'administration à partir du 12 mai 2020.

2 Élu au conseil d'administration à partir du 12 mai 2020.

1 Volker Baltes et Xavier Buro ont rejoint la direction du groupe à partir du 1^{er} juillet 2019.

14. Participations importantes

Les principales participations de Bell Food Group SA figurent aux pages 85 et 86 du rapport de gestion.

15. Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan nécessitant une publication.

Répartition du bénéfice au bilan et des réserves

Proposition du conseil d'administration concernant l'affectation du bénéfice au bilan et des réserves

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une distribution de CHF 6.50 par action pour l'exercice 2020. 50 % de la distribution doit provenir du bénéfice de l'exercice et 50 % des « Réserves issues d'apports de capital ».

en CHF	Avant l'utilisation	Distribution aux actionnaires	Affectation des réserves	Après utilisation
Bénéfice de l'exercice	82 965 398	-20 428 564	-62 536 834	-
Réserves issues d'apports de capital	550 812 627	-20 428 564	-	530 384 063
Réserves légales issues du bénéfice	10 000 000	-	-	10 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	702 384 455	-	62 536 834	764 921 289
Distribution de dividendes aux actionnaires		40 857 128		
Distribution par action en CHF		6.50		

Commentaires sur la distribution

La distribution des réserves issues d'apports de capital se fera après reclassement dans les réserves facultatives issues du bénéfice (CHF 3.25 par action). Le montant du dividende est fonction du nombre d'actions ayant droit au dividende au moment de la distribution. Aucun dividende n'est versé sur les actions propres.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Bâle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Bell Food Group SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 92 à 97) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Evaluation des participations et des prêts envers des sociétés du groupe

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des participations et des prêts envers des sociétés du groupe

Élément clé de l'audit	Notre approche
<p>Au 31 décembre 2020, Bell Food Group SA présente des participations d'un montant de CHF 1 428.1 millions (exercice précédent : CHF 1 216.9 millions) et des prêts envers des sociétés du groupe de CHF 698.1 millions (exercice précédent : CHF 896 millions). Ces deux postes comportent ainsi une partie significative des actifs.</p> <p>Les participations et les prêts sont portés au bilan au plus au coût d'acquisition ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur de marché. La Direction vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation des participations et des prêts. En l'absence de tels signes, aucun autre contrôle n'est effectué.</p> <p>Si de tels signes existent, la Direction détermine, notamment sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash-Flow, « DCF »), s'il est nécessaire de procéder à des corrections de valeur au niveau des participations et éventuellement au niveau des prêts. A cet effet, elle compare les valeurs comptables avec les valeurs recouvrables.</p> <p>L'évaluation de la valeur repose sur des marges d'appréciation importantes, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs estimés, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation. C'est pourquoi l'évaluation de la valeur a constitué un élément clé de notre audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons notamment examiné sous un angle critique l'évaluation effectuée par la Direction du groupe, dont l'objectif consistait à déterminer s'il existait des signes de dépréciation. Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens avec la Direction du groupe et examiné sous un angle critique les procès-verbaux des séances du conseil d'administration, les comptes annuels et les business plans. A cet égard, nous avons également acquis une compréhension du processus de budgétisation.</p> <p>En cas de signes de dépréciation, nous avons examiné les évaluations effectuées et réalisé les opérations d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons évalué si le modèle DCF a été correctement appliqué et si les calculs sont compréhensibles et mathématiquement corrects. - Nous avons évalué l'exactitude des chiffres prévisionnels au moyen d'une comparaison rétrospective des chiffres prévisionnels et des chiffres réels et d'une comparaison des chiffres prévisionnels avec les plans pluriannuels approuvés par le conseil d'administration. - Nous avons examiné sous un angle critique les principales hypothèses, y compris le taux de croissance et le taux d'actualisation, en procédant à une comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques. <p>Lors de l'utilisation de la méthode DCF, nous avons fait appel à nos spécialistes en matière d'évaluation afin de soutenir nos opérations d'audit. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, nous avons vérifié qu'une correction de valeur correspondante a été comptabilisée.</p>

Pour plus d'informations concernant les participations et les prêts envers des sociétés du groupe, voir :

- Principes appliqués, p. 94
- 14. Participations importantes, p. 96

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Jürg Meisterhans
Expert-réviseur agréé
éviseur responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviseur agréée

Bâle, le 2 février 2021

Contacts et impresum



En ligne
www.bellfoodgroup.com/report-fr

Informations actuelles

Vous trouverez d'autres informations actuelles sur Bell Food Group, sur Internet sous www.bellfoodgroup.com.

Contacts

Siège

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100
info@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Registre des actions

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2020 • Fax +41 58 326 2119
share.registry@bellfoodgroup.com

Conformité (Compliance)

Michael Gloor • Chief Compliance Officer
Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2754 • Fax +41 58 326 2100
michael.gloor@bellfoodgroup.com
www.bellfoodgroup.com

Corporate Communication

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 3030 • Fax +41 58 326 2114
media@bellfoodgroup.com

Bell Suisse

Bell Suisse SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2626 • Fax +41 58 326 2100
info.ch@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell International

Bell Deutschland Holding GmbH
Brookdamm 21 • 21217 Seevetal • Allemagne
Tél. +49 40 768005 0 • Fax +49 40 768005 301
info.de@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell France Holding SAS

Champ Saint-Pierre • 63460 Teilhède • France
Tél. +33 473 64 3131 • Fax +33 473 64 3140
info.fr@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell Polska Sp. z o.o.

Ul. Mokra 11 • 32-005 Niepolomice • Pologne
Tél. +48 12 28100 34 • Fax +48 12 28100 38
info.pl@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

ZIMBO Perbál Húsipari Termelő Kft.

Ipari Park 5 • 2074 Perbál • Hongrie
Tél. +36 26 570 500 • Fax +36 26 570 021
info.hu@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Hubers Landhendl GmbH

Hauptstrasse 80 • 5223 Pfaffstätt • Autriche
Tél. +43 7742 3208 0 • Fax +43 7742 3208 44
office@huberslandhendl.at • www.huberslandhendl.at

Convenience

Eisberg Holding AG
Feldstrasse 12 • 8114 Dänikon • Suisse
Tél. +41 44 847 2000 • Fax +41 44 847 3420
holding@eisberg.com • www.eisberg.com

Hilcona AG

Bendererstrasse 21 • 9494 Schaan •
Principauté de Liechtenstein
Tél. +41 58 895 9595 • Fax +423 232 0285
info@hilcona.com • www.hilcona.com

Hügli Holding AG

Bleichestrasse 31 • 9323 Steinach • Suisse
Tél. +41 71 447 2211 • Fax +41 71 447 2998
info@huegli.com • www.huegli.com

Impresum

Remarques générales

Pour une meilleure lisibilité, les tournures de langage masculines englobent dans une même mesure les femmes et les hommes.

Toutes les valeurs ont été arrondies séparément.

Clôture de rédaction

2 février 2021

Informations prospectives

Le rapport de gestion contient des informations prospectives. Celles-ci reposent d'une part sur des hypothèses et des estimations, et d'autre part sur les informations dont Bell Food Group disposait au moment de la clôture de rédaction. De ce fait, des développements et résultats effectifs pourraient éventuellement s'écarter sensiblement des prévisions exposées, expressément ou implicitement, dans ces informations prospectives.

Notre rapport de gestion est publié en allemand, avec des traductions en français et en anglais. La version imprimée en allemand est déterminante dans tous les cas. Des versions imprimées supplémentaires peuvent être obtenues au siège de Bell Food Group ou commandées sur Internet. Elles sont également disponibles à télécharger sur www.bellfoodgroup.com/report-fr.

Éditeur

Bell Food Group SA
Elsässerstrasse 174
4056 Bâle
Suisse

Réalisation

Davide Elia, Bell Food Group SA,
Responsable Corporate Marketing/Communication

Fabian Vetsch, Bell Food Group SA,
Responsable Corporate Communication

Concept, réalisation graphique

Phorbis Communications SA

Impression

Werner Druck & Medien AG, Bâle

Indicateurs alternatifs de performance

Dans ses rapports annuels, semestriels et ses publications destinées aux investisseurs et analystes financiers, Bell Food Group utilise des indicateurs alternatifs de performance qui ne sont pas définis selon les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les indicateurs alternatifs de performance utilisés par le Bell Food Group sont expliqués dans la publication séparée « Indicateurs alternatifs de performance » et rapprochés des indicateurs des Swiss GAAP RPC.

www.bellfoodgroup.com/report-fr

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100
info@bellfoodgroup.com

www.bellfoodgroup.com